

**BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ JURASSIENNE
DES OFFICIERS**

N° 26 Février 2010

Editeur:

Comité de la Société
jurassienne des officiers

Rédacteur responsable:

Cap Gérard Guenat
1, route d'Alle
2900 Porrentruy

Tirage:

1600 exemplaires

Prix du numéro:

Fr. 15.–

Réalisation:

DEMOTEC SA
Microédition-Imprimerie
Fbg Saint-Germain 5a
2900 Porrentruy

**Administration,
publicité et impression:**

Imprimerie 2000
2900 Porrentruy
Tél. 032 466 55 21
Fax 032 466 72 34
Internet: www.
militarihelvetica.ch/SCJO

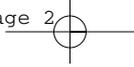
Photo

page couverture:

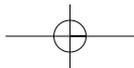
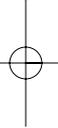
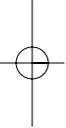
Ruines du château du
Vorbourg à Delémont
(photo Fritz Schuppisser).

SOMMAIRE

Billet du Président (Col Jean-François Gnaegi)	3
PV AG SJO 2009	7
Le stress des soldats (Jean-Louis Santini)	15
Services secrets, ce qu'il faut en savoir (Alain Rodier)	17
De l'espion au cyberpirate (Philipp Birrer)	25
Baptême du feu en Afghanistan (Lt Benoît de Guillebon)	27
Chars de combat, essentiels dans le combat moderne	33
Carrière militaire et carrière civile (Florencio Artigot)	37
L'Association suisse des cadres et la formation d'officier (ASC)	43
Gilets pare-éclats pour les soldats de sûreté (Cap Fabienne Egli)	45
Nouveau centre d'instruction au combat à la place d'armes de Bure (Col Hervé de Weck)	47
Reflets	53
Animaux en guerre	63
Le jour où Hitler a perdu la guerre... (Gén Michel Mailfait)	65
Pour en finir avec le Rapport Bergier! (Col Hervé de Weck)	69
Appel aux anciens membres du P-26 (Militärhistorische Stiftung)	73
Membre d'une famille transfrontalière: le général alsacien Xavier-Augustin Richert (Col Hervé de Weck)	75
Deux Bruntrutains à la Légion étrangère: le capitaine Jean-Pierre Jolidon et le colonel Roland Jeanrichard (R.V.)	81
La thèse de Dimitry Queloz: l'offensive dans l'armée française (1871-1914) (Col Hervé de Weck)	87
La Suisse, un «sanctuaire» pour la résistance française (Col Hervé de Weck)	93



Pub Imprimerie 2000



Billet du Président

Pour l'instant, la Société jurassienne des officiers se porte bien!



« Le prix de la liberté, c'est la vigilance éternelle. »

Thomas Jefferson

Les esprits chagrins diront qu'en quelques années, la Société jurassienne des officiers a passé de 250 membres à 160, que la situation est plus qu'inquiétante. Je prétends au contraire qu'au vu la situation actuelle, elle se porte plutôt bien! La baisse des effectifs s'explique par le passage de l'Armée 61 avec ses 700 000 hommes à l'Armée 95 (300 000 hommes), puis à l'Armée XXI (200 000 hommes).

Dans un avenir proche, le nombre des officiers romands incorporés ne devrait pas dépasser 1500. Lorsqu'ils sont libérés de leurs obligations militaires, de nombreux officiers abandonnent les sociétés militaires, et la SJO ne fait pas exception bien que, récemment encore, beaucoup de ses membres, jusqu'à leur dernier souffle, manifestaient une fidélité à toute épreuve. A la SJO, le sommet de la pyramide des âges a longtemps montré une certaine hypertrophie. Ces *vieux camarades* disparaissent... A cause de ces facteurs, il n'est pas étonnant que nous nous retrouvions à 160!

Grâce à l'engagement et à l'appui de la Société neuchâteloise des officiers, présidée jusqu'il y a peu par le major Christophe Chollet, la SJO se fait connaître

dans les écoles suivies par les futurs officiers. Pourtant, il ne saurait y avoir de miracle: annuellement, il n'y a pas plus de 3-4 ressortissants de la République et Canton du Jura qui sortent de ce qu'on appelait naguère l'école d'officiers et le paiement de galon. Beaucoup ne répondent pas à nos invitations à adhérer à notre société: la jeune génération est devenue moins *associative*.

Grand motif de satisfaction, nos assemblées générales sont bien revêtues, une quarantaine de membres, jeunes et moins jeunes, répondent à nos invitations, soit le quart des effectifs de la SJO. Les comités des grandes sociétés d'officiers, des deux côtés de la Sarine, seraient euphoriques si la participation atteignait un tel pourcentage.

Depuis la fin des années 1980, la SJO se montre active dans le domaine de l'édition, elle publie régulièrement des monographies et des ouvrages d'histoire militaire consacrés au Jura et au Jura bernois. On en compte aujourd'hui une dizaine; notre activité est reconnue par les sociétés-sœurs et par le monde du livre, puisque nous avons trouvé des collaborations avec les Editions du



La qualité au-delà du temps

BERNASCONI

F. Bernasconi & Cie SA

Bâtiment - Travaux publics

Rue du 1er Mars 20 - 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane - Tél. 032 857 14 15 - Fax 032 857 17 26

E-mail : secretariat@bernasconisa.ch

Internet : www.bernasconisa.ch

Roset à Auvernier et, surtout, avec les Editions D+P à Delémont dirigées par Michel Voisard. Les autorités cantonales soutiennent financièrement nos aventures éditoriales. Cette année, à l'occasion de notre assemblée générale à Courtemelon, nous présenterons une plaquette intitulée *Fortification de la position-clé des Rangiers (1870-1995). Position « virtuelle » – position permanente – position adaptée à la guerre nucléaire* et, en 2013, à l'occasion du centenaire de la SJO, un ouvrage intitulé *Jura et Jura bernois: aviation civile et militaire, guerre aérienne (1900-2000)*.

Je crois pouvoir affirmer que la Société jurassienne des officiers a de bonnes chances de se bien porter jusqu'en 2013, d'autant plus que son Comité arrive à se renouveler. Ainsi j'aurai le plaisir de présenter mon successeur à

l'assemblée générale du 20 mars. En 2013, la SJO aura cent ans. Cette *vieille dame*, il conviendra de l'adapter, de la rajeunir par des remèdes adéquats. Je crois en effet que les fusions ne vont pas toucher uniquement les communes de notre région – dans quelques années, les Franches-Montagnes pourraient bien être une seule et unique commune – mais également les sociétés d'officiers des petits cantons. Près de nous, nos camarades bâlois ont créé la Société des officiers des deux Bâle...

Comme disait Winston Churchill, il faut « saisir l'événement pour ne pas être pris au col par lui. »

*Colonel Jean-François Gnaegi
Président de la Société jurassienne
des officiers*

Restaurant du Soleil

2853 Courfaivre



- Relais gastronomique
- Spécialités culinaires
- Banquets, repas d'affaires
- Salle pour 30 et 80 personnes

Famille J.-P. Kneuss - Lachat
Tél : 032 426 71 86



Jusqu'à
Fr. 10'000.-
d'économies

VOTRE
PROJET DE VIE
PREND FORME.
AVEC DES
AVANTAGES
EXCLUSIFS.

Nouveau !

L'hypothèque JuraFamille – Le prêt hypothécaire BCJ pour tous les couples avec ou sans enfant. Économisez jusqu'à Fr. 10'000.- la première année. Renseignements sur www.bcj.ch ou par téléphone au 032 465 13 01.

JuraFamille
Hypothèque  **BCJ**

Procès-verbal de l'assemblée générale 2009

25^e Assemblée générale ordinaire de la Société jurassienne des officiers. Le Noirmont, Clinique de réhabilitation cardio-vasculaire, samedi 21 mars 2009 à 16 h 30.

1. Ouverture de l'Assemblée

Après que la fanfare des Bois ait interprété *La Rauracienne* et *l'Hymne national*, l'Assemblée rend hommage aux quatre camarades disparus depuis l'Assemblée générale 2008: le major André Girard, le capitaine Raymond Beaumann, les premiers-lieutenants Bruno Heer et Maurice Dessarzin.

Le président, le colonel Jean-François Gnaegi, ouvre la 25^e Assemblée générale en souhaitant une cordiale bienvenue aux membres présents et aux invités qui nous honorent de leur présence:

- La conseillère aux Etats Anne **Seydoux**;
- Le conseiller national Dominique **Baettig**;
- M. Vincent **Wermeille**, président du Parlement jurassien;
- Le ministre Charles **Juillard**, chef du Département des finances, de la justice et de la police;
- M. Henri-Joseph **Theubet**, commandant de la Police cantonale;

- Maj Damien **Scheder**, chef de la Section de la sécurité et de la protection de la population, rattachée à la Police cantonale;
- M. Hubert **Ackermann**, co-président de l'Assemblée interjurassienne;
- M. Olivier **Guéniat**, chef de la police judiciaire du Canton de Neuchâtel, orateur du jour;
- Lt col Jean-Paul **Grünenwald**, président du Conseil d'administration du Centre de réadaptation de Roc-Montès;
- M. Damien **Paratte**, conseiller communal du Noirmont;
- Cdt C Dominique **Andrey**, cdt Forces terrestres;
- Br Daniel **Berger**, cdt br bl 1;
- Br Denis **Froidevaux**, cdt br inf mont 10;
- Div Frédéric **Greub**, ancien cdt div camp 2, membre d'honneur SJO;
- Div Dominique **Juillard**, ancien attaché de défense à Paris et président de l'Association de la *Revue militaire suisse*;
- Br Jacques **Saucy**, ancien cdt br fr 3;
- Col EMG Hans **Schatzmann**, président de la Société suisse des officiers;
- Col EMG Benoît **Fragnière**, président de la Société fribourgeoise des officiers;
- Col EMG Pierre **Paupe**, président d'honneur SJO;

- Col EMG Michel **Thiébaud**, ancien commandant de la Place d'armes de Bure et ancien président de la Fédération jurassienne de tir;
- Col Hervé **de Weck**, ancien rédacteur *RMS* et membre d'honneur SJO;
- Col Romain **Seuret**, chef EM li ter cant JU, représentant le div Jean-François **Corminboeuf**, cdt rég ter 1;
- Lt col EMG Philippe **Brulhart**, commandant de la Place d'armes de Bure;
- Lt col Vincent **Piguet**, président de la Société vaudoise des officiers;
- Maj Christophe **Chollet**, président de la Société neuchâteloise des officiers;
- Maj Denis **Moine**, auteur du livre *Au fil du temps*;
- Maj Béat **Leuenberger**, président d'honneur SJO;
- Four Pierre **Peuto**, représentant de l'Association romande des fourriers;
- M. Jacques-Olivier **Riche**, président des artilleurs d'Ajoie;
- M. Arsène **Plomb**, représentant de l'ASSO section Ajoie;
- M. Ruedi **Meier**, président de la Fédération jurassienne de tir.

Se sont excusés:

- Le conseiller aux Etats Claude **Hêche**;
- Cdt C Markus **Gygax**, cdt Forces aériennes;
- Div Jean-François **Corminboeuf**, cdt rég ter 1;
- Div Jean-Pierre **Badet**, représentant de la Suisse auprès de l'OTAN;
- Br Philippe **Rebord**, cdt br inf 2;
- Br Melchior **Stoller**, cdt br log 1;
- M^{me} le colonel Doris **Walther**, présidente de la Société des officiers des deux Bâle;
- Col EMG Jacques **Valley**, président d'honneur SJO;
- Col Charles **Socchi**, président d'honneur SJO;

- Col André **Bacon**, président d'honneur SJO;
- Lt col EMG Norberto **Birchler**, président de la Société militaire du Canton de Genève;
- Lt-col Serge **Bader**, président de l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse;
- Cap Yan **Lapaire**, président de l'ASSO section Reconvilier;
- 28 membres SJO.

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

2. Nomination des scrutateurs

Le major Dimitry Queloz et le capitaine Jean-Jacques Zuber sont désignés comme scrutateurs.

3. Approbation du PV de l'AG SJO 2008

Le PV, publié dans le *Bulletin SCJO* N° 25, est accepté sans remarque ni question. Son auteur est remercié.

4. Rapport du Président

LA SSO a fêté en 2008 son 175^e anniversaire et a publié un ouvrage commémoratif rassemblant les contributions des sociétés membres, dont la SJO avec un texte intitulé « Près de cent ans d'existence pour la Société jurassienne des officiers ».

La SJO entretient des contacts étroits avec les officiers de réserve de Mulhouse et, en Alsace, avec les milieux actifs dans l'histoire militaire. Elle avait organisé avec eux en 2006 un colloque sur la Seconde Guerre mondiale des

deux côtés de la frontière, dont les Actes, tirés à 600 exemplaires ont tous été vendus. Des délégations de la SJO ont participé aux journées commémorant la libération de Courtavon et de Wolschwiller. Le 22 novembre 2008, la SJO a été associée au pèlerinage en Alsace d'une promotion de la fameuse Ecole de Saint-Cyr. Ces jeunes militaires avaient choisi comme parrain le lieutenant Jean de Loisy qui, le 19 novembre 1944, avait réussi un raid blindé de Delle à Rosenau, sur les bords du Rhin. A cette occasion, le colonel de Weck a eu l'honneur de présenter la *Complicité entre le général Guisan et le général de Latre de Tassigny* à quelque cent septante-cinq saint-cyriens.

En collaboration avec les Editions D+P, la SJO a publié en 2008 *Au fil du temps*, livre dans lequel Denis Moine a rassemblé deux cents chroniques militaires sur les quelque quatre mille qu'il a confiées au *Quotidien jurassien* depuis 1993. Ce vulgarisateur à l'excellente plume, journaliste bien connu, sait que l'histoire n'est pas une science, mais une manière de faire comprendre, de raconter comment les choses se sont passées. On touche au quotidien du passé! Un journal étant forcément éphémère, les éditeurs ont voulu faire un livre attrayant et donner ainsi au grand public la possibilité de survoler l'histoire de l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle. Les hommes du régiment d'infanterie 9 et de la brigade frontière 3 provenaient de l'ensemble des six districts jurassiens, les obligations militaires y étaient identiques et il existait, de Boncourt à La Neuveville, une incontestable fraternité d'armes.

Le *Bulletin 2009*, tiré à 1500 exemplaires, est une nouvelle fois d'excellente

qualité. L'aide financière du Canton du Jura et de plusieurs entreprises jurassiennes, toujours fidèles, est à souligner. Le *Bulletin* ainsi que les ouvrages édités sous l'égide de la SJO sont une belle carte de visite et la preuve de sa vitalité. La SJO a mis en chantier une plaquette richement illustrée, *Fortifications de la position-clé des Rangiers (1870-1995)*, qui devrait sortir de presse pour l'Assemblée générale 2010. En 2013, à l'occasion du centenaire de la SJO, on prévoit un livre important, *Jura et Jura bernois – aviation civile et guerre aérienne (1900-2000)* que préparent Jean-François Nussbaumer, Dimitry Queloz et Hervé de Weck. Il devrait être coédité par D+P et la SJO.

En 2008, notre armée a été fortement chahutée par le drame de la Kander, l'affaire Nef, les directives concernant la garde armée, la conservation de l'arme à domicile, le programme d'armement et le remplacement des avions *F-5 Tiger*. L'arrivée d'un nouveau conseiller fédéral à la tête du DDPS, la nomination d'un nouveau chef de l'Armée et d'un nouveau commandant des Forces aériennes devraient calmer le jeu. Notre armée doit digérer les réformes successives, s'adapter aux moyens financiers à disposition et surtout définir des priorités. Le col Jean-François Gnaegi met beaucoup d'espoir dans le bon sens du peuple suisse qui a toujours manifesté son soutien à l'armée et qui saura mettre le bon bulletin dans l'urne lors des prochaines votations. Il tient à remercier particulièrement le président de la SSO, le col EMG Hans Schatzmann, très visible dans les assemblées d'officiers en Suisse romande, qui s'est énormément engagé durant la première année de son mandat. Avec pertinence et loyauté envers la hiérarchie de notre armée,

il défend les opinions des officiers. Le Président SJO salue également l'engagement du brigadier Denis Froidevaux, vice-président de la SSO, qui communique avec beaucoup de clarté et d'habileté la position de la SSO auprès des médias de langue française.

Admissions à la SJO

- Maj Matteo Ferrari,
- Plt Nicolas Ribeaud,
- Lt Mirko Dell'Anna,
- Lt Thierry Chételat.

Démissions de la SJO

- Lt col Martin Studer,
- Maj Antoine Pery,
- Maj Philippe Sautebin,
- Cap Roger Mathis,
- Plt Christian Rihs,
- Plt Nicolas Greppin,
- M. Richard Riesen
- Sgt chef Yann Doutaz.

Promotions, mutations

Les promotions et mutations suivantes ont eu lieu le 1^{er} janvier 2009:

- Lt col EMG Philippe Seuret, colonel EMG,
- Lt col Jean-François Bertholet, colonel,
- Maj Raphaël Schaer, lieutenant-colonel,
- Cap Laurence Boillat, major,
- Cap Matteo Ferrari, major,
- Lt Dany Contreras, premier-lieutenant,
- Sgt chef Mirko Dell'Anna, lieutenant,
- Sgt chef Thierry Chételat, lieutenant.

Sont libérés de leurs obligations militaires:

- Col Charles Socchi,
- Cap Eddy Comastri,
- Plt Pierre Cattin.

Le major Christophe Chollet, président de la Société neuchâteloise des officiers, fait une très bonne propagande pour sa Société et pour la SJO lors des séances d'information organisée pendant les stages de formation pour officiers. Un grand merci! Il n'en reste pas moins qu'à la SJO, les admissions ne compensent pas les décès et les démissions. Par rapport à l'année 2008, la SJO enregistre une diminution de ses effectifs de 7 membres et compte 160 membres.

5. Présentation des comptes 2008

Les comptes 2008 sont présentés par le col Jean-François Bertholet.

Produits

Cotisations encaissées	6000.—
Subvention cantonale	3000.—
Bulletin SJO	- 845.45
Produits divers	213.05
Total produits	8337.60

Charges

Assemblée générale	2342.80
Cotisation RMS	600.—
Cotisation SSO	1490.—
Prix SJO	1000.—
Coût des activités	2034.75
Frais administratifs	2322.98
Perte sur débiteurs	450.—
Total charges	10240.53

Perte exercice 1902.93

Bilan au 31.12.2008**Disponible**

Caisse	20.—
CCP 17-50861-0	13161.22
UBS 226-39399962.0	17715.74
UBS 226-39399962.1 ¹	3232.—
Total disponible	34128.96

Réalisable c/m terme

Débiteurs cotisations	1155.—
Débiteurs <i>Bulletin</i>	695.—
Impôt anticipé	149.15
Total réalisable	1999.15

Compte de régulation

Actifs transitoires	
Total actif	36128.11

Passif

Créanciers	6203.20
<i>Compte de régulation</i>	
Passifs transitoires	2787.35
<i>Fonds propres</i>	
Capital	29040.49
Perte de l'exercice	- 1902.93
<i>Total fonds propres</i>	<i>27137.56</i>
Total passif	36128.11

Fonds Publications (hors bilan) au 31.12.2008

Solde au 01.01.2008	16017.65
Ventes de l'année	649.—
Intérêts bancaires	101.80
Impôt anticipé	21.95
Frais	- 1.50

Total fonds	16788.90
Impôt anticipé	111.65

¹ Votations.**6. Rapport des vérificateurs des comptes**

Les comptes ont été vérifiés par le maj Laurence Boillat et par le cap Eddy Comastri. Ce dernier donne lecture du rapport des vérificateurs, qui conclut à l'exactitude de la comptabilité et à l'excellent travail du caissier.

7. Approbation des rapports

Les rapports du Président et du Caissier sont acceptés à l'unanimité.

8. Cotisation 2009

La cotisation annuelle est maintenue à 50 francs, dont 15 francs vont au *Bulletin SJO* et 10 à la Société suisse des officiers.

9. Budget 2009

Le budget 2009 est présenté par le Lt-col Jean-François Bertholet.

Produits

Cotisations	5800.—
Subvention cantonale	3000.—
<i>Bulletin SJO</i>	150.—
Produits divers	100.—
Total produits	9050.—

Charges

Assemblée générale	2500.—
Cotisation <i>RMS</i>	600.—
Cotisation <i>SSO</i>	1450.—
Prix <i>SJO</i>	1000.—
Coût des activités	2000.—
Frais administratifs	1500.—
Total charges	9050.—

Le budget, équilibré, est accepté à l'unanimité.

10. Comité SJO

Le Président rappelle qu'il remettra son mandat lors de l'Assemblée générale 2010, il aura alors conduit la société durant cinq années. Il ne désespère pas de trouver un successeur et accepte, pour faciliter la transition de rester au comité durant deux ans comme *past president*.

11. Activités SJO 2008

Les activités, dont la liste a été envoyée à chaque membre, sont présentées et commentées par le col Jean-François Gnaegi, qui souhaite une bonne participation et se dit ouvert à toutes les propositions des membres de la Société.

12. Site Internet

La SJO était hébergée sur le portail military.ch, en compagnie d'autres sociétés militaires. La page de la SJO n'avait plus été mise à jour depuis 2006. Pour marquer le 25^e anniversaire de la SJO, le

Comité a décidé de rejoindre le portail de l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires et du Centre d'histoire et de prospective militaires. Cette décision s'inscrit dans une volonté de demeurer actif dans la publication d'ouvrages militaires. Figurer en si bonne compagnie est pour la SJO un honneur, mais aussi un défi. L'entreprise qui a créé le site SJO lui a donné clarté et graphisme attrayants. Il est aussi facile d'en adapter les pages. Adresse: www.militariahelvetica.ch/sjo.

12. Divers

Le ministre Charles Juillard, chef du Département des finances, de la justice et de la police, chargé des affaires militaires et membre de la SJO, rappelle qu'on est dans l'incertitude du lendemain. Il s'agit de mettre en commun compétences et savoir-faire au profit des concitoyennes et des concitoyens. Il faut rassurer les gens, les entourer, tout en évitant le catastrophisme. C'est de confiance dont chacun a besoin. Il faut lui trouver sa juste place. Dans ce sens, l'armée est indispensable. Elle contri-

Composition du Comité SJO

Président

Vice-président

Secrétaire

Caissier

Responsable des publications

Assesseurs Ajoie

Assesseurs Delémont

Assesseurs Franches-Montagnes

col Jean-François Gnaegi

vacant

plt Patrice Wannier

lt col Jean-François Bertholet

col Hervé de Weck

maj Edouard Vifian

plt Johann Perrin

maj Fabien Kohler

plt Pascal Docourt

maj Bernard Donzé

maj Dimitry Queloz

bue à la sécurité et à la sérénité du pays. Un édifice sécuritaire a été mis en place entre l'armée, les gardes-frontière et les polices cantonales. C'est ainsi que le major Damien Scheder, membre de la SJO, a été nommé responsable de la Section de la sécurité et de la protection de la population. Il est membre de l'état-major de la police cantonale. Le développement de la Place d'armes de Bure et l'envergure réjouissante qu'elle prend ont un aspect social indéniable.

Pour le cdt C Dominique Andrey, commandant des Forces terrestres, seule l'armée de milice compte, il n'y a pas de professionnalisation de l'armée, les Forces terrestres comprennent 130000 hommes et, parmi ceux-ci, il n'y a que 3000 professionnels, pas tous militaires. Le problème d'effectif est récurrent. Il faudrait pour alimenter cette armée, 1250 officiers par année, on en a peut-être 1000. Avec 65 bataillons à 20 officiers à l'état-major, cela donne, avec 9 brigades et 4 régions territoriales avec chacune 100 officiers, 1300 officiers. Il faudra resserrer la pyramide. D'ici à 2020, il s'agira de supprimer l'équivalent de 20 bataillons, simplement parce que les recrues ne seront plus là!

Ce qui est clairement défini dans la Constitution fédérale et dans les lois militaires, ce sont les tâches dévolues à l'armée, pas les missions de l'armée. Ces tâches sont incontestables et incontestées. Avec l'évolution des risques et des menaces, les trois tâches de base génèrent une quantité phénoménale de missions possibles. On ne peut pas être prêt à les remplir toutes simultanément. Le déficit est de définir les priorités, lesquelles ne sont pas les mêmes dans le temps. Il faut avoir les moyens de remplir sa mission, ce qui pose des problè-

mes de financement. Il faut acheter le matériel nécessaire, ce qui n'est rien d'autre que de l'honnêteté intellectuelle vis-à-vis de la troupe, alors que ce matériel, toujours plus sophistiqué, coûte toujours plus cher en entretien. On ne peut donc déceimment pas toujours baisser le budget de la maintenance. Ces trois déficits doivent être relevés dans les années à venir.

Le col EMG Hans Schatzmann, président de la SSO, souhaite que l'armée sorte du feu des critiques qu'elle a dû essuyer durant l'année écoulée, il espère une détente avec un nouveau Chef de Département et un nouveau Chef de l'armée. Il attend avec impatience le Rapport sur la politique de sécurité qui devrait créer les bases d'un consensus politique concernant les menaces et les dangers. Sur cette base il s'agira de construire le développement de notre armée.

Le maj Denis Moine termine cette partie oratoire en remerciant la SJO d'avoir pris l'initiative de publier une partie de ses chroniques *Au fil du temps*.

13. Honorariats

Cette année, la SJO a le privilège d'honorer trois de ses membres. Il s'agit du col EMG Philippe Seuret, dont le div Frédéric Greub fait l'éloge en s'aidant de cadeaux inattendus, du col Jean-François Bertholet, dont la carrière est évoquée par le col Hervé de Weck, et du maj Damien Scheder, nouveau chef de l'Office de la sécurité et de la protection de la protection que le Président présente en soulignant que Damien Scheder a un beau défi à relever, celui d'organiser et de développer une nou-

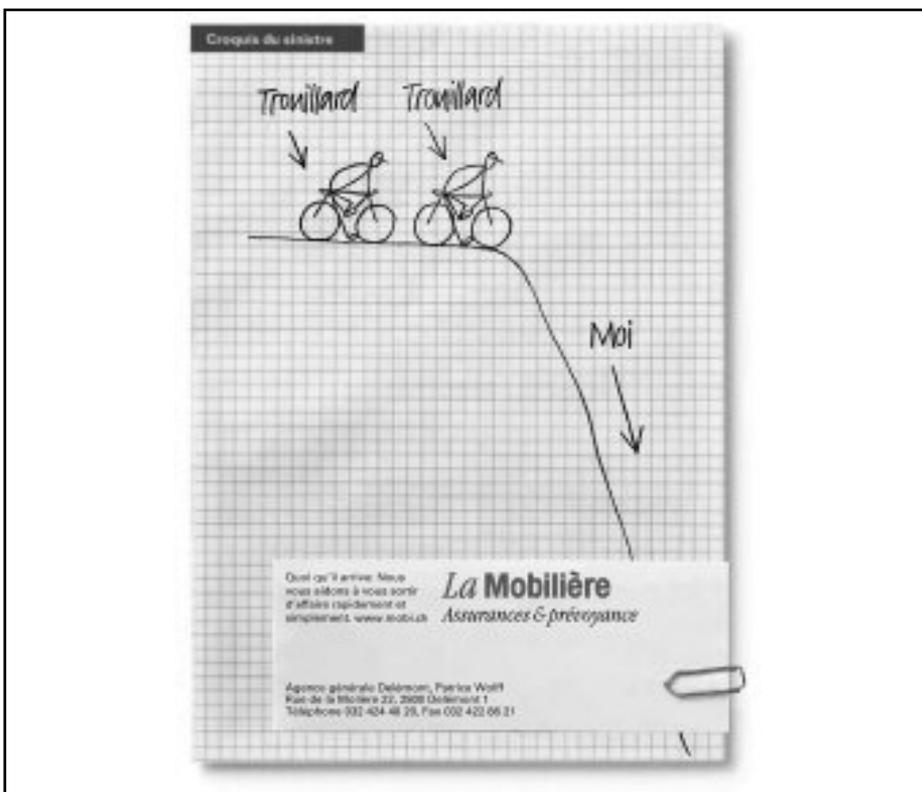
velle unité, celui de faire gagner ses lettres de noblesse à la protection de la population et de favoriser la complémentarité entre la police et l'armée.

Pour conclure, le col Jean-François Gnaegi adresse ses remerciements aux généreux annonceurs qui permettent d'assurer le financement du *Bulletin SJO*, ainsi qu'aux membres du Comité SJO qui ont contribué à la bonne marche de la Société. Il annonce la fin de la 25^e Assemblée générale de la SJO au ministre Charles Juillard.

Avec un sens développé de la communication et de la rigueur scientifique, Olivier Guéniat présente L'affaire du sadique zoophile, les mécanismes de l'erreur judiciaire ou comment les médias ont fait croire à l'existence d'un sadique qui s'attaquait aux animaux. Et pourtant, il n'a jamais existé!

Pendant l'apéritif offert par la municipalité des Bois, le conseiller Damien Paratte présente sa commune.

*Le secrétaire SJO
Plt Patrice Wannier*



Le stress des soldats

Jean-Louis Santini, *afp*

Des recherches prometteuses sur la vulnérabilité au stress et le syndrome post-traumatique affectant des combattants ou des victimes de catastrophe ouvrent la voie à de nouvelles thérapies. Un sujet qui intéresse au plus haut point le Pentagone¹.

« Il y a certaines personnes qui, confrontées à un stress extrême, restent étonnamment calmes et dont le profil hormonal est unique », a expliqué le Dr Deane Alkins, psychiatre à l'Université de Yale lors d'une conférence qui s'est tenue en février 2009 à Chicago. Il présentait des résultats de recherches menées sur des groupes de militaires américains, dont des membres des forces spéciales, utilisant des simulateurs pour les mettre dans différentes situations de stress extrême. Contrairement à la plupart des individus dans la même situation, leur taux d'hormone cortisol, qui

augmente dans le sang en réaction au stress, était en fait bas chez ces sujets. Leurs peptides, permettant de réduire le stress, étaient par contre élevés, a précisé le professeur de psychiatrie.

« On a donc constaté que certaines personnes sont beaucoup plus calmes face au stress et peuvent exécuter des tâches sans problème durant ces moments où d'autres paniqueraient. (...) Nous commençons à examiner comment il serait possible de prédire chez des individus ceux ayant ce profil hormonal qui permet de rester calme en toutes circons-

France: traumatismes en OPEX

Répondant à la question d'un parlementaire, le ministère de la Défense a fait savoir que le nombre de soldats victimes de traumatismes psychologiques importants (syndrome de stress post-traumatique), suite à leur engagement actif sur des terrains d'opérations étrangers, ne cessait d'augmenter. Alors qu'en 2006 ils étaient 83 à connaître de tels troubles, ils étaient 149 en 2007 et 245 en 2008. Sur ces 477 cas, on compte 411 soldats engagés en Afghanistan. D'après le ministère, cette augmentation doit être relativisée. En effet, ces 477 cas ne représentent que 0,77 % des 62 000 soldats qui ont été envoyés sur des terrains d'interventions étrangers ces trois dernières années. Le nombre de soldats touchés par le syndrome de stress post-traumatique dans l'armée américaine serait de 4 à 5 % des effectifs envoyés à l'étranger. (*TTU Europe*, 18 février 2009)

¹ *L'Express*, 18 février 2009.



Un soldat israélien épuisé dans la bande de Gaza en 2008.

tances. » Fort d'avoir établi ce profil, la recherche est parvenue à un stade où elle est tentée, selon le Dr Deane Alkins, de dire qu'il est possible de former les gens pour mieux résister au stress en augmentant entre autres l'hormone anti-stress, même par la méditation.

« La question est de savoir comment on transforme par exemple des recrues de l'armée, fragiles face au stress, pour les rendre plus aptes à rester calmes dans des situations stressantes de combats, tout comme ceux ayant le bon profil hormonal », a observé le spécialiste. « Je pense que c'est le Saint-Graal du Pentagone actuellement. »

Le Département américain de la Défense s'efforce d'ailleurs aussi de faire avancer les connaissances sur le syndrome post-traumatique qui a des effets dévastateurs sur les personnels combattants. Il est estimé que 20% des militai-

res de retour d'Irak en souffriront. Selon Yarestan Keenen, professeur de santé publique à l'Université d'Harvard, seuls 50% de la population développe ce syndrome après avoir subi un choc, comme un viol chez les femmes ou un accident grave.

Ses recherches conduites en Nouvelle-Zélande sur des adultes et des enfants révèlent des facteurs génétiques et des causes socio-culturelles prédisposant les individus à souffrir de ce syndrome: entre autre la pauvreté dans l'enfance et le fait d'avoir eu une mère dépressive. « Il est donc possible de prévenir ce syndrome chez les individus qui y sont prédisposés avec des psychothérapies précoces », a estimé la chercheuse. Les recherches génétiques en cours sur ce syndrome sont aussi prometteuses pour produire un médicament pouvant agir préventivement, a-t-elle précisé.

JLS

Services secrets, il faut savoir ce que l'on veut!

Alain Rodier

Il ne se passe pas une semaine sans que le public ne soit informé de turpitudes des services secrets, en particulier de celles commises par les Américains: transferts de prisonniers vers des pays tiers, espionnage des transactions financières internationales, enlèvements de terroristes supposés, etc. Les médias montent en exergue ces affaires car, dès que l'on parle de services secrets, le taux de vente des périodiques (actuellement en crise) et l'audimat des journaux télévisés augmentent considérablement.¹

C'est le *Syndrome de James Bond*, car ce type d'information a toujours intéressé les foules avides de romanesque et de sensationnel. Cependant, cet état de fait a des conséquences extrêmement dommageables, particulièrement dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale.

Les conséquences néfastes d'une surmédiatisation

Le premier problème posé réside dans le fait que le monde politique s'empare de ces informations divulguées par la presse, afin de prouver qu'il existe de nombreuses incuries. L'Union européenne, grande donneuse de leçons de morale à l'ensemble de la planète, dont les représentants semblent avoir de piètres connaissances en histoire, est d'ailleurs toujours très prompte à réagir, généralement en condamnant ces agis-

sements, surtout quand ils sont imputés aux Américains. Des hommes politiques, notamment allemands, sont en pointe dans ce processus. Par exemple, ils n'hésitent pas à mettre en cause l'action de leurs propres services lorsqu'ils sont soupçonnés d'avoir fourni des informations à leurs homologues américains lors de l'invasion de l'Irak, opération militaire, il est vrai, condamnée à l'époque par le Gouvernement berlinois.

Le deuxième problème provient du fait que, lorsqu'une action secrète est étalée au grand jour, elle ne peut plus se poursuivre, au moins durant une longue période.

La troisième conséquence, sans doute la plus tragique, est que parfois la sécurité de membres des services secrets – plus encore celle de leurs correspondants extérieurs – est mise en jeu. Cela peut aller jusqu'à leur élimination physique. Durant la Guerre froide, plusieurs affaires de ce genre ont coûté la vie à des agents recrutés dans les pays de l'Est. Actuellement, l'adversaire, qu'il soit terroriste ou criminel, ne fait pas non plus de cadeau à ceux qu'il considère comme des traîtres. La sanction est généralement la mort, précédée de tortures infligées pour l'exemple. Il est d'ailleurs curieux que les intellectuels si prompts à dénoncer les actions américaines ne se mobilisent pas de la même manière pour condamner ces crimes abominables.

¹Centre français de recherche sur le renseignement, *Note de réflexion* N° 14.



Les satellites figurent parmi les moyens techniques les plus performants des services américains.

Un parallèle peut être fait avec les guerres révolutionnaires. Certaines élites se sont apitoyées, parfois à juste titre, sur le sort des victimes des forces colonialistes; selon ces mêmes élites, les Américains entrent aujourd'hui dans cette catégorie. Par contre, elles n'ont pas versé une larme pour les prisonniers français du vietminh (le pourcentage des survivants des camps de rééducation vietnamiens est inférieur à celui des camps de concentration nazi) ni pour ceux du FLN algérien, qui n'a jamais rendu un détenu français vivant, sans oublier le douloureux problème des Algériens qui avaient choisi la France. Pas de protestation non plus pour les

soldats israéliens capturés par des groupes palestiniens, que l'Etat juif récupère, souvent après d'âpres négociations, les pieds devant, ou pour les Américains faits prisonniers par la *résistance* irakienne qui les torture avant de leur trancher la gorge. Leur compassion ne va pas non plus aux millions de victimes des goulags soviétiques, des martyrs cambodgiens et des prisonniers politiques enfermés à Cuba, en République populaire de Chine, en Corée du Nord ou dans les jungles colombiennes.

Si l'exploitation mercantile du filon que constituent les affaires d'espionnage est la motivation première des médias, ce

n'est pas le cas de certains hommes politiques qui voient là une manière de participer à l'affaiblissement des Etats-Unis qu'ils considèrent, sans le dire ouvertement, comme leur véritable *ennemi*. Les terroristes de toutes obédiences recueillent toute leur sympathie car, s'ils en sont là, c'est la faute à la mondialisation qui a poussé des peuples entiers dans la misère, creusant ainsi le lit de la «résistance à l'opresseur», peu importe si celle-ci se traduit par des exactions qui devraient être condamnées par la communauté internationale.

Mieux comprendre la spécificité des services secrets

Afin d'éclairer le public, il convient de revenir sur ce que sont réellement les services secrets. Premier point fondamental, ce sont des organismes d'Etat qui obéissent au pouvoir politique en place et n'agissent donc pas à leur guise. Toute opération d'importance doit recevoir l'aval du pouvoir politique, souvent au plus haut niveau, étant donné la sensibilité des sujets traités. Les services permettent aux gouvernants de s'affranchir des lois nationales et internationales qui deviennent de jour en jour plus contraignantes. La première mission de ces services est d'obtenir des renseignements, c'est-à-dire des informations secrètes. Au temps de l'Internet, d'aucuns s'imaginent que tout est connu, qu'il est impossible de cacher des informations aux journalistes, aux diplomates et autres observateurs de la scène internationale. Cela est vrai dans 90% des cas, mais, ce qui est vraiment utile aux décideurs, ce sont les 10% qui restent: l'information cachée, le renseignement. Afin d'obtenir ces renseignements, les services utilisent plusieurs moyens.

1. *Les moyens techniques*, qui sont constitués par les interceptions radioélectriques, les photos ou les films pris à l'aide de satellites, d'avions-espions, de drones. Les progrès technologiques ont considérablement augmenté l'efficacité de ces méthodes, mais les spécialistes se sont vite rendu compte de leurs limites. Afin de ne pas être repérés par les caméras infrarouges aéroportées, les Serbes déplaçaient leurs engins blindés en les attelant à des boeufs qui diffusent moins de chaleur que des moteurs tournant, même au ralenti. Une contre-mesure très efficace a également fait ses preuves. Il s'agit de la déception. Durant la Seconde Guerre mondiale, afin de faire croire aux Allemands que le débarquement aurait lieu dans le Pas-de-Calais, les Américains ont constitué une véritable armée fictive équipée de leurs chars gonflables, campements ino-



Les drones permettent d'affiner les renseignements fournis par les satellites. Ici un Sentinel CL-227.

cupés, réseau radio d'un véritable corps d'armée, etc.) que les services allemands pouvaient surveiller à loisir. Pour apporter une crédibilité supplémentaire, le commandement de cette *Armée* avait été confiée au général Patton, très estimé pour ses compétences militaires par le haut commandement allemand. Cette opération est connue sous le nom code de « FORTITUDE ». Aujourd'hui, il est probable que les Iraniens se livrent à ce même type de subterfuge afin de multiplier les cibles à atteindre en cas de frappe américaine. Enfin, la méthode de la saturation, notamment dans le domaine des écoutes radioélectriques, est aussi une contre-mesure très efficace. Les analystes ont le plus grand mal, malgré des moyens de sélection informatique performants, à sortir le renseignement exact et utile au milieu du fatras de retranscriptions d'enregistrements fantaisistes.

2. *Les moyens humains* consistent principalement à recruter des agents (leur motivation est la plupart du temps financière, mais il peut également s'agir d'opposants aux régimes ou mouvements espionnés) et des honorables correspondants (HC) qui sont en général des natifs du pays. Ils comprennent également les moyens collaborationnels, c'est-à-dire les échanges de renseignements entre les services de différents pays dont les intérêts sont communs. Ces sujets d'intérêt commun sont prioritairement la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale. Par contre, dans le domaine de l'espionnage économique pudiquement désigné sous le vocable d'*intelligence économique*, la coopération est exclue dans la plupart des cas, les intérêts nationaux restant prépondérants.

3. *Le débriefing de prisonniers* qui peut fournir des renseignements utiles mais,

défaut majeur, ces derniers datent toujours. Le plus intéressant consiste alors à tenter d'en retourner un certain nombre et de les réintroduire dans leur ancien milieu. Ils deviennent alors des agents. Cette manœuvre est particulièrement délicate, surtout pour la sécurité des intéressés qui peuvent très bien trahir une seconde fois.

4. *Les moyens opérationnels*, souvent popularisés au cinéma, qui consistent purement et simplement à voler les renseignements recherchés. Par exemple, dans les années 1990, des hommes d'affaires participant à un congrès international en Chine ont pu constater que leurs ordinateurs portables avaient été vidés de leur contenu. Cette action fut cependant un travail bâclé, puisque le vol de données a pu être constaté. A la différence des voleurs, les membres des services secrets se livrant à ce type d'activité ne doivent en aucun cas laisser d'indice permettant de détecter leur opération.

5. *La diplomatie secrète*. Les services se doivent de maintenir le contact avec les gouvernements et les mouvements déclarés politiquement infréquentables, afin de recueillir des renseignements mais également savoir qui est qui et avec qui discuter, le jour où les sanctions ne seront plus de mise. C'est une mission qui est interdite aux diplomates classiques qui reçoivent pour consigne de ne pas côtoyer ces *infréquentables*. Ce fut le cas de la Libye, de la Chine, de l'ex-Yougoslavie, aujourd'hui de la Biélorussie, de la Corée du Nord, etc. Les diplomates de ces pays en poste dans des pays tiers sont alors *privés de petits fours*, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus invités aux réceptions données par l'ambassade de France et les diplomates hexagonaux ont ordre formel de ne



François Mitterrand, président de la République, a toujours affirmé n'avoir rien su de la préparation de l'opération « Rainbow Warrior »... (dessin: André-Paul Perret)

pas se montrer en public avec leurs homologues considérés comme des pestiférés. Là, les membres des services ont un rôle à jouer. C'est également le cas avec des mouvements d'opposition, même s'ils sont violents. En effet, si d'aventure, ils parviennent au pouvoir, il faut connaître ces nouveaux interlocuteurs.

Les services ont également une mission « Action » qui permet aux dirigeants politiques d'agir là où leur pays d'origine ne doit pas apparaître.

1. *L'action clandestine directe.* Ces missions sont du ressort d'organismes spécialisés dont les opérations doivent rester cachées au grand public, car ces dernières pourraient créer des incidents

diplomatiques graves, surtout en cas d'échec (par exemple l'affaire *Rainbow Warrior* qui a embarrassé la France pendant des années). C'est là que réside la différence fondamentale entre les forces spéciales et les services « Action ». Même si les savoir-faire sont globalement les mêmes, les forces spéciales n'interviennent que là où leur Etat est officiellement engagé. En Afghanistan, les forces spéciales mènent par exemple des opérations tenues secrètes, afin que les Taliban ne puissent trouver les parades efficaces. Mais pour mener une opération « Homo » (neutralisation d'individus) ou « Arma » (destruction de matériels) au Pakistan, c'est la CIA qui s'en charge, car il y a alors indubitablement violation de la souveraineté pakistanaise.

2. *L'assistance technique secrète.* L'aide apportée à des mouvements d'opposition est également du domaine de l'Action. On l'a bien vu avec le soutien que les Américains ont apporté à l'Alliance du Nord en Afghanistan. Le but consistait à faire renverser le pouvoir de Kaboul par les Afghans eux-mêmes.

3. *L'intoxication et la désinformation* peuvent également être classées dans ce type d'activité, car elles ont toujours un objectif offensif. L'opération «FORTITUDE» a largement utilisé ces moyens avec de faux agents envoyant de faux rapports à Berlin, des courriers prétendument secrets découverts *par hasard* et, plus terrible encore, des réseaux de résistants, volontairement sacrifiés, pré-



Roger Masson, chef du SR suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, savait qu'il faut avoir des contacts, même avec le diable pour obtenir des informations: il a eu des contacts avec le SS Walter Schellenberg.

parant le débarquement dans le Pas-de-Calais. Les Soviétiques étaient passés maîtres dans ce domaine. Il semble que les services américains aient été la victime de ce type d'action de la part des Iraniens qui leur ont fait croire en l'existence d'armes de destruction massive en Irak, en particulier via des mouvements d'opposition à Saddam Hussein installés à l'étranger mais pénétrés par leur service de renseignement, le Vevak.

Les Iraniens jouaient sur du velours, le Gouvernement Bush n'attendant qu'un prétexte pour abattre Saddam Hussein. Les services iraniens le leur ont servi sur un plateau et, de plus, leur ont fourni les renseignements opérationnels nécessaires qui ont permis aux forces américaines de prendre Bagdad en quelques jours. Quel était l'objectif de Téhéran? Engager Washington dans un bourbier dont il mettrait des années pour en sortir, neutralisant par là même la menace militaire qui pesait sur l'Iran classé à l'époque comme un des principaux pays de «l'Axe du mal» en raison de sa volonté d'acquérir l'arme nucléaire. Tant que les forces américaines sont engluées en Irak, elles n'ont pas les moyens opérationnels suffisants pour lancer une offensive contre le régime des mollahs. Accessoirement, Téhéran s'est aussi débarrassé, sans intervenir directement, de ses ennemis les plus proches géographiquement: Saddam Hussein et les Taliban. Un jour, ces *Covert Operations* seront enseignées dans les écoles d'espionnage comme un modèle du genre.

La responsabilité des dirigeants politiques

Les gouvernants connaissent tous les moyens décrits ci-dessus, mais ils doivent savoir ce qu'ils veulent. Ou bien ils

les emploient en acceptant les risques inhérents, ou ils décident angéliquement de ne pas les utiliser et l'existence même de ces services secrets est remis en question, car ils ne présentent alors plus aucune utilité. Certains beaux penseurs mettent en avant l'immoralité de telles activités. Cela est le cas en Europe avec l'espionnage industriel, les différents gouvernants ayant rendu hors-la-loi toute rémunération d'agents destinée à obtenir des renseignements qui permettraient de conquérir certains marchés. Le résultat ne s'est pas fait attendre: de nombreuses officines privées ont vu le jour pour apporter aux acteurs économiques les renseignements qu'ils ne pouvaient plus obtenir par la voie gouvernementale.

A terme, il risque d'en aller de même pour les autres types de renseignements, car on assiste à une privatisation de la recherche secrète qui était auparavant une des missions régaliennes de l'Etat. Les conséquences peuvent être extrêmement néfastes. En premier lieu, l'Etat n'a plus aucun contrôle sur ce type d'activité et il est possible d'imaginer les dérapages qui pourraient en découler. L'efficacité de cette activité, devenue privée, risque aussi d'être fortement compromise. Même si une grande partie des membres de ces sociétés spécialisées provient du monde du renseignement, ils ne bénéficient pas de la puissance étatique, en particulier de la mémoire des services qui stockent les informations depuis des dizaines d'années. Ces sociétés ne possèdent pas la puissance financière nécessaire à la réalisation d'opérations simultanées. Sur-tout, si de nombreuses personnes acceptent de collaborer avec un service officiel, en particulier les *honorables correspondants* qui le font souvent par pur

esprit patriotique, les informateurs de ces officines ne le feront que pour des raisons financières et n'hésiteront pas à vendre les renseignements qu'ils possèdent au plus offrant, quand ce ne sera pas à plusieurs correspondants en même temps. Même si le renseignement est bon, il ne sera vraisemblablement pas exclusif.

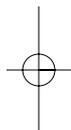
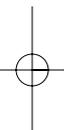
Certains observateurs n'hésitent pas à gloser sur les différents fiascos des services. C'est la contrainte partagée par tous les organismes de renseignement et d'action clandestine: les échecs sont connus et largement exploités; les succès doivent rester dans l'ombre, de manière à ne pas compromettre les actions futures. Cependant, quelques exemples échappent à la règle, souvent dans un but de propagande. Par exemple la mort d'Al-Zarqawi ou des différents *présidents* indépendantistes tchétchènes, qui sont tombés les uns après les autres.

Tout grand pays doit avoir des services secrets et les utiliser de manière adéquate, tout en maintenant un strict contrôle sur ces activités, de manière à éviter tout dérapage intempestif. Il convient de les utiliser pour les missions qui leur sont propres et de ne pas les employer dans des activités, que couvrent déjà parfaitement les diplomates et les forces spéciales. Enfin, comme les Israéliens ou les Russes, il faut être prêt à assumer ou à nier, même contre l'évidence. C'est une question de volonté et de courage politique. Les présidents G. W. Bush et Vladimir Poutine n'ont pas manqué, ce qui, à l'évidence, dérange nombre d'«imbéciles utiles» comme le disait Lénine lorsqu'il parlait de ce qui est devenu la «vieille Europe».

A. R.



Pub Demotec



Dangers et menaces pour la communication moderne

De l'espion au cyberpirate

Philipp Birrer¹

Le monde des menaces et des dangers change très vite. Si ce sont principalement les espions qui tenaient le monde en haleine pendant la Guerre froide, les dangers actuels se situent pour l'essentiel dans le domaine de la communication moderne et de l'internet. La dépendance à l'égard des moyens de communication tels que les satellites, l'Internet et le téléphone (portable) notamment a considérablement augmenté. Les entreprises et les administrations semblent ne plus pouvoir fonctionner sans ces moyens.

De nombreux secteurs économiques dépendent fortement du fonctionnement d'un réseau mondial d'échange d'informations. Ces réseaux de communication ont aussi une importance fondamentale tout particulièrement pour les gouvernements quand il s'agit de surveiller des catastrophes, de vérifier la disponibilité des ressources et de contrôler les frontières nationales. De même, le suivi de matières dangereuses et la surveillance de manifestations sportives et politiques sont largement tributaires de la capacité de fonctionnement de ces réseaux. Sans communication satellitaire, sans réseaux informatiques et sans Internet, il est aujourd'hui impossible de faire par exemple des prévisions météo exactes, ce qui peut ensuite influencer sur l'agriculture, la navigation aérienne, la logistique mondiale et les perturber considérablement. Nous ne pouvons plus éviter ces dépendances, tant les interconnexions sont nombreuses et fortes.

Le profil des pirates change

Tout comme le visage des menaces s'est modifié au fil du temps, le profil des personnes qui en sont responsables a, lui aussi, changé. Les pirates Internet de la première heure se consacraient plutôt à l'injection ludique de programmes défectueux dans les réseaux pour bloquer ces derniers. Ils faisaient appel pour cela à des connaissances informatiques de haut niveau. Les pirates du XXI^e siècle, qui ont une formation rudimentaire, cherchent principalement à s'approprier de manière illicite des informations sensibles qui promettent une réussite commerciale. Pour simplifier, on pourrait dire qu'il s'agit de voleurs modernes.

En raison de l'utilisation toujours plus étendue des voies de communication par satellite et Internet, chacun peut dorénavant être la cible d'attaques et doit donc réfléchir à la sécurité des échanges d'informations. E-banking, déclaration d'impôts, bulletin de salaire et achats en ligne ne sont que quelques-uns des domaines où personnes privées, entreprises et aussi gouvernements sont concernés et préoccupés par un contact quotidien avec des informations. Peut-on encore se sentir pleinement en sécurité sans une protection efficace des informations sensibles et secrètes et de leurs échanges? Dans un réseau mondial d'informations, les notions de danger et de menace prennent une nouvelle dimension, on ne voit pas l'attaquant

¹Marketing Manager chez Crypto SA. Cet article a paru dans *CryptoMagazine* 1/2009. Merci à sa rédactrice en chef d'en avoir autorisé la reprise.

physiquement, les attaques sont masquées, invisibles et peuvent se produire sur tous les canaux possibles. Nous devons tous réfléchir à la mise en œuvre de moyens adéquats de défense et/ou de résistance.

Menaces par «malware»

L'Internet est utilisé de manière toujours plus intense et les dépendances à son égard deviennent toujours plus grandes. Vu que tout le monde peut être touché par ce danger, le risque d'infection par *malware* provenant de l'Internet prend une très grande importance. On appelle *malware* tout type de programme nuisible qui exécute des fonctions indésirables et nuisibles. Etant donné qu'en général, aucun utilisateur ne tolère sciemment des programmes nuisibles, les fonctions malveillantes sont habituellement camouflées ou le logiciel s'exécute en arrière-plan sans être remarqué. Le terme *malware* regroupe divers types de virus informatiques, de vers informatiques, de chevaux de Troie, d'attaques par porte dérobée, d'attaques par déni de service, de programmes espions, de *scareware*, voire de composeurs. Ils ont tous en commun qu'ils agissent sur le système sans autorisation, notamment en détournant et en transférant des informations.

Le raffinement des attaques par Internet augmente constamment. Selon une étude de *F-Secure*, la quantité de *malwares* produits et propagés en 2007 est égale à celle des vingt dernières années cumulées. Il suffit d'une seule connexion réseau vers l'Internet comme point d'attaque possible pour risquer une infection. Des erreurs de logiciels peuvent constituer des points faibles

(vulnérabilités) pour des attaques indésirables qui ne peuvent être corrigés que par des mises à jour (*patches*). Dès qu'ils ont trouvé une prise, les pirates essaient de l'exploiter de manière ciblée et de lancer une cyberattaque.

Le but de ces attaques – contre des banques, des instituts ou des organisations – est la collecte systématique d'informations confidentielles sur les serveurs concernés. Aux Etats-Unis en 2007, le Pentagone a dû couper mille cinq cents ordinateurs de l'Internet après une cyberattaque, y compris le serveur de messagerie visé. En août 2008, des pirates non identifiés ont copié les données clients (y compris tous les détails des cartes de crédit) de plus de huit millions de personnes dans une base de données de Best Western Hotel Groups. De telles histoires et attaques sont publiées de plus en plus souvent, parce que toujours plus d'entreprises utilisent l'Internet.

Les menaces de ce type doivent être prises très au sérieux. Il est indispensable de prendre une série de dispositions sur divers fronts pour relever les défis du XXI^e siècle. Pour écarter ces dangers, il faut non seulement des pratiques et des processus d'administration, une formation et une sensibilisation des collaborateurs, mais aussi des mesures techniques de protection des données sensibles. Car une chose est claire à l'heure actuelle: pas plus aujourd'hui que demain, nous ne pouvons renoncer à communiquer par les réseaux informatiques².

P. B.

²Sources: Tracking and Tracing Cyber-Attacks: Technical Challenges and Global Policy Issues; Howard F. Lipson, CERT Coordination Center; Special Report CMU/SEI-2002-SR-009. F-Secure Corporation, Helsinki, Finlande; www.f-secure.com.

Baptême du feu pour un jeune Saint-Cyrien en Afghanistan

Lieutenant Benoît de Guillebon¹

Quel jeune lieutenant ne s'est pas un jour demandé s'il serait capable, dès le début de sa carrière, de commander sa section au feu. Plus que le simple récit de mon premier contact, je tenterai de donner des éléments de réponse à cette sempiternelle question.

Commençons par dresser le tableau de la situation tactique du lieu de l'engagement du groupement tactique interarmes « Kapisa », réparti sur les *forward operational base* de Nijrab et de Tagab dans la province de la Kapisa. La vallée d'Alasay est le centre névralgique de l'activité insurgée en Kapisa. Sans pouvoir dénombrer précisément le volume ennemi, il est estimé entre cent et deux cents combattants pouvant être renforcés en quelques heures. Ils sont organisés en plusieurs rideaux défensifs s'appuyant sur les mouvements de terrain situés de part et d'autre de la vallée. Celle-ci, large d'environ deux kilomètres, s'étend en profondeur sur huit kilomètres d'ouest en est. Deux axes principaux la sillonnent, l'un au Nord et l'autre au Sud.

Aujourd'hui, 7 mars 2009, la 2^e compagnie du 27^e bataillon de chasseurs alpins renforcée de 2 sections d'infanterie de la 4^e compagnie et d'une section

d'appui mortiers du 93^e régiment d'artillerie de montagne, a pour mission de reconnaître l'axe sud jusqu'au troisième rideau défensif. Il s'agit d'évaluer la réaction de l'ennemi en vue d'une mission future du groupement tactique interarmes ayant pour but d'appuyer la construction de deux *combat outpost* de l'armée nationale afghane: 4 sections d'infanterie, 1 patrouille blindée, 1 section du 2^e régiment étranger du génie, les appuyés de la compagnie avec 1 VAB² canon de 20 mm, 1 groupe de tireurs d'élite, 1 équipe JTAC et 1 section d'appui mortiers sont déployés sur le terrain. Ma section est en position intermédiaire dans la vallée à hauteur du deuxième rideau défensif ennemi. Elle a pour mission de tenir une portion de l'axe pour permettre le désengagement de la vallée en sûreté.

La section au feu

Ayant posé le décor, nous pouvons entrer dans le vif du sujet que je traiterai en deux parties. Une partie décrivant chronologiquement la mission, puis une deuxième pour en analyser les différentes phases.

Forward operational base de Nijrab, réveil. 3 h 15: la section en ordre de

¹Promotion Lieutenant Brunbrouck (2004-2007), chef de la 1^{re} section de la 4^e compagnie du 27^e bataillon de chasseurs alpins. Article aimablement communiqué par Pierre Streit, directeur scientifique du Centre d'histoire et de prospective militaires à Pully.

²Véhicule de l'avant blindé.



Un point d'appui de l'OTAN, quelque part en Afghanistan.

combat est rassemblée au niveau des VAB. 3 h 30: départ pour Tagab. A 4 h 00, en passant au niveau de la *Forward operational base* de Tagab le commandant de la 2^e compagnie, rejoint notre rame de véhicules et s'installera avec mon groupe *Milan* sur les hauteurs Sud dominant l'axe et le centre de la vallée. Une fois ces derniers en appui, je démotorise un peu plus loin avec les deux groupes de combat. 5 h 00, je profite de l'obscurité pour étirer mon dispositif le long d'un village et ainsi écarter le risque de débordement et d'une embuscade sur le chemin du retour lors du désengagement de la compagnie. En parallèle, les commandos de montagne en soutien de l'armée nationale afghane mènent une patrouille au plus loin dans la vallée.

6 h 30, premier contact avec les insurgés. Un soldat de l'armée nationale afghane trouve la mort, un deuxième est porté disparu et un troisième est blessé par balles. La section de réserve de la

compagnie intervient avec le VAB sanitaire pour procéder à l'évacuation du blessé et du mort.

De ma position, je n'entends qu'un échange de coups de feu et je ne suis pas encore réellement impliqué dans le combat. Seules quelques roquettes tirées en tir courbe atteignent la zone de mes VAB dont une à moins de cinquante mètres. Elle n'explose pas. Cela donnera lieu à la réflexion du capitaine adjoint: « Tout va bien alors si elle n'a pas pété! » L'armée nationale afghane parvient peu à peu à se désengager appuyée par les commandos de montagne. Pendant ce temps, la section qui a patrouillé au plus profond dans la vallée, a pu reconnaître la future zone d'installation du *combat outpost*.

9 h 00, le commandant d'unité ordonne le désengagement du sous-groupe tactique interarmes. Je recueille un à un les éléments les plus avancés dans la

vallée. Au passage des derniers, ma section repère un personnel en treillis « Armée nationale afghane » armé d'un RPG-7, environ 500 m à notre Est, à proximité du village de Darwali. Le soldat afghan étant toujours porté disparu, le capitaine a préparé entre-temps une manœuvre pour aller le récupérer. La section « Jonquille 20 », qui a pour mission de recueillir ce personnel, arrive au niveau du village de Darwali vers 10 h 00 et ouvre le feu sur deux insurgés armés. Le premier, blessé, sera évacué, tandis que le second réussit à prendre la fuite.

Embuscade

Une fois le désengagement de « Jonquille 20 » effectué, vient mon tour. Je regagne l'axe à 200 m au sud de ma position. Les VAB restent en appui et avanceront au dernier moment pour permettre de remotoriser ma section à l'abri, derrière les premières maisons du village de Shekut. Au moment où les premiers éléments arrivent à l'entrée du village, les insurgés ouvrent le feu. Nous sommes pris à parti depuis des murets dans le découvert à l'Est, les fenêtres et les toits du village à l'Ouest, les arbres dans le wadi situé au Nord. Il y a même des tireurs ennemis qui se dévoilent au sud de l'axe dans une lisière et dans un bosquet. Certains sont en treillis de l'armée nationale afghane. Rapidement, je me rends compte que l'ennemi a réussi à s'imbriquer dans une partie de mon dispositif (son mode d'action préféré) et à couper le chemin de repli d'un groupe. Nous sommes encerclés et isolés du reste de la compagnie.

En dépit du volume ennemi et de l'intensité des feux, nous parvenons à rompre rapidement le contact, ce qui prendra tout de même une dizaine de

minutes. Une fois remotorisés, nous essayons encore des tirs sur plus d'un kilomètre avant de rallier le reste du sous-groupement tactique interarmes. Le retour sur la *forward operational base*, où nous arrivons vers 13 h 30, s'effectue sans encombre. Dans le feu de l'action tout s'est passé très vite. Il me faut attendre le retour sur Nijrab pour analyser dans le détail ce que nous venons de vivre.

Des expériences

Revenons donc sur le cœur de notre engagement: notre réaction à l'embuscade. De 7 h 30 à 10 h 00, l'action principale se déroulant à plus d'un kilomètre de ma position, j'en ai profité pour planifier mon désengagement. Quand je reçois l'ordre de me retirer, après presque trois heures de contact à l'est de ma position, il règne un silence pesant. Plusieurs colonnes de femmes et d'enfants ont quitté le village, ce qui généralement n'est pas bon signe. La vigilance est accrue pour tous les chasseurs qui guettent le moindre détail anormal. Puis, d'un coup, l'embuscade éclate.

Chacun se poste et riposte. L'ennemi est invisible. Son embuscade était presque parfaite à ceci près que le coup d'arrêt n'a blessé personne. Avant de réagir, je dois prendre en compte plusieurs facteurs. Tout d'abord l'ennemi, dont il faut rapidement estimer volume et position. Ensuite les frictions propres à tout engagement qui se sont traduites ici par la perte de la liaison avec un groupe qui s'est engouffré dans le village d'où venaient certains tirs et, ce que je n'avais pas prévu, l'impossibilité de communiquer par radio avec tous les éléments sous le feu, en raison d'un volume sono-

re trop élevé. Malgré tous ces paramètres, la décision doit être la plus rapide possible. Je donne l'ordre au premier groupe de remotoriser. Un tir de missile du groupe *Milan* toujours en appui nous offre un court répit. Néanmoins, je ne vois toujours pas ressortir le groupe entré dans le village. J'envisage alors plusieurs solutions pour aller rapidement le recueillir avec ses éventuels blessés et me prépare à réengager le premier groupe. Heureusement, je le vois ressortir une centaine de mètres plus loin.

Les roquettes de *RPG-7* tombent toujours à proximité des *VAB*. Je m'assure que personne ne soit oublié sur le terrain lors du décrochage. Une fois que j'en ai la certitude, toujours appuyé par mes mitrailleuses de 12.7 mm, je me désengage à mon tour. Les *VAB* s'extrait à vive allure de la *kill zone*. En rejoignant la compagnie, nous ne sommes plus sous le feu, les 12.7 se calment, les *VAB* ralentissent. Mais il s'agit à présent de rester concentré et de ne pas se relâcher avant le retour sur la *forward operational base*. Il faut à nouveau être en mesure de réagir à une autre embuscade ou à un engin explosif improvisé. L'anticipation reprend à nouveau le dessus sur la réaction, ce qui rend la conduite de la manœuvre plus aisée.

Ce que je retiens de ce combat: lors d'un contact de haute intensité il reste le réflexe. Le drill trouve donc ici tout son aboutissement. Pour le reste, tout est affaire d'adaptation à la situation ennemie et au terrain, mais les fondamentaux du combat et du commandement ne changent pas. Individuellement, la bonne réaction a été conditionnée par la maîtrise des actes réflexes, collective-

ment, par la détermination et la cohésion de toute la section. Pour le chef, il faut ajouter au préalable la conscience et surtout l'acceptation du risque, de ses conséquences ainsi que la capacité de s'adapter à un événement imprévu. De la rapidité et de la pertinence de la réaction dépend la survie de la section. Cette rapidité n'a été rendue possible que par l'entraînement.

C'est en effet celui-ci qui est déterminant dans tout engagement. Mais en considérant la guerre comme une science expérimentale, il faut accepter que, par nature, l'expérience vienne infirmer un présupposé, et que l'inattendu survienne, autrement dit que le combat ne soit pas le reflet de l'entraînement. Prenons la mission en tant qu'expérience au sens scientifique du terme.

Au préalable, se situe la méthode de raisonnement tactique, version militaire du protocole expérimental, qui aboutit à l'ordre initial. Ce protocole est basé sur des suppositions, telles que les modes d'actions ennemis. Jusqu'à présent, tout est scientifiquement élaboré et, par conséquent, peut s'enseigner en école. Il ne s'agit ni plus ni moins que de la théorie. Le passage à la pratique est plus délicat. De fait, pour un même protocole, le résultat d'une expérience n'est pas toujours identique, car l'environnement est plus complexe que le modèle que l'on s'en fait. Nous entrons alors dans un autre domaine, celui de la réactivité et de l'adaptation qui n'est pas enseigné en tant que tel mais qui s'acquiert en école. En effet, le but de l'entraînement n'est pas de donner une manœuvre toute faite pour répondre à une situation, mais plutôt de créer un catalogue de réactions à différentes situations, desquelles se rapprochera la situation

réelle, permettant par analogie une sage et rapide décision au moment voulu. L'inattendu peut survenir: aucune situation vécue ne s'en rapproche. Dans ce cas, le bénéfice de l'entraînement est d'avoir développé la capacité d'adaptation. La solution viendra d'autant plus vite que l'on est expérimenté.

C'est là que le jeune Saint-cyrien doit compenser son inexpérience initiale par une *expérience théorique* tirée de l'étude des retours d'expérience permettant de s'approprier l'expérience des prédécesseurs. Ainsi, j'ai eu la chance les deux semaines précédant l'arrivée de ma section sur le théâtre, d'être binômé avec un adjudant, chef de section du 8^e Rpima, ayant passé cinq mois ici. A mon tour, je retransmettrai au chef de section du 3^e Rima qui me relèvera dans quelques mois toute l'expérience que j'ai acquise au cours des opérations que j'ai conduites avec ma section.

Comment ne pas établir un parallèle avec la pratique de la montagne? Une course en montagne se prépare toujours par une étude détaillée du topo, laissant néanmoins l'incertitude sur la météo et l'ensemble des risques objectifs. Pour parer à cet imprévu, la cordée doit faire preuve d'une bonne capacité de réaction qui dépend de sa connais-

sance technique, de son expérience et de sa cohésion. Le combat se déroule de la même manière. Le risque objectif existe (engin explosif improvisé, embuscade). De même que, pour franchir un passage exposé, on placera plus de points de protection, en combat ce sera un bon appui. Dans ce domaine l'expérience fait gagner en fluidité que ce soit dans la pose des points de protections ou dans la *lecture du terrain*. Jusqu'ici tout est dans l'anticipation, fruit de l'apprentissage et bagage du Saint-cyrien à son arrivée en bataillon. Mais par définition, l'imprévu sort de ce cadre. Aussi important que la maîtrise de la théorie et que la réactivité, s'ajoute inévitablement le facteur humain. Comme en montagne où l'on teste sa cordée sur une sortie facile avant une course engagée, il est nécessaire de bien connaître sa section, donc de s'être entraîné avec elle au préalable.

Pour conclure, je pense qu'un jeune Saint-Cyrien possède tous les outils pour être engagé au combat. Bien sûr, reste l'épreuve du feu qui ne peut être reproduite à l'entraînement mais il faut alors oser commander ses hommes au feu, comme en montagne on ose sa première sortie en tête de cordée³.

B.C. (16 avril 2009)

³Nous avons supprimé les acronymes qui rendent le texte illisible pour un lecteur qui n'est pas initié. GTIA: groupement tactique interarmes; FOB: forward operational base; COP: combat oupost; ANA: armée nationale afghane; TAC: joint tactical air controller; SGTIA: sous-groupement tactique interarmes; IED: improvised explosive device; MRT: méthode de raisonnement tactique.

UBS Porrentruy

Chars de combat, éléments essentiels dans le combat moderne

Si la lecture du mensuel *Raids* s'avère toujours instructive, ses hors-série sont de précieux documents, richement illustrés et rédigés par des experts. Pierre Razoux, spécialiste des forces armées israéliennes, a réalisé, peu après les affrontements du Sud-Liban, un «Tshal au combat» particulièrement éclairant. Mais ce sont le plus souvent les matériels et leurs doctrines d'emploi qui sont à l'honneur dans cette collection.

Ainsi, les deux numéros sur «L'infanterie mécanisée en action» de Pierre Santoni et ceux consacrés aux hélicoptères de combat par Frédéric Lert. Marc Chassillan, ingénieur militaire et expert des systèmes blindés, a déjà publié les trois premiers tomes de la série «Les chars de combat en action». Le quatrième revient sur les évolutions récentes dans l'emploi du char de combat, particulièrement en zone urbaine, face à l'adversaire irrégulier, dans le cadre d'une intervention ou d'une stabilisation.

Certains experts autoproclamés ou autres analystes, militaires ou civils, des questions de défense soutiennent, à intervalles réguliers et à grand bruit, la mort du char de combat. Invariablement, les fossoyeurs de ces *grands dinosaures qui refusent de disparaître* doivent remiser, de plus ou moins bonne grâce, leurs pronostics au placard, jusqu'à la prochaine fois!

Le char de bataille, qui évolue dans son architecture et ses modalités d'emploi, reste un élément essentiel du combat actuel et futur. Il demeurera le poing blindé indispensable, le seul engin capable de combiner efficacement choc, feu et manœuvre pour obtenir la décision. Seul, le char est déjà redoutable! Combiné avec une infanterie mécanisée de qualité, soutenu par du génie de combat, éclairé par la palette moderne de moyens de renseignement, appuyé par les feux de l'artillerie et de l'aviation, il constitue un pion essentiel de la manœuvre victorieuse.

Deux grandes tendances se font sentir dans l'évolution du char de bataille: la première liée aux flottes dont se dotent les Etats, la seconde à la valorisation de l'engin, à son emploi dans des scénarios non prévus, voire fortement déconseillés à l'origine.

Des flottes qui se densifient dans des aires géographiques nouvelles

Dans le monde, il n'y a pas *explosion* du nombre de chars, mais de nombreux pays occidentaux, autrefois impliqués dans l'affrontement Est-Ouest et ses perspectives de combats conventionnels blindés-mécanisés de haute intensité, réduisent sensiblement leurs dotations en char lourds voire, pour certains, abandonnent purement et simplement

ce système d'arme. Pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, aucun des grands pays occidentaux traditionnellement producteurs de chars (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie) ne développe de nouveaux modèles, se contentant d'améliorer les engins existants.

Conscients en revanche que le char est un outil de puissance incontestable de plus en plus utile, la Turquie, des pays moyen-orientaux (Pakistan, Inde, Iran) et asiatiques (Chine, Corée du Sud, Japon) consentent de gros efforts pour obtenir une quasi-autonomie technologique et une maîtrise du savoir-faire dans la réalisation de chars purement nationaux de qualité. Ces pays ambitionnent de posséder des milliers d'engins d'un excellent niveau qualitatif. Ils s'inspirent fortement ou copient simplement les meilleurs engins existants qui ont fait leurs preuves au combat.

On peut parler d'une prolifération dans certaines aires géographiques. Cette tendance devrait interpeller les dirigeants et décideurs occidentaux, souvenant-ils de balayer d'un revers de manche tous les arguments qui militent en faveur du maintien d'une flotte de chars significative, ce leur semble un héritage anachronique de la Guerre froide.

Valorisation et diversification d'emploi des engins occidentaux

Le char de combat, la plateforme la plus mobile, la plus protégée et la plus polyvalente, peut presque tout faire, attaquer, défendre, reconnaître, appuyer, protéger, tenir un point, contrôler une zone. Aucun autre engin n'est à même de remplir autant de missions différentes!

Les expériences récentes des Israéliens au Liban, des Anglo-Saxons en Irak, des Canadiens en Afghanistan ont conduit les tenants du « Tout léger » à remiser, pour un temps, leurs projets révolutionnaires dans les cartons: le char lourd s'est imposé naturellement comme le seul engin de combat apte à se mouvoir partout, à encaisser les coups et à riposter avec une puissance et une précision inégalées, au plus prêt des troupes à soutenir.

S'il reste un engin offensif par essence, le char a vu ses missions se diversifier: assaut en zone urbaine, convoi, dissuasion dans les opérations de maintien de la paix, etc. Les utilisateurs occidentaux, avec un pragmatisme et une promptitude diverse, ont pris acte de ses nouvelles exigences et ont cherché à valoriser les chars existants pour qu'ils puissent les remplir au mieux.

Ce retour du char dans des missions si différentes de celles prévues pendant la Guerre froide a entraîné des modifications dans l'architecture et l'équipement des engins: renforcement des blindages latéraux, du toit, du plancher et de l'arrière; généralisation de la nécessité de monter des armements télé-opérés, puisque le char doit pouvoir combattre toutes écrouilles closes dans un environnement où il attire les projectiles les plus divers (comme le disait Patton, « la mitrailleuse est l'arme la plus utile du char »); possibilité de communiquer plus efficacement avec l'infanterie d'accompagnement et de se situer dans un espace de bataille numérisé; optimisation des moyens d'observation tous azimuts; développement de nouvelles munitions antipersonnel et anti-bunker pour l'armement principal (de type *HE*, *HESH*, *Canister*, voire thermobarique).

Dans le même ordre d'idée, la présence d'armes à trajectoires courbe et/ou à fort débattement (type mortier léger servi sous blindage, présent sur la classe *Mer-kava*, ou lance-grenade automatique sur le châssis) serait un plus, de même que la possibilité de mise en œuvre d'armes à létalité réduite pour le contrôle de foule.

Mais l'arrivée des drones de contact et, dans un avenir proche, des robots terrestres utilisant des moyens sophistiqués de reconnaissance et de désignation de cibles pourra aussi offrir aux chars la possibilité de tirer des munitions guidées « derrière la crête » ou l'immeuble. Enfin, à côté de ces moyens offensifs, les chars actuels devraient recevoir des systèmes de protection renforcée, *hard-kill* et *soft-kill*.

Combat en zone bâtie

En Irak, les Britanniques, qui doivent prendre la ville de Bassora, engagent dans un premier temps des chars lourds, appuyés par de l'infanterie et des sapeurs à bord de véhicules blindés. Une fois la ville prise, des blindés de plus faible tonnage peuvent prendre le relais. Dans de tels engagements, le char lourd doit pouvoir combattre des cibles situées plus ou moins haut dans les immeubles, des objectifs dissimulés derrière un bâtiment ou une crête, tirer à l'arme automatique depuis un tourelleau protégé ou téléopéré, engager des armes non létales et, surtout, mettre en échec les armes antichars portatives modernes, également celles qui l'attaquent par le toit. L'observation par les membres de l'équipage à l'intérieur de



Aujourd'hui, on n'hésite pas à pénétrer en zone bâtie avec des chars de combat. Ici, un M-1 américain quelque part en Irak.

la tourelle – vitale dans un tel contexte – justifie la présence sur les côtés et à l'arrière de caméras protégées. Les ingénieurs travaillant sur le *Leopard* envisagent même un cinquième homme d'équipage pour servir le système d'information tactique et assurer la surveillance tous azimuts autour du char.

Le toit de la tourelle du *Merkava-4* est formé de 20-30 centimètres de blindage, capable d'encaisser l'impact d'un missile lourd arrivant sous environ 70 degrés d'incidence, une situation fréquemment relevée lorsque les chars israéliens étaient pris à partie depuis les hauteurs par le Hezbollah ou les Palestiniens. Les ingénieurs n'ont laissé que écoutille du commandant sur la tourelle, ceci étant possible, puisque le char a une porte arrière.

N'en déplaise aux idolâtres de la roue, les chenilles du char lourd lui permettent de franchir presque tous les obstacles en milieu urbain, en particulier les tas de gravats d'immeubles, composée de blocs de ciment et de barres d'acier. Les bordures en béton, si courantes pour aménager les abords des axes, restent infranchissables pour les blindés à roues. Il n'en reste pas moins que le char, en zone bâtie, a tout avantage à disposer, vu les obstacles, d'un dispositif de tension automatique des chenilles et d'une lame dozer.

Grâce au blindage spécial du plancher du châssis comme sur le *Leopard 2A6M*, l'équipage bénéficie d'une bonne protection contre les mines et les engins explosifs improvisés.

Conclusion

Le char lourd a encore de beaux jours devant lui et continuera à rendre de grands services, bien au-delà de son rôle traditionnel de *casqueur de chars*, dans les déploiements extérieurs où sont engagés les contingents occidentaux. Encore faut-il, autre sujet qui fâche, que ces pays disposent des moyens de transport stratégiques, notamment par air, permettant de les déployer rapidement. Marc Chassillan, à ce sujet, écrit fort justement : « L'*A400M* n'est qu'un gros *C-130* mais il ne permettra pas l'acheminement stratégique de moyens lourds à longue distance. La France doit réfléchir rapidement à l'acquisition de cette capacité stratégique. »

Toutefois, si le char est un élément essentiel de destruction et d'occupation du terrain, il reste avant tout une arme offensive et dissuasive : dans un conflit contre-insurrectionnel, il appuiera le travail de l'infanterie dans les phases *dures*, mais ne pourra remporter la victoire. De même, son déploiement implique un soutien logistique très important. Il serait toutefois dommage de s'en priver eu égard aux services qu'il peut rendre à la troupe.

La carrière militaire est-elle encore compatible avec l'entreprise?

Florencio Artigot

A l'armée comme dans la vie civile, le constat est le même: la fonction d'officier entre toujours plus en concurrence avec la carrière professionnelle. De nos jours, les galons ne sont plus un atout pour gravir les échelons au sein de l'entreprise, tant s'en faut. « Devenir officier supérieur est un inconvénient pour la carrière internationale mais c'est un devoir national¹ ».

« De grands dirigeants arrivent à concilier les deux parcours et, pour certains, même un troisième dans la vie politique, mais ils sont toujours plus rares », aime à dire Peter Hasler, ancien directeur de l'Union patronale suisse. Nom-

breux sont aujourd'hui les directeurs de ressources humaines qui demandent de choisir entre les deux carrières. Car quand un collaborateur paie ses galons, c'est l'entreprise qui passe à la caisse. La facture se règle moins en espèces sonnantes et trébuchantes qu'en temps et en disponibilité. Or, dans le concept actuel « Armée XXI », un simple soldat passe en moyenne 262 jours de sa vie sous les drapeaux. Les carrières d'officiers sont évidemment plus coûteuses pour les entreprises, étant donné qu'un lieutenant devra s'absenter 770 jours, un capitaine 900, un major 1050, un lieutenant-colonel 1150 et un colonel 1200. L'injection de forces vives dans

	Bénéficiaires des allocations en cas de service (APG)				Total	Allocations en cas de maternité ²
	Armée	Service civil	Protection civile	Autres ¹		
2001	208'007	2'833	96'394	9'549	316'783	–
2002	200'570	3'697	89'182	8'990	302'439	–
2003	207'992	4'278	76'206	29'900	318'376	–
2004	143'327	4'007	58'153	33'723	239'210	–
2005	164'119	4'101	57'699	38'935	264'854	28'102
2006	170'739	4'360	54'947	38'073	268'119	54'769
2007	176'303	4'536	55'428	41'681	277'948	56'381

Statistiques basées sur un effectif couvrant le 90% des bénéficiaires.

¹ Recrutement, jeunesse et sport, moniteurs jeunes tireurs.
² Introduites le 1^{er} juillet 2005.

¹Cet article a paru dans *Patrons*. Publication du Centre patronal, mars 2009.

les postes de commandement de l'armée de milice a donc un coût caché (*opportunity cost*) important.

Les cadres aiment moins le gris-vert

Comme le soulignent plusieurs responsables ressources humaines, les entreprises sont devenues conscientes du coût de l'armée de milice et elles ne sont plus forcément disposées à l'assumer. Celles-ci n'encouragent plus leurs cadres à grader: elles préfèrent délivrer elles-mêmes les qualifications de plus haut niveau ou les acheter sur le marché de la formation continue. De plus, (...) 42% des membres de la direction des cent plus grandes entreprises suisses sont aujourd'hui d'origine étrangère; en se concentrant sur les seules entreprises cotées SMI, cette part arrive même à 60 %. L'appartenance au club des officiers supérieurs n'est donc plus un avantage, car bon nombre de réseaux



L'officier de milice...

de relations se doivent d'être internationaux et dépassent très largement les frontières de la Suisse. Il est donc loin le temps où le grade d'officier de haut rang était un sésame indispensable pour intégrer la direction du grand assureur Winterthur, d'ailleurs aujourd'hui devenu AXA Winterthur. Rappelons-nous aussi qu'au début des années 1990, les grandes banques avaient encore la réputation de constituer leurs états-majors en puisant dans ceux de l'armée fédérale. Il est d'ailleurs piquant de constater que le président du conseil d'administration d'UBS, Kaspar Villiger, était chef du Département militaire fédéral de 1989 à 1995. Est-ce le signal d'un retour aux anciennes valeurs?

Le coût des absents

Contrairement à la plupart de ses voisins européens, la Suisse pratique un engagement de type milicien. La vie active se mêle donc à la vie militaire. Ainsi, à la différence des pays dont l'armée est constituée de professionnels, le travail qui est effectué au profit de la défense nationale n'est pas acheté au prix du marché. Lorsque le citoyen-soldat s'absente de son travail pour un cours de répétition ou un service d'avancement, une solde lui est versée. A cette solde qui dépend du grade (5 francs par jour pour un soldat, 12 francs pour un lieutenant et 23 francs pour un colonel), il faut ajouter une allocation pour perte de gain (APG). Ces indemnités peuvent s'apparenter à un salaire, mais elles ne reflètent en aucun cas le vrai coût du travail, puisqu'elles sont plafonnées.

Souvent, dans la pratique, les entreprises versent l'intégralité du salaire pendant la période d'absence de l'employé

et encaissent l'indemnité à sa place. La différence entre le salaire versé et l'APG perçue est ainsi une charge pour l'entreprise. En 2007, le montant total des APG versées aux militaires était de 767 millions de francs, soit 120 francs par jour et par soldat. Mais, à cette distorsion s'ajoute un autre coût pour le secteur privé. En effet, l'absence temporaire de l'employé entraîne un coût organisationnel sous forme de frais de poste de travail et de frais de remplacement. Lorsqu'une telle situation se produit, trois possibilités s'offrent alors à l'entreprise. La première consiste à laisser le poste vacant, ce qui occasionne une perte correspondant au minimum des frais fixes du poste en question. La deuxième possibilité repose sur une redistribution du travail de l'employé absent. Cette option a pour principal effet d'augmenter le temps de travail moyen au sein de l'entreprise, ce qui entraîne un coût sous forme d'heures supplémentaires et de baisse de productivité moyenne, étant donné que les remplaçants ne seront jamais aussi efficaces que la personne manquante. En dernier recours, l'entreprise peut engager un auxiliaire pendant une courte période. Ce dernier choix, en plus de diminuer la productivité moyenne, engendre des coûts de recherche et de formation. Le système de milice helvétique, qui revient à une affectation de la force de travail par voie de contrainte, a donc un coût d'opportunité important.

Un effort supportable pour les entreprises

Mais l'approche économiste n'est pas tout car, si la carrière militaire a perdu une grande part de son attrait dans les entreprises, il existe encore des voix qui défendent l'expérience acquise en

tenue gris-vert. Comme le souligne Denis Froidevaux, brigadier et secrétaire général du Département de la sécurité et de l'environnement du Canton de Vaud, « la formation militaire distille certaines valeurs. L'officier supérieur peut ainsi apporter à l'entreprise des compétences acquises pendant son *cursus* militaire comme l'éthique, la gestion de crise et l'apprentissage rapide des processus décisionnels. » Conscients que l'absence temporaire d'un gradé engendre des coûts pour l'entreprise, les défenseurs du concept « Armée XXI » estiment que les nouvelles technologies peuvent aider à rendre plus compatible le haut gradé et l'économie moderne. « L'officier doit rester connecté à son entreprise pendant qu'il effectue ses jours de services. Voilà pourquoi je passe au moins deux heures par jour en contact direct avec mes collaborateurs afin de ne pas perdre le contrôle des dossiers. » Internet et le téléphone mobile seront-ils la planche de salut de l'armée de milice helvétique ?

Une chose est sûre: l'armée de milice reste le meilleur type d'organisation militaire dans un pays comme le nôtre, qui tient à son indépendance et à sa neutralité; sans compter qu'il est aussi probablement le moins coûteux. Même si l'engagement de tous les militaires (6,4 millions de jours de service en 2008) correspond en équivalent plein temps à une entreprise de 27000 employés (soit le nombre de personnes qui travaillent dans la distribution et l'exploitation de la Poste), il est crucial de conserver ce système de défense.

Mais le plus étonnant de l'organisation milicienne, c'est son évolution depuis vingt ans. Car, ne l'oublions pas, l'armée dans son mode de fonctionnement



...traîne des «casseroles» dans l'entreprise.

ancien en trois tranches (élite, landwehr et landsturm) avait utilisé 12 millions de jours de service en 1990. Aujourd'hui, ce volume est deux fois moins important. De plus, une grande partie des jours de service est effectuée par les jeunes avant leur première embauche, ce qui réduit fortement les coûts des absences supportés par l'économie. A cela s'ajoute le fait que l'introduction du service long permet à une partie des citoyens-soldats de se présenter sur le marché du travail avec un *cursus* militaire entièrement accompli, ce qui offre des sources d'économies aux employeurs. La forte diminution du nombre d'absences d'employés expérimentés est ainsi une très bonne nouvelle pour les entreprises. C'est aussi une excellente nouvelle pour la défense nationale soucieuse de montrer qu'elle procède à de nombreuses économies. Pourquoi? Tout simplement parce que le coût caché de la milice est étroitement lié au volume des jours de service. Une étude mandatée par le Département de la défense avait estimé ce coût à 2 milliards de francs en 1998 pour 7,2 millions de jours de service. Finalement, cela signifie que la défense natio-

nale a produit ces dernières années un effort économique exceptionnel en diminuant drastiquement le nombre de jours de service.

Reste évidemment à considérer l'aspect militaire des choses. Car, à force de tailler des croupières dans les bataillons, l'armée atteint aujourd'hui un socle incompressible du point de vue de son efficacité et de sa crédibilité. Elle mérite pourtant sans le moindre doute d'être préservée dans sa conception fondamentale parce qu'elle constitue un système performant et bien moins coûteux qu'une armée de professionnels. Il est donc vital que les entreprises continuent de lui fournir une partie de sa main-d'œuvre, ce malgré les critiques... qui sont légion.

F. A.

Cursus militaire: état des lieux

Le service normal

La durée du service obligatoire est de 330 jours de service au maximum. Dans la pratique, les citoyens-soldats accomplissent environ 262 jours sous les drapeaux. Il y a donc une différence avec l'ancienne organisation «Armée 95», qui tablait sur 300 jours de service. L'introduction du concept «Armée XXI» a provoqué de facto une baisse de 15 % en moyenne du nombre de jours de service.

Le service long

Les militaires en service long sont des soldats de milice qui accomplissent la totalité de leur service obligatoire en un bloc de dix mois. Après avoir accompli l'instruction de base, les soldats sont engagés pour des missions subsidiaires

de sûreté et d'aide militaire en cas de catastrophe. Afin de conserver l'esprit de milice de l'armée suisse, seul 15 % d'une classe d'âge peut choisir le service long.

Un diplôme de formateur reconnu dans le civil

Grâce à la formation au commandement pour cadres subalternes de milice, les gradés obtiennent un diplôme de formateur reconnu dans le civil. Les certificats sont décernés par l'Association

suisse pour la formation des cadres, qui a été fondée en 1999. Celle-ci compte plus de 50 membres, dont 35 écoles privées et *Business schools*.

Les écoles de recrues

Chaque année, près de 25000 nouveaux conscrits sont répartis dans trois écoles de recrues échelonnées selon les saisons. Ces écoles de recrues comprennent trois phases:

Ecoles de recrues (18 ou 21 semaines)	IBF (6 semaines)	IFO base 5 semaines IFO spécialisée 8 semaines
Instruction de base générale (IBG) <ul style="list-style-type: none"> - Rudiments de la vie en caserne - Discipline - Connaissances des usages militaires - Utilisation de l'arme personnelle et de l'équipement. - C'est à ce moment que la sélection des cadres est faite. Les recrues avec une proposition quittent l'ER et entrent dans les écoles d'avancement 	Instruction de base spécifique à la fonction (IBF) <ul style="list-style-type: none"> - Spécialisation selon l'arme choisie. Les recrues apprennent, par exemple dans l'artillerie, à devenir pilotes de chars ou canonniers 	Instruction de base en formation (IFO 1) <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les recrues sont rassemblées pour faire des exercices et des tirs de combat - 5 semaines pour une ER de base - 8 semaines pour un ER spécialisée (artillerie, forces aériennes, troupes blindées...)

Cours de répétition, soit 136 jours (environ 27 semaines).

Pub Membrez

L'Association suisse des cadres valide la formation des officiers

Bernard Briguet¹

Il faut renforcer les liens entre l'armée et l'économie. Les formations d'officiers doivent enfin être reconnues par les entreprises.

L'Association suisse des cadres (ASC) a mis en place un concept de validation des acquis militaires. Ainsi, les compétences obtenues lors d'une école d'officiers, de cours ou autres périodes de services sont reconnues par l'octroi d'un diplôme ASC. Cette démarche a pu être réalisée notamment grâce à la collaboration de la Société neuchâteloise des officiers, et elle sera ouverte à l'ensemble de la Suisse romande dans une première phase.

Forte de plus de douze mille membres, l'Association suisse des cadres regroupe les cadres et futurs cadres de tous les secteurs économiques dans l'ensemble du pays. Nous sommes un réel partenaire économique et fournissons des prestations de premier plan à nos membres:

- Protection et conseils juridiques
- Planification de carrière (bilan de compétences, conseils en formation et aide au placement)
- Formation continue à des tarifs préférentiels

- Conférences, forums, *TrendShops*, rencontres
- Réseau relationnel et professionnel efficace
- PME magazine, Leader,
- Avantages financiers (caisses-maladie et chèques REKA, etc.)

Selon le grade et l'expérience, une Commission de validation propose la remise de l'un des diplômes ASC:

- Diplôme ASC de leadership de niveau 1 (chefs de section)
- Diplôme ASC de leadership de niveau 2 (commandants de compagnie)
- Diplôme ASC de Leadership et Management (dès le grade de major)

Les nombreuses compétences acquises, telles que l'animation et la dynamique de groupe, la pédagogie des adultes, les techniques de communication et de travail, la motivation des collaborateurs, la gestion de crise, etc. figurent sur le document. Un tel diplôme permet de démontrer clairement à un employeur l'ampleur de ses connaissances et compétences, il constitue un atout non négligeable dans un dossier personnel.

Lors de la présentation de ce concept le 28 mai à Colombier, lors d'une soirée organisée par la Société neuchâteloise

¹Directeur romand de l'Association suisse des cadres. Bd de Grancy 37, 1006 Lausanne (e-mail info@cadres.ch)

des officiers, nous avons pu mesurer l'intérêt de cette démarche. Le commandant de corps Dominique Andrey a d'ailleurs précisé: «C'est important que l'initiative vienne du privé. Une meilleure reconnaissance des formations militaires est un plus pour nos cadres sur le marché du travail.» Le chef de l'armée, le commandant de corps André Blattmann, a également rendu hommage à cette initiative dans un courrier adressé au major Christophe Chollet, membre de la Commission de validation des acquis: «Je soutiens d'autant plus ce projet qu'il est totalement en phase avec mes lignes directrices. Vous contribuez à renforcer la crédibilité de l'armée, l'esprit de communauté et la collaboration avec l'économie.»

Les premières sollicitations nous parviennent avec aussi beaucoup d'éloges pour ces diplômes ASC. Finalement quoi de plus cohérent que de rapprocher une association de cadres civils avec des sociétés d'officiers dont les membres occupent aussi des fonctions dirigeantes dans les entreprises!

Il est important que les comités des sociétés cantonales informent leurs membres et les candidats potentiels de l'existence de cette validation. Un accord de collaboration devrait être proposé prochainement à toutes les sociétés. Un montant de dix francs par année et par membre ASC (catégorie officiers) reviendra aux sociétés cantonales, ce qui devrait leur donner un petit coup de pouce pour poursuivre et développer leurs activités sportives et conviviales.

Nous incitons tous les officiers à profiter de cette opportunité et à remettre leurs demandes à la Direction romande de l'ASC (tél 021 625 78 32 mail info@cadres.ch, Internet www.cadres.ch) qui se chargera de faire analyser votre dossier par la Commission de validation. Pour l'obtention d'un tel diplôme, il faut compter un délai d'environ un mois pour autant que tous les documents soient complets. Les sociétés cantonales recevront dix francs par membre de l'Association suisse des cadres, catégorie «Officiers».

B. B.

Le gilet pare-éclats comme habit de travail

Cap Fabienne Egli

Les soldats de sûreté de l'armée suisse accomplissent les treize premières semaines de leur école de recrues dans l'infanterie, à Liestal. Cela indépendamment du fait qu'ils seront par la suite engagés en qualité de soldats de sûreté auprès des forces aériennes, de la logistique, du génie, de la sécurité militaire, des troupes blindées, de l'artillerie ou de l'infanterie¹.

Dès la 14^e semaine, ce sont les formations d'application qui sont responsables de leurs soldats de sûreté et leur dispensent l'instruction spécialisée. La surveillance d'installations militaires ou la sûreté sur des bases aériennes militaires ou d'autres installations des forces aériennes font notamment partie des domaines d'engagement des soldats de sûreté.

Durant l'instruction de base auprès de l'infanterie, les domaines suivants sont traités: surveillance d'ouvrages, patrouille, contrôle de véhicules et de personnes, exploitation de postes de contrôle (*checkpoints*). Les recrues apprennent comment garder une installation, rechercher des objets dangereux dans un véhicule sans se mettre en danger, fouiller une personne pour vérifier si elle est armée, l'appréhender et à quel moment recourir à leur arme.

L'instruction des spécialistes se déroule durant les 8^e et 9^e semaines de l'école de recrues. Un soldat de sûreté de base aérienne apprend par exemple à se servir d'un véhicule d'exploration ou d'une mitrailleuse, alors qu'un soldat de sûreté d'infanterie se familiarise au char de grenadiers à roues. Celui qui désire devenir conducteur doit être titulaire d'un permis de conduire civil et réussir le test d'aptitude militaire.

L'instruction se déroule principalement à l'extérieur, sur des places d'instruction ou de tir. Une première chose attire l'attention, l'équipement: tous portent des gilets pare-éclats. Dès la 6^e semaine, il est porté sans plaques de protection, afin de s'habituer à l'avoir toujours sur soi. Même sans plaques de protection, le gilet pare-éclats pèse 4,6 kg contre 10,6 kg avec les plaques. Les recrues développent leur condition physique, grâce à des leçons de sport et en se rendant à pied sur les places d'instruction. Il y a encore l'équipement qui ne les quitte pas du matin au soir, fusil d'assaut inclus, et qui peut peser jusqu'à 34 kg. Une marche de 25 km et une autre de 35 km figurent au programme de la première partie de l'école de recrues. La phase d'instruction en formation prévoit une marche de 40 km.

¹ D'après *Info Femmes dans l'armée* – Revue sur Internet, juin 2009.

Instruction de tir, contrôle de véhicules, fouille de personnes

Le maniement du fusil d'assaut et la technique de tir sont entraînés sur la place de tir, dans des boxes à courte distance. Sur d'autres places d'instruction, les recrues apprennent à contrôler un véhicule. Concrètement, il s'agit de l'arrêter par la parole et des gestes, de s'approcher couvert par un camarade et de se faire présenter une pièce d'identité. La question est de savoir si la personne dans le véhicule est autorisée à passer. De tels contrôles d'accès peuvent être approfondis par une fouille du véhicule ou de la personne. En vertu du règlement *Service de garde de toutes les troupes*, seule une femme peut fouiller une autre femme. Le personnel féminin joue donc un rôle très important dans les missions de garde.

Un soldat de sûreté est aussi instruit au maniement du pistolet et du spray irritant. En fonction de sa spécialisation, il doit aussi savoir manier une mitrailleuse ou lancer une grenade à main. Par ailleurs, il utilise des radios, des appareils à image thermique et des intensificateurs de lumière résiduelle pour l'observation nocturne.

Pour devenir soldat de sûreté de base aérienne ou d'infanterie, il faut faire une bonne prestation lors du test de sport au recrutement. Compte tenu de l'exigüité dans le *Char de grenadiers à roues* et l'*Eagle*, il ne faut pas dépasser les 1,90 m. Enfin, il faut être apte à sup-

porter les longues marches, à porter de lourdes charges et à se tenir longtemps debout. Un soldat de sûreté peut accomplir son service en qualité de militaire en service long, soit 300 jours d'un seul tenant, sans cours de répétition.

Deux femmes, soldats de sûreté

En 2009, deux femmes ont accompli l'École de recrues d'infanterie 13-1: Inari Gerber, futur soldat de sûreté d'infanterie, et Sophia Gerig, futur soldat de sûreté de base aérienne. Au moment de notre visite, la recrue Gerig se trouve sur la place de tir. Elle a choisi la fonction qui lui convient, car elle envisage d'entrer dans la police. L'effort physique et le maniement des armes lui procurent un plaisir manifeste. Elle s'entend bien avec ses camarades hommes. Elle admet toutefois avoir l'obligation de s'imposer, notamment lorsqu'elle est chef de groupe: « Certains hommes rechignent parfois à obéir aux directives d'une femme! » explique-t-elle en souriant.

Quelles doivent-êtré les qualités d'une femme qui souhaite de venir soldat de sûreté? « Elle devrait bien se préparer physiquement pour ne pas avoir de problèmes à porter son paquetage et à accomplir les marches. En outre, elle ne doit pas être douillette. On est souvent dans la boue! Il faut aussi qu'elle s'attende à ce que dans une école de recrues d'infanterie, le vocabulaire masculin soit un peu rude. »

F. E.

Nouveau centre d'instruction au combat à la place d'armes de Bure

Col Hervé de Weck

Le centre d'instruction au combat de la place d'armes de Bure est opérationnel depuis le début juillet 2009: ses clés ont été remises au commandant de corps Dominique Andrey, chef des Forces terrestres. Selon le lieutenant colonel EMG Philippe Brulhart, commandant de place, l'inauguration officielle aura lieu le 23 avril 2010. Septante-cinq millions de francs ont été nécessaires pour la réalisation du centre de Bure et son équipement technologique. Son exploitation amènera la création d'une trentaine d'emplois.

L'armée dispose donc du premier centre d'instruction au combat, dont l'acquisition avait été décidée avec le programme d'armement 2004. Le crédit libéré s'élevait à 95 millions de francs pour deux installations, l'une à Bure, l'autre à St. Luzisteig, y compris le matériel de rechange et les moyens de maintenance.

L'installation de St. Luzisteig sera inaugurée au printemps 2010. Dans le jargon militaire, on parle de GAZ (*Gefechtsausbildungszentrum* – centre d'instruction au combat), de SIMUG (*Simulationsunterstützung für Gefechtsübungen* – plateforme de simulation pour exercice de combat), de SIM KIUG (*Simulationsunterstützung für Gefechtsübungen im überbauten Gelände* – plateforme de simulation pour exercice de combat en zone urbaine).

Les troupes mécanisées, l'artillerie et l'infanterie s'entraînent sur la place d'armes de Bure, dont les 1050 hectares permettent d'instruire des formations depuis le niveau section jusqu'au niveau bataillon. Le village d'exercice de Nalé, avec ses trente-deux maisons, autorise l'entraînement au combat en zone bâtie. Depuis des années, l'armée utilise des simulateurs de tir laser appelés LASSIM. Le système de simulation *live* pour les exercices de combat SIMUG utilise ces différents simulateurs, les intègre dans un réseau qui permet de jouer des exercices réalistes. Il permet en effet d'utiliser ensemble et les uns contre les autres les simulateurs de différentes armes et d'analyser dans le détail les résultats obtenus. Tous les participants, du soldat au commandant de compagnie, se trouvent confrontés à des

(Suite en page 50)



Un Char de grenadiers 2000 équipé «SIMUG».

VDL Bus & Coach

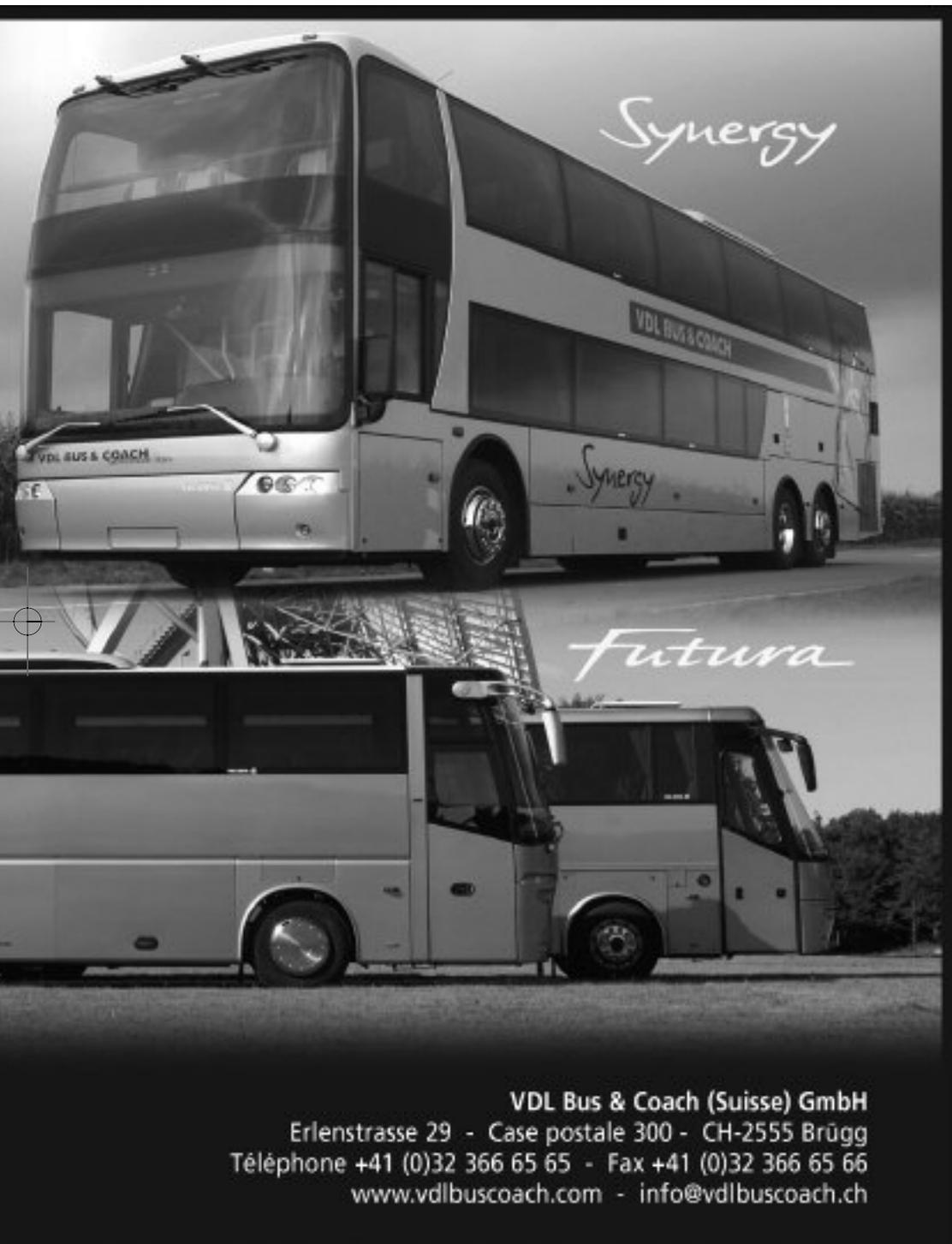
L'union fait la force

magiq



VDL BUS & COACH





Synergy

VDL BUS & COACH

Synergy

Futura

VDL Bus & Coach (Suisse) GmbH

Erlenstrasse 29 - Case postale 300 - CH-2555 Brügg

Téléphone +41 (0)32 366 65 65 - Fax +41 (0)32 366 65 66

www.vdlbuscoach.com - info@vdlbuscoach.ch



Une des antennes principales du système.

exigences élevées. RUAG Electronics a mis ce système au point, en étroite coordination avec les spécialistes de la planification de l'armée, les responsables des acquisitions, les Forces terrestres et l'industrie, un processus extrêmement créatif.

Le centre d'instruction au combat de Bure couvre une partie *digitalisée* du terrain de la place d'armes, dont le village d'exercice de Nalé. Une formation jusqu'à la compagnie renforcée peut combattre dans ce secteur d'une manière réaliste contre de l'infanterie mécanisée. Le système peut gérer six cents personnes et cent véhicules. Grâce à une centaine d'antennes dont la puissance, le plus souvent, ne dépasse pas celle d'un téléphone portable, chaque arme, chaque engin blindé, chaque combat-

tant, chaque équipage (les *bleus* et les *rouges*) est intégré dans un système informatisé géré depuis un bâtiment situé dans l'enceinte des casernes, où se trouve également stocké le matériel de simulation qui équipe combattants, armes et blindés, ainsi que les balises de marquage de couleur bleu, qui permettent de simuler les tirs, en tout mille cinq cents palettes gérées par informatique.

Le système d'instruction au combat localise hommes, armes et engins, donne les résultats et les effets de chaque tir, simule les feux de l'artillerie et les champs de mines. Sur le terrain, on sait en temps réel qui est *blessé*, *mort* ou *indemne*. Le PC « Direction d'exercice » collecte en temps réel les informations et assure le suivi de la situation tactique, ce qui permet au directeur d'exercice de conduire son instruction et, *in fine*, de faire avec la troupe une critique circonstanciée, en se basant sur l'énorme banque de données de la centrale. Des grands écrans au PC « Direction d'exercice » permettent aux instructeurs et aux participants de mettre en évidence, de corriger les insuffisances et les erreurs, si nécessaire de faire rejouer l'exercice, car les coûts en munitions et les nuisances restent faibles...



Une balise de marquage dans la chaîne de rétablissement.

Le « SIMUG »

Le *SIMUG*, qui assure une *Live Simulation*, a pour but d'augmenter le niveau d'instruction des formations au combat interarmes de jour comme de nuit, de leur faire remplir des missions dans tout le spectre des engagements de l'armée.

Les feux de l'artillerie et des lances-mines sont marqués à l'endroit voulu, grâce aux balises de marquage réparties en fonction du scénario de l'exercice. Elles simulent acoustiquement et visuellement l'impact des feux à trajectoire courbe. Lorsqu'un observateur transmet les données pour un tir, le système calcule automatiquement l'arrivée des impacts. Il active les balises de marquage correspondantes; elles émettent de la fumée blanche et un signal radio qui met hors de combat tout combattant situé dans le secteur d'efficacité de la

munition. Même principe pour les véhicules blindés, lorsque la munition adéquate a été choisie. Le système prend aussi en compte les champs de mines antichars mis en place par la troupe, qui sont activés depuis la centrale de direction d'exercice et détruisent tous véhicules qui les traversent.

L'équipement de simulation des véhicules comprend trois parties: des capteurs pour la détection des tirs, qui intègre un modèle des dommages, un simulateur de tir et un système qui détecte les hommes se trouvant à bord du véhicule et leur transmet les effets en cas d'impact sur le véhicule. Ainsi on peut réduire le nombre de contrôleurs d'exercice, les fameux aides de la direction d'exercice.

Si un char de combat est pris à partie par une arme antichar, les capteurs qui y ont été installés détectent le tir et loca-



Un Char de grenadiers 2000 en vue du village d'exercice de Nalé...



...le commandant de char observe.

lisent l'impact. Si celui-ci se situe au niveau du train de roulement, le char n'est pas détruit, mais immobilisé, son système d'arme reste opérationnel, en revanche l'effet du tir est reporté sur chaque membre de l'équipage, considéré par le système comme *indemne*, *blessé* ou *mort*. Cette information est visible sur l'équipement de simulation porté par chaque homme. Une voix synthétique annonce les dégâts du char sur l'interphone du véhicule. Il existe trois sortes de dommage pour les véhicules: *Mobility-Kill* (il ne peut plus rouler), *Weapon-Kill* (la tourelle, ses systèmes d'armes et la radio sont hors service), *Total-Kill* (le véhicule est totalement détruit ainsi que l'équipage).

Le « SIM KIUG »

Le *SIM KIUG*, également système de *Live Simulation*, sert à exercer le combat en zone bâtie. En développement depuis 2004, il sera mis à la disposition de la troupe en 2011 sur la place d'armes de Bure, il couvrira le village d'exercice de Nalé. Capable de gérer six cents personnes et cent véhicules, il fonctionne de la même manière que le *SIMUG*, mais il assure en plus la localisation et la transmission des effets en zone bâtie.

Pour localiser les personnes, les véhicules et les systèmes d'armes le *SIMUG* utilise le *GPS* corrigé et un système secondaire indépendant des satellites, alors que la localisation par *GPS* ne fonctionne pas dans les bâtiments. L'entraînement en zone bâtie nécessite donc une instrumentation différente de celle utilisée en terrain ouvert, non seulement pour recevoir les informations nécessaires à la conduite de l'exercice, mais aussi pour reproduire les effets des armes, dans et autour des maisons. Le *SIMKIUG* travaille avec une série supplémentaire de capteurs et d'émetteurs à l'intérieur des bâtiments. Chaque maison ou bâtiment est équipé de capteurs internes et externes qui détectent les combattants, leur transmettent les effets des tirs à l'intérieur et autour du bâtiment, en affichent visuellement et acoustiquement les effets.

Ces capteurs intègrent un modèle des dommages similaire à celui des véhicules, mais avec des effets différents. Des fantassins se trouvent dans un bâtiment pris à partie par un char de combat. Les capteurs de la maison localisent l'impact, calculent les dégâts en trois dimensions puis mettent hors de combat toute personne se trouvant dans le rayon d'efficacité de la munition. Ce rayon est variable, selon le calibre et le genre de munition utilisée par le char. L'impact et les dégâts sur le bâtiment sont visualisés par de la fumée et de la lumière afin que chacun comprenne ce qui vient de se passer.

Pour la troupe, le passage du système *SIMUG* au système *SIMKIUG* se fait dans la foulée, sans qu'on doive interrompre l'exercice.

H. W.

Reflets

1. Etranger

France: le « Félin » sort ses griffes

Les fantassins à équipements et liaisons intégrés (*Félin*) sont arrivés dans les régiments dès le début de l'année 2010. Leurs fusils d'assaut sont équipés d'une caméra thermique capable de repérer un ennemi camouflé, même en plein jour, dont les images sont transférées dans un œilleton vissé à leur casque ou sur un écran qu'ils portent à la poitrine, ce qui leur permet de tirer sans s'exposer, surtout lors de combats urbains, d'atteindre leur cible à 400 mètres, plus de 1000 pour les tireurs de précision. Des performances presque deux fois supérieures à ce qu'autorisaient les *Famas*. Leurs gilets de combat, veinés de câbles et alimentés par deux batteries offrant 24 heures d'autonomie, sont équipés d'un *GPS* transmettant en temps réel leur position au chef de groupe. Doté d'un terminal portable, ce dernier situe chacun de ses hommes sur une carte, où il peut également positionner les ennemis repérés à l'aide d'un télé-mètre. Sur les tempes, tous portent un bandeau ostéophone qui reproduit leur voix à partir des vibrations osseuses. Il permet une réception claire même lorsque les informations sont chuchotées.

Il s'agit pour l'armée de terre de répondre au besoin de *numériser* l'espace de bataille, afin d'accélérer la prise de décision. Ainsi l'information remontera-

t-elle du fantassin vers le chef de groupe, le chef de section, puis le commandant en un temps record. Inversement, ce dernier pourra faire descendre des informations acquises grâce aux drones ou aux satellites.

La firme Sagem (groupe Safran) a remporté l'appel d'offres en mars 2004. En 2007, les premiers équipements ont été livrés afin d'être évalués. Démarrées par temps chaud, à Djibouti (un climat proche de celui de l'Afghanistan), puis poursuivies en milieu tropical en Guyane, les évaluations techniques et opérationnelles continuaient, en juin 2009, au village de Beauséjour. Construit dans le centre d'entraînement aux actions en zone urbaine de Sissonne (Aisne), il compte quatre-vingts maisons, un hôtel de ville, une église... un camion à pizza, destinés à l'apprentissage de la guérilla urbaine. Les dotations aux régiments ont débuté en 2010. A l'horizon 2011, environ 22300 fantassins seront devenus *Félins*, aux capacités doublées de détection à longue distance, de décamouflage et d'acquisition du renseignement.

Pour ce programme, tout a été réinventé: en plus des moyens de visualisation et de communication, les uniformes, plus amples et mieux dotés en poches, peuvent être renforcés aux coudes et aux genoux; l'ergonomie des casques est meilleure; les *rangers* ont été remplacés par des chaussures à technologie Gore-Tex; les gilets pare-balles et pare-éclats sont également

pare-lames. La combinaison nucléaire biologique chimique, prévue pour être utilisée en cas d'accident industriel, d'utilisation d'armes nucléaires tactiques ou de gaz sarin, possède désormais un masque de nouvelle génération qui permet, grâce à une assistance respiratoire filtrante, une autonomie plus importante. Coût, environ vingt mille euros par fantassin. (**Katia Clarens, *Le Figaro*, 12 juillet 2009**)

2. Suisse

45 % des homicides sont commis dans le contexte domestique

De 2000 à 2004, la police a enregistré chaque année en moyenne 213 victimes d'homicides ou de tentatives d'homicide. Parmi celles-ci, on compte en moyenne 127 hommes et 86 femmes. Si le rapport est de 1,5 homme pour une femme parmi les victimes, il est de 7 hommes pour 1 femme parmi les suspects, 7 victimes sur 10 connaissaient leur agresseur avant les faits.

76 victimes en moyenne (36%) sont mortes des suites de l'agression, 64 (30%) ont été grièvement blessées, 73 (34%) s'en sont sorties indemnes ou avec des blessures légères. On compte parmi les victimes d'homicides ou de tentatives d'homicide davantage d'hommes que de femmes (1,5 homme pour une femme). Parmi les victimes décédées, toutefois, le rapport est d'un homme pour une femme.

70% des victimes connaissaient le suspect avant les faits, 24% ont été agressées par un inconnu, 6% par une personne qui n'a pas encore été identifiée. La part des victimes qui connais-

saient le suspect est plus élevée chez les femmes (85%) que chez les hommes (60%). 45% des victimes connaissaient le suspect dans un contexte domestique et près de 25% dans un autre contexte (loisirs, travail, voisinage). On observe ici aussi des différences entre les sexes: 74% des femmes, contre 25% seulement des hommes, ont été agressées dans le cadre d'une relation domestique.

Les personnes suspectées d'un homicide dans le contexte domestique sont en majorité des hommes (80%). Les femmes ne représentent que 20% des suspects. Dans les cas peu nombreux où le suspect enregistré est une femme, il s'agit d'homicides commis très souvent dans un contexte domestique. Les homicides commis dans le contexte domestique sont ceux où la part des victimes décédées est la plus élevée (54%). De 2000 à 2004, la police a enregistré en moyenne, pour cette catégorie d'homicides, 28 femmes décédées par année (dont 3 étaient âgées de moins de 15 ans). Le nombre d'hommes décédés dans le contexte domestique est moins élevé (13 dont 3 âgés de moins de 15 ans).

Les modes opératoires les plus fréquents sont l'arme blanche et l'arme à feu. Les homicides ont été commis le plus souvent à l'arme blanche (36%) ou avec une arme à feu (34%). Les homicides par étranglement (9%) et ceux dans lesquels la victime a reçu des coups (10%) sont nettement plus rares. La part des homicides et des tentatives d'homicide commis avec une arme à feu est de 29% dans le contexte domestique et de 42% entre inconnus. L'arme blanche est le moyen le plus utilisé dans le contexte domestique (35%). Si l'on ne considère

que les homicides consommés, l'usage des armes à feu est le plus fréquent. Elles ont été utilisées dans 43% des cas (44% dans le contexte domestique).

En Suisse, entre 2000 et 2004, 50 femmes et 11 hommes ont été victimes, en moyenne chaque année, d'une tentative d'homicide ou d'un homicide perpétré par leur partenaire ou ex-partenaire. Les étrangères résidant en Suisse sont 2,4 fois plus souvent victimes de telles infractions que les Suissesses. Un peu plus de la moitié des victimes de sexe féminin avaient déjà été menacées ou agressées par le suspect avant les faits. 39% de ces menaces ou agressions avaient été dénoncées à la police avant l'homicide ou la tentative d'homicide. Elles sont particulièrement fréquentes pendant la phase de séparation et après celle-ci. Près de la moitié des hommes suspectés (46%) avaient déjà été enregistrés par la police avant les faits. Dans 60% des cas, ils avaient été dénoncés entre autres pour une infraction de violence.

Parmi les étrangers résidant en Suisse, on dénombre 3,1 fois plus de suspects que parmi les Suisses. Tels sont les principaux résultats d'une analyse des données d'une enquête spéciale de l'Office fédéral de la statistique. Les femmes mariées, âgées de 20 à 24 ans, sont particulièrement touchées. Cela vaut tant pour les Suissesses que pour les étrangères. Celles-ci sont plus souvent mariées à cet âge que les Suissesses, ce qui explique, du moins en partie, le fait que les étrangères sont plus de deux fois plus souvent victimes d'homicides ou de tentatives d'homicide dans le couple que les Suissesses.

La plupart des homicides ou tentatives d'homicide ayant pour victimes des femmes se produisent dans une relation de couple encore existante (58%). Cependant, la part de ces infractions commises pendant la phase de séparation (25%) doit être considérée comme particulièrement importante, car il s'agit de la phase la plus courte, et la part de ces infractions ayant une issue fatale y est la plus élevée.

36% des hommes suspectés étaient sous l'influence de l'alcool ou d'une autre substance altérant la capacité de discernement au moment des faits. Dans un tiers de ces cas, la victime était également sous l'emprise d'une telle substance. Les hommes suspectés d'homicides ou de tentatives d'homicide dans le couple se recrutent trois fois plus souvent dans la population résidente étrangère que dans la population suisse. (**Office fédéral de la statistique**)

Voulez-vous devenir conseiller national? Les conseils de Léon Savary¹

«Prenez d'emblée et avec soin (...) le jargon parlementaire. Si à l'école primaire, un instituteur dévoué vous a conseillé d'être toujours clair et précis dans votre langage, oubliez à Berne ce précepte funeste à votre carrière. Soyez, au contraire, prolixe, diffus, vague; mais donnez à votre prose un air de gravité solennelle, et cette fausse profondeur évoquée par certains décors de théâtres. N'employez pas le mot simple et concret; utilisez le terme abstrait et compliqué.

¹Léon Savary (1895-1968), journaliste parlementaire à Berne de la *Tribune de Genève*.

Ne dites pas une *courge*, dites une cucurbitacée; ne dites pas les *choux*, dites les *plantes vivaces de la famille des crucifères qui jouent un rôle si important dans l'alimentation nationale*; ne dites pas une *belle vache*, dites une *pièce sélectionnée de notre cheptel bovin*; ne dites pas un *chat qui attrape bien les souris*, dites un *félidé domestique, spécialement apte à l'extermination des rongeurs de l'espèce micromyominitus*; ne dites pas une *maison*, dites un *immeuble affecté à l'habitation*; ne dites pas le *coucou chante dans les bois*, dites l'*oiseau prototype de la famille des cuculidés donne de la voix dans les plantations sylvestres*; ne dites pas *des oranges, des citrons, des mandarines*, dites *des agrumes*; ne dites pas un *pot à lait*, dites un *réceptacle de terre cuite destiné à recevoir ce liquide lacté qui est le produit précieux de nos étables*.

De même, au lieu de dire tout uniment une ville, dites une *agglomération urbaine*; pour un *village*, dites une *commune rurale*; pour une *école*, dites un *établissement d'instruction du premier degré*; pour un *gendarme*, ou un *agent de police*, dites un *agent de la force publique, un représentant de l'autorité, ou de la loi*; pour un *passage à tabac*, dites un *interrogatoire mouvementé*; pour un *juge prévaricateur*, dites un *magistrat de l'ordre judiciaire dont la compétence est hors de cause, mais dont la stricte impartialité a pu être l'objet de quelques doutes*.

A un électeur qui vous prie de faire pour lui une démarche, gardez-vous de répondre « Je ferai la démarche en question », dites « Je suis disposé à intervenir dans le sens que vous indiquez. » Ne dites pas « Le conseiller fédéral un tel », dites « L'honorable chef du Départe-

ment fédéral des postes et chemins de fer ».

Plus vous emploieriez de mots inutiles pour traduire ce qu'un seul mot suffit à dire, plus vous donnerez l'impression que vous êtes un législateur à la hauteur de sa tâche. Vous m'objecterez qu'il vous est difficile de connaître ce vocabulaire spécial. Mais non! C'est pure affaire d'exercice et d'habitude. Notez certains termes qui reviennent souvent dans les discours; à l'heure propice, vous vous en servirez à votre tour. On vous en estimera beaucoup: « X est un fils de ses œuvres; n'empêche qu'il s'est cultivé par lui-même (c'est ainsi qu'on parle!) et qu'il s'exprime très bien. » Je vous recommande particulièrement des mots tels que *conjoncture* (la *conjoncture économique*), *planification*, *financement*, *subventionnement*, *réglementation*, *productivité*, *anticonstitutionnellement*. Et si jamais, dans une belle envolée oratoire, vous vous écriez: « Les répercussions imprévisibles de la constriction et de la détérioration du marché extérieur ont compromis nos propres projets de standardisation planifiée », je vous promets un joli succès. Il y aura des hochements de tête approbatifs; peut-être même quelques applaudissements discrets; car, je vous en préviens, on n'a pas l'applaudissement facile, au Parlement fédéral.

Ecrivez naturellement dans le même style, en tâchant d'être encore un peu plus embrouillé. Nous allons prendre un exemple. Dans votre Canton, il existe une société de mandolinistes, où vous « ne comptez que des amis » selon la formule, et dont vous êtes membre d'honneur. Ces braves garçons vous ont demandé s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir en leur faveur un petit subside

fédéral. Vous désirez leur faire plaisir. Mais comme, « en toute objectivité », vous ne sauriez demander de l'argent à la mère Helvétie pour un seul groupement, vous allez hardiment « porter la question sur le terrain de l'intérêt général ». C'est-à-dire que vous allez solliciter un subside pour tous les mandolinistes du pays, à condition qu'ils soient organisés, avec des statuts conformes à la loi. Vous voulez déposer un postulat, autrement dit un vœu adressé au Conseil fédéral. Et votre première impulsion sera de libeller de la sorte votre texte: « Le Conseil fédéral est-il disposé à encourager par des subsides l'art de la mandoline? » Ce serait beaucoup trop simple, trop direct; ce serait donc risible.

Il faut écrire: « En considération de l'importance primordiale que présentent au point de vue culturel et même patriotique nos sociétés de musique, y compris les petits groupements qui s'adonnent à cet art tant dans nos agglomérations urbaines que dans nos communes rurales, et cela à des fins notoirement désintéressées, et compte tenu d'une part des efforts tentés et partiellement réalisés, depuis la dernière période de service actif, pour la défense des traditions nationales et de la culture intellectuelle et artistique dans tous les milieux, d'autre part de l'influence moralisatrice que la musique exerce sur la jeunesse, en combattant l'abus des plaisirs malsains, influence qui est d'ailleurs reconnue, non seulement par les autorités pédagogiques, mais aussi et plus encore par les représentants qualifiés des diverses confessions religieuses, ainsi que par le monde médical, vu également les ordonnances édictées en application des arrêtés fédéraux des ..., le Conseil fédéral est-il disposé à étudier dans un large esprit de compréhension,

l'éventualité du subventionnement des associations de caractère privé, mais normalement constituées, qui s'adonnent à l'usage musical de l'instrument à cordes, du genre luth, vulgairement appelé mandoline? Subsidièrement (n'oubliez pas cet adverbe; il est d'une efficacité surprenante), le Conseil fédéral est invité à dire sous quelle forme cette action d'encouragement et de solidarité nationale pourrait être entreprise, et si, au besoin, des mesures législatives seraient jugées opportunes. » (**Voulez-vous devenir conseiller national?** Lausanne, Jack Rollan, 1958, pp. 67-73)

Chambres fédérales: le nombre des députés officiers...

Sur les 46 conseillers aux Etats, on compte 11 officiers (2 colonels, 3 majors, 5 capitaines, 1 premier-lieutenant, 1 officier spécialiste), dont 2 *latins* (Jean-René Fournier et Filippo Lombardi). Sur 200 conseillers nationaux, 30 officiers. Les conseillers nationaux officiers *latins*: colonel Jean-Henri Dunant, lieutenant colonel Pierre Triponez (FDP, BE), major Ignazio Cassis (PLR, TI), capitaine Dominique de Buman (PDC, FR),

Parmi les députés fédéraux officiers, 8 appartiennent au PDC, aucun officier à gauche de l'échiquier politique. Les cantons de Zoug et du Valais sont les seuls avec deux officiers dans leur représentation.

Les inquiétudes du Chef de l'armée

11 septembre 2009.— Le commandant de corps André Blattmann tire la sonnette d'alarme en première page du *Mit-*

telland Zeitung. Le ton est grave, l'heure à la dénonciation de tous ces appelés qui bifurquent vers le service civil. Depuis qu'il n'y a plus l'obstacle de l'examen de conscience pour quitter la vie en gris-vert, l'armée voit ses hommes quitter ses rangs par centaines, par milliers. Quatre mille deux cents entre janvier et août 2009, plus du double du total des dernières années. L'hémorragie inquiète le chef de l'armée, qui dénonce surtout ceux qui quittent la vie militaire à la moindre contrariété, parce que leur officier ne leur a pas accordé une semaine de congé ou parce qu'ils veulent à tout prix éviter une carrière militaire, voire un week-end de garde. « On se moque de ceux qui prennent leurs obligations militaires au sérieux », lancent en chœur le Chef de l'armée suisse et l'éditorialiste du journal aogvien.

La bataille de Grandson « revisitée » par le divisionnaire Frédéric Greub

Le 26 septembre 2009, le divisionnaire Frédéric Greub, ancien commandant de la division de campagne 2 et membre d'honneur de la Société jurassienne des officiers, emmène une trentaine de personnes sur le site de la bataille de Grandson (2 mars 1476). Il a scrupuleusement dépouillé les témoignages, les descriptions, les chroniques, l'iconographie, qu'ils émanent du camp bourguignon ou confédéré, les publications d'historiens, les études sur les performances des armes de l'époque. Il est allé sur le terrain... Frédéric Greub en arrive à une conclusion qu'il convient de prendre en compte. Les historiens contemporains situent la bataille au nord-est et à l'est de Concise, avec une partie de l'artillerie de Charles le Téméraire au lieu-dit Fin de Lance. Une étude

de la topographie du secteur, la prise en compte d'une charge de cavalerie et de la portée de l'artillerie en 1476 amène à juger peu vraisemblable une telle localisation. Celle des historiens anciens apparaît bien plus vraisemblable: la bataille se serait déroulée au nord-est et à l'est d'Onnens.

On espère que Frédéric Greub rédigera un article sur la base des explications circonstanciées qu'il a données aux différents endroits-clés de la bataille. Son texte mériterait de faire l'objet d'une publication de l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires et, pourquoi pas, d'un futur guide des champs de bataille en Suisse romande.

3. Jura et Jura bernois

Jean Grédy nous a quittés: les officiers d'Ajoie sont en deuil

Le parcours terrestre de Jean Grédy, *Le Bian*, âgé de septante-six ans, a pris fin au début mai 2009. Né à Porrentruy – son père « Le Pointu » tenait une boucherie à la Grand-Rue – il décroche trois licences, en droit, en sciences commerciales et en sciences politiques. Toute sa carrière, il l'a fait dans l'industrie horlogère, comme secrétaire général, puis directeur du personnel de la firme Omega (1966-1975), comme directeur de Seitz S.A. aux Brenets, aujourd'hui Comadur, enfin comme secrétaire général de la Convention patronale horlogère de 1984 à 1998. Ses obligations professionnelles l'amènent à se fixer dans le Canton de Neuchâtel où il siège au Grand Conseil dans le groupe libéral et s'engage dans les milieux sociaux et culturels. Officier de



Jean Grédy.

milice dans l'infanterie, ayant servi dans l'élite et la landwehr, il s'est montré très actif à la Société des officiers d'Ajoie, spécialement dans l'organisation des

premiers concours de patrouilles en compagnie de son compère Vino Montavon. A l'époque, il fallait tout inventer et assumer, car on ne pouvait pas compter sur le personnel et le matériel de la place d'armes de Bure! Avec Ramuz, *Le Bian* aurait pu dire: «Je suis patriote, parce que j'aime mon pays (...), j'aime une terre, un certain climat, un certain ciel; je l'aime de nécessité»; pour lui, l'armée n'était pas «un manteau dont on se souvient quand il pleut», pour reprendre la formule de Clémenceau.

Des jeunes de la Croix-Rouge de Basse-Autriche achètent une «Digger D-3»

Tavannes, 26 juin 2009.– La Fondation Digger, organisation à but non lucratif du Jura bernois, a vendu une machine de déminage *Digger D-3* à l'Organisa-



Zivko Marjanic, représentant de la Bosnie-Herzégovine, Michael Spindelegger, ministre autrichien des Affaires étrangères et Robert Rada, président de l'Organisation de jeunesse de la Croix-Rouge de Basse-Autriche, entourés d'élèves et autres partenaires au projet. (Photo Hopi-Media)

tion de jeunesse de la Croix-Rouge de Basse-Autriche, qui avait organisé une collecte dans les écoles de cette région, afin de l'offrir au Gouvernement de Bosnie-Herzégovine. La *Digger D-3* a été remise aux représentants de la Bosnie-Herzégovine par le ministre autrichien des Affaires étrangères, Michael Spindelegger, le 24 juin 2009 à Vienne.

Cette machine a fait ses preuves en Croatie au printemps 2009, lors d'une démonstration face à d'autres engins. Elle a également été homologuée par les autorités croates, vu ses résultats supérieurs à la moyenne en qualité de déminage. La machine a été choisie pour ses grandes qualités techniques et grâce à l'expérience internationale de la Fondation Digger. Son personnel et ses volontaires sont fiers d'avoir pu contribuer à ce beau projet, et se réjouissent du travail effectué par leur machine en Bosnie-Herzégovine. Une nouvelle *D-3* a été mise en construction, afin de répon-

dre à de futurs besoins de clients potentiels très intéressés.

Les mines antipersonnel font encore plus de 5000 victimes déclarées chaque année dans 78 pays, dont un tiers d'enfants. Les victimes indirectes touchées par ce fléau se comptent, elles, en dizaines de millions à travers le monde. Le but de la Fondation Digger est de lutter contre les mines antipersonnel avec ses machines de déminage.

Vos dons peuvent être versés à

Fondation Digger
2710 Tavannes
CCP 10-732824-2

Gardes-frontière: les effets « Schengen » en Ajoie

L'espace Schengen répond à la mobilité accrue des personnes, des travailleurs mais aussi des criminels de tout acabit. Les contrôles des gardes-frontière sont devenus, eux aussi, plus mobiles. Bilan

Les faux documents augmentent

145 kg de cocaïne saisis en 2008.— Les statistiques rapportent que 145 kg de cocaïne ont été saisis par la douane suisse en 2008. « La cocaïne est un produit-phare », confirme Victor Hedinger. On a également mis la main sur 586 kg de khat (feuilles aux propriétés psychotropes d'un arbuste africain), 122 kg de haschisch, 95 kg de marijuana, 19 kg d'héroïne et 12386 pilules de LSD, ecstasy, etc.

Faux papiers.— Le nombre de documents falsifiés atteint un niveau record en 2008 (2199 cas). Leur qualité est toujours plus élevée. Seuls des spécialistes aguerris distinguent les faux des authentiques.

Médicaments falsifiés ou interdits.— Les tentatives d'importation illégale de médicaments falsifiés ou interdits ont pratiquement doublé (687 en 2008 contre 366 l'année précédente). La douane a saisi des anabolisants et produits dopants, des produits amincissants, des aphrodisiaques et du viagra, des produits éclaircissant la peau, des calmants et somnifères.

après six mois de pratique avec le lieutenant colonel Victor Hedinger, commandant des gardes-frontière de la Région VIII à Porrentruy.

« Ce qui me préoccupe, c'est la criminalité itinérante, les cambriolages et le trafic des stupéfiants principalement », déclare Victor Hedinger. L'accord de Schengen renforce entre autres la mobilité des gardes-frontière. En Ajoie, on n'a pas attendu l'entrée en vigueur de cet accord pour accroître la mobilité des contrôles : « Ceux-ci s'effectuent sur l'espace frontière, correspondant à la ceinture ajoulote, sans la ville de Porrentruy. » Schengen renforce toutefois l'efficacité des contrôles grâce à l'accès au Système d'information Schengen (SIS), une banque de données dans laquelle sont signalées les personnes et objets recherchés dans l'espace du même nom. « Nous avons récemment signé un accord de coopération avec la police cantonale jurassienne. L'accord de Paris, un accord bilatéral transfrontalier entre la Suisse et la France en matière de coopération policière, judiciaire et douanière, est entré en vigueur tout récemment. Le travail en réseau est devenu essentiel. La sécurité des citoyens s'en trouvera renforcée », se réjouit Victor Hedinger.

Lors de son dernier rapport le 3 septembre 2009, le lieutenant colonel Hedinger, qui partait en retraite après quarante ans passé au service de l'administration des douanes, a souligné l'évolution fulgurante des missions et de l'engagement des gardes-frontière, entraîné par les accords de Schengen. Cet homme de rigueur, ce battant qui a toujours défendu sa région et ses effectifs, a été remplacé par le lieutenant-colonel Cédric Doleyres (**Edith Touré-Courbat, Le Quotidien jurassien, 10 juillet 2009**)

Cornol: taillé dans du sapin, le « Fritz » revit...

Depuis une année, une réplique en sapin du *Fritz des Rangiers* est dressée devant le Musée du sabotier, à Cornol. Nombreux sont les visiteurs, surtout suisses alémaniques, à effectuer un crochet par le village ajoulot. Ils n'ont jamais pardonné au Groupe Bélier d'avoir renversé la célèbre Sentinelle, symbole des mobilisations de 1914-1918 et de 1939-1945.

« C'était dégueulasse, ce qu'ils ont fait... » André Gagnat est le dernier sabotier de Suisse encore en activité.



Devant son musée de Cornol trône une réplique en sapin du *Fritz*. Elle est l'œuvre du célèbre sculpteur à la tronçonneuse ajoulot Michel Schmid. Si la Sentinelle des Rangiers en granit pesait huit tonnes et mesurait six mètres, son sosie pèse cinq cents kilos pour deux mètres et demi. Sans oublier le socle d'un mètre.

Jusqu'à la fin de ses jours, André Gaignat ne comprendra pas l'acharnement du Béliet à l'égard de ce monument érigé en l'honneur des soldats mobilisés lors de la guerre de 1914-1918. « Des soldats qui ont posé la garde, risqué leur vie... Cet acte de vandalisme a supprimé le touriste dans la région. »

Pour tenter de réparer tant soit peu pareille injustice, le sabotier de Cornol a donc fait appel à l'artiste Michel Schmid. En une semaine, l'affaire était classée, le *Fritz* en bois était né. Nombreux sont les visiteurs qui s'arrêtent devant le *Fritz*. Des Suisses alémaniques principalement, dont le père a fait la guerre.

André Gaignat n'a-t-il jamais redouté un nouvel acte de vandalisme? « Lorsque nous l'avons installé il y a une année, on m'a dit que je n'allais pas pouvoir garder le *Fritz* longtemps. Mais il est toujours là! Les barbouillages? Vous savez, j'ai pris mes précautions. Le bois comme le socle ont été traités.» Immortel, le *Fritz*! (*L'Express*, 29 juillet 2009)

Solutions de construction à portée de main.

Chez Parietti Gindrat, nous renforçons jour après jour nos actions concrètes en faveur de l'environnement. Pour améliorer l'impact écologique de notre travail, nous traitons, réutilisons et respectons l'eau. Et pour préserver la terre, nous utilisons des matériaux recyclés, dès que notre mandat nous le permet. Pour les générations futures.

parietti gindrat

Parietti et Gindrat SA
Porrentruy - Delémont
www.parietti.ch

Animaux en guerre

Qui se souvient que Bella et Bertha, deux vaches trouvées dans une ferme désertée du front belge pendant la Première Guerre mondiale, furent adoptées comme mascottes par le 2^e bataillon des Scots Guards et qu'à ce titre elles accompagnèrent le régiment au défilé de la victoire à Londres en 1919? Qui connaît Nancy, le springbok mascotte du 4^e régiment d'infanterie sud-africain, qui fut enterrée avec les honneurs militaires dans le cimetière d'Hermeton-sur-Meuse en Belgique en novembre 1918? Qui sait encore aujourd'hui que le petit ourson Winnie, avant d'être le héros d'une production Walt Disney, fut la mascotte de la 2^e brigade d'infanterie canadienne¹?

Pas mal d'animaux-vedettes donc, durant la Première Guerre mondiale, mais n'oublions pas les animaux utilitaires. Malgré le développement de nouvelles technologies appliquées au combat, la première guerre *moderne* mobilise aux côtés des hommes un nombre considérable d'animaux.

Les chevaux servent de montures à la cavalerie et tractent les lourdes pièces d'artillerie sur un terrain boueux et accidenté à travers lequel les automobiles ne passent pas. Très polyvalents, les chiens militaires tirent les mitrailleuses, signalent l'approche des troupes ennemies, apportent vers l'arrière des informations sur le déroulement des opérations ou repèrent les blessés sur le champ de bataille. Quand les lignes télégraphiques et téléphoniques sont hors d'usage, les pigeons prennent le relais pour la transmission des messages. Plus surprenant, les canaris préviennent de la présence de gaz combustible lors du creusement des tunnels de sape et les grillons, lorsqu'ils arrêtent de chanter, annoncent les attaques au gaz asphyxiant. L'animal est également un moyen de subsistance, tant alimentaire que vestimentaire.

La Première Guerre mondiale apparaît ainsi comme une période charnière dans l'histoire des rapports hommes-animaux. La présence massive d'animaux au sein des armées implique aussi de nombreux métiers, du travail quotidien des vétérinaires et des maréchaux-ferrants à celui d'artisans militaires tels que les selliers et les charrons. Alors que les uns prodiguent les soins indispensables à la bonne santé des animaux, les autres confectionnent les accessoires nécessaires à leur fonction militaire. Outre ces aspects utilitaires, les animaux sont de fidèles compagnons qui permettent aux soldats de tenir, de s'accrocher à la vie. Certains deviennent la mascotte d'un bataillon ou d'un régiment, car elle protège de la mauvaise fortune. Parallèlement, les conditions de vie sur le front provoquent la prolifération de bêtes nuisibles (rats, poux, puces, mouches, moustiques) qui minent le moral du soldat.

Les civils sont, eux aussi, tributaires des animaux. En Belgique et en France occupées, les réquisitions entraînent de graves conséquences sur l'agriculture et l'élevage. La pénurie des produits d'origine animale oblige à adapter les menus

¹D'après *Cibles*, trimestriel du Musée royal de l'Armée, Numéro 42 – Juin 2009.

et à user d'*ersatz* alimentaires. Les familles sont donc contraintes à se contenter de produits de substitution et à préparer des *recettes de guerre*, parfois les plus invraisemblables, proposées dans les livres de cuisine publiés sous l'occupation. Les problèmes d'approvisionnement en matières premières telles que la laine et le cuir touchent le secteur de l'habillement. Les gens dépendent la majorité de leurs revenus à survivre et ne peuvent plus se permettre d'acheter de nouveaux habits. S'habiller et se chausser réclame subterfuges et ingéniosité. Les tentures sont recyclées en robes, les couvertures en manteaux et les nappes en draps et en langes, tandis que les chaussures se voient dotées de semelles flexibles et de talons en bois. A l'instar de nombreux soldats qui publient leurs journaux de guerre, les aventures de divers animaux soldats paraissent pendant et après le conflit. L'animal est très présent dans la littérature de guerre. Si ces récits décrivent avec véricité le quotidien des soldats, ils montrent aussi l'appui et le réconfort moral que les animaux ont prodigué aux hommes. Mais ces histoires de bêtes humanisées sont avant tout un moyen, par un récit détourné et plus léger de la Grande Guerre, de mobiliser la nation.

Enfin, l'animal occupe une place prépondérante dans l'histoire des représentations, tant dans les œuvres et les objets artisanaux des soldats que dans la propagande de guerre. Pour cette dernière, l'animalisation de l'ennemi consiste à utiliser l'univers symbolique des animaux pour représenter les acteurs de la guerre. Généralement, l'animal reprend les emblèmes patriotiques pour désigner une identité nationale: l'aigle

allemand, le coq français, le léopard anglais, le lion belge. Il caractérise souvent l'adversaire de façon négative et dévalorisante: présenter l'Allemand sous les traits d'un cochon, c'est dénoncer sa bestialité, sa voracité. Présentes sur les affiches, dans les caricatures de presse et sur les objets du quotidien, ces images animales sont compréhensibles de tous. Toujours partisans, elles ridiculisent et déshumanisent l'ennemi et, par là, tentent de justifier la guerre et d'encourager la culture de la haine.

Lorsque le conflit éclate en 1914, l'animal occupe une place importante dans la société européenne, à la fois ressource et force de travail. Dès le début des hostilités, à l'instar de l'homme, il est *mobilisé*. Alors qu'il est tellement présent – même indispensable – pendant la guerre, il perd sa place de choix à l'issue du conflit.

Nombre de monuments commémoratifs, érigés dans l'immédiat après-guerre, témoignent de la présence des animaux dans le conflit. Certains illustrent le rôle essentiel des animaux au sein des armées. D'autres montrent la souffrance partagée des hommes et des animaux. Parfois, ils utilisent des symboles animaliers pour livrer un message patriotique ou pour évoquer les actions héroïques d'un régiment ou d'une division.

Quelques rares monuments sont consacrés à la seule gloire d'un animal: le pigeon à Bruxelles, Charleroi, Lille, Berlin, le cheval à Melbourne, la souris et le canaris « amis des sapeurs » à Edimbourg... En 2004, la Grande-Bretagne inaugurerait à Londres l'*Animals in War Memorial* rappelant la contribution et le sacrifice des animaux dans les conflits du XX^e siècle.

Le jour où Hitler a perdu la guerre...

Général Michel Mailfait

Qu'importe, penseront certains, le jour où Hitler a perdu la guerre, puisqu'il l'a perdue. Ce serait un peu trop vite dit, car il a bien failli la gagner, cette guerre, du moins dans les deux premières années d'un cauchemar qui a duré soixante-huit mois, jusqu'à la capitulation sans condition du 8 mai 1945. De l'avis d'historiens distingués, pendant deux ans, donc jusqu'en octobre 1941, Hitler était gagnant, selon Eddy Bauer dans *La guerre des blindés*, « grâce à des opérations réussies qui demeurent des modèles de conception et d'exécution¹. »

D'autres, prenant peu de risques, voient les prémices de la défaite à des moments différents, soit dans l'échec inattendu devant Moscou (7 décembre 1941), soit au soir de la reddition de Stalingrad (31 janvier 1943), soit en finale de Koursk (5-12 juillet 1943), la plus formidable empoignade de blindés de toute la guerre, ou encore, pour les plus timorés, au lendemain du débarquement réussi des Alliés en Normandie (6 juin 1944). Il est évident que la défaite s'annonce par l'impossibilité progressive de l'armée allemande à reprendre une initiative des opérations qui lui échappe progressivement et par l'érosion de ses forces face à des alliés aux capacités croissantes.

Le sujet est donc loin d'être futile. Il faut lui appliquer sérieux et compétence, en s'appuyant sur l'analyse géostratégique, discipline où les historiens ne sont pas tous experts. Celle-ci se base sur l'examen successif et approfondi de tous les facteurs matériels et humains qui caractérisent les forces qui auront à s'affronter.

Autre réponse à la problématique du titre: c'est Hitler seul qui a perdu la guerre. Il l'a perdue malgré la qualité de l'outil guerrier qu'il avait su forger, malgré l'habileté et parfois le génie de ses généraux et aussi le courage du soldat allemand jusqu'au dernier jour. Car l'ex-caporal de la Première Guerre mondiale, gazé et décoré de la Croix de fer de première classe, avait réussi à truster sur sa personne depuis 1934 les deux plus hautes fonctions de l'Etat: chef de l'Etat et chef du Gouvernement (Chancelier). A partir de 1938, après la démission du ministre de la guerre et commandant en chef, le *Feldmarschall* von Blomberg, il s'adjuge le titre de commandant suprême des forces armées (*Wehrmacht*).

Ce n'était pas suffisant. En décembre 1941, après l'échec devant Moscou, il y ajoute celui de commandant en chef de l'armée de terre, pour ne pas avoir à remplacer son titulaire démissionnaire, le *Feldmarschall* von Brauchitsch, alors responsable des opérations sur le front Est.

¹De 1992 à 1997, rédacteur des *Cahiers de Mars*, revue de l'Association des anciens et amis des écoles supérieures de guerre et du Collège interarmées de défense à Paris. Son texte a paru dans *Les Cahiers de Mars* de mars 2009. Nous en publions une version condensée.

Analyse géostratégique

Après l'effondrement de la France, un plan est improvisé à la hâte dès le 2 juillet 1940, sur l'impulsion d'Hitler; il doit être déclenché à partir du 15 août. Hitler n'y croit guère en raison de la supériorité évidente de la *Royal Navy*. Il conditionne l'exécution d'«OTARIE» au succès préalable de la *Luftwaffe* contre la *Royal Air Force*. Mais les résultats de la bataille d'Angleterre déçoivent les attentes du *Führer*². «OTARIE» est reporté dès le 18 septembre 1941, sans pour autant interrompre les raids aériens (*Blitz* sur Londres du 7 au 30 septembre). C'est donc l'impatte de la stratégie directe. Entre-temps le grand amiral Raeder, commandant en chef de la *Kriegsmarine*, qui a déjà été l'instigateur et le responsable de l'opération réussie «WESER» contre le Danemark et la Norvège (avril 1940) a soumis ses réflexions à Hitler. Pour contraindre la Grande-Bretagne à signer rapidement la paix, il suffit, selon lui, de l'éliminer de la Méditerranée en s'emparant des deux verrous de Suez et de Gibraltar. Idée pertinente si elle est associée à une exécution rapide, c'est-à-dire avant que les Etats-Unis soient en mesure d'aider efficacement la Grande-Bretagne, car Hitler n'a jamais douté de leur intervention à terme. Hitler approuve.

C'est le choix décisif d'une stratégie indirecte qui va orienter différemment le cours des événements et qui laisse entrevoir des bénéfices énormes face à des risques encourus faibles, tant le rapport des forces peut être favorable à Hitler à ce moment-là sur ce théâtre d'opérations. Ce choix est judicieux. L'idée en revient à un marin et non à un terrien. La raison en est qu'en 1940, le

haut commandement allemand n'a pas encore réalisé le *saut intellectuel* qu'est le passage à l'interarmées. Sa culture et sa pensée restent dominées par la suprématie de l'armée de terre sur les deux autres composantes des forces armées, avec mise en œuvre d'une stratégie continentale centrale (*Mitteleuropa*) de «maître de la terre». Les théories géostratégiques de Mahan, qui accordent l'avantage au «maître de la mer», ne sont pas intégrées. D'où l'abandon justifié du plan «OTARIE» pour manque de préparation intellectuelle et matérielle.

Ce plan va remplacer avantageusement le plan «OTARIE». Il ne reste plus qu'à convaincre Franco, qui ne cesse depuis les succès éclatants de l'armée allemande, d'affirmer son appartenance au clan anti-bolchevik. Il l'a prouvé en occupant militairement Tanger dès la mi-juin 1940.

C'est à Hendaye, le 23 octobre 1940, qu'Hitler, au faite de sa gloire, rencontre le *Caudillo* qui ne lui accorde rien. C'est à Hendaye que le *Führer* perd la guerre, sans encore en prendre conscience, face à un interlocuteur de son camp qui se trouve pourtant dans l'incapacité de lui résister. Ce jour-là, la défaite est diplomatique et incontestable. Elle sera source des échecs, puis des défaites successives ultérieures, même si leur champ d'application se situera, pour certaines d'entre elles, hors du bassin méditerranéen.

Conséquences stratégiques d'Hendaye: Hitler n'est pas un homme à rester sur un échec diplomatique. Entre fin octobre 1940 et février 1941, il va faire

²Pas moins de 2265 avions perdus, dont les pilotes confirmés vont terriblement manquer pour les opérations ultérieures. En 1940, l'Allemagne a construit 10000 avions.

pression sur Franco par tous les moyens possibles. En vain. Franco n'en démord pas. Il s'obstine et ajoute même dans ses justifications que c'est l'honneur de l'Espagne d'avoir à recouvrer seule sa souveraineté sur Gibraltar. De guerre lasse, ce plan «FELIX», dont la réussite ne pouvait faire de doute, est abandonné. Hitler avait pourtant les moyens de forcer la main militairement à Franco. Il ne l'a pas fait, assailli par d'autres soucis. Il aurait pu, par exemple, imaginer une variante au plan «FELIX», en s'emparant de Malte. Rien n'est planifié...

A propos de la campagne en Afrique du Nord, le maréchal Rommel parle de la guerre des occasions perdues, Il écrit dans *La guerre sans haine*: «Le haut commandement allemand, sous l'autorité duquel je me trouvais placé, persévérerait à ne pas reconnaître l'importance du théâtre d'opérations africain. On n'avait pas compris qu'avec relativement peu de moyens, nous aurions pu remporter, dans le Proche-Orient, des victoires qui, du point de vue économique et stratégique, auraient compté beaucoup plus que la prise de la boucle du Don. Devant nous s'étendaient des territoires fabuleusement riches en matières premières, qui pouvaient, entre autres, nous libérer de toutes nos inquiétudes pour ce qui était des carburants. Quelques divisions supplémentaires pour mon armée auraient suffi à assurer la défaite complète des troupes britanniques du Proche-Orient. »

Il ne s'agit pas ici de faire de l'histoire-fiction, mais de tirer les conséquences de l'abandon par Hitler du plan «FELIX», plus exactement, du refus de Franco de faire jouer le plan «FELIX». L'analyse géostratégique aboutit à une certitude: de toute la guerre, dans les opérations préparées par l'armée allemande, le plan «FELIX» est celui qui aurait obtenu la meilleure rentabilité.

Avec des risques mineurs et en raison d'une grande facilité d'exécution, les avantages obtenus auraient été considérables. Après réussite, Hitler se serait assuré une position de force, lui permettant une totale liberté d'action en Méditerranée: sur Malte, vers l'Afrique du Nord française, vers l'Egypte avec comme objectif le canal de Suez et, au-delà, le Proche-Orient et ses ressources pétrolières.

Un créneau-temps hautement favorable s'ouvrirait à lui pour atteindre l'un de ses buts de guerre. Il pouvait ensuite, en toute tranquillité, se retourner contre l'URSS, évitant ainsi d'avoir à mener la guerre sur deux fronts. Hantise traditionnelle du grand état-major allemand. C'est pourtant ce qui va arriver.

M. M.

Pub AJOBETON

BOUCHERIE TRUMMER

Pour en finir avec le Rapport Bergier!

Col Hervé de Weck

Année après année, des critiques de plus en plus sévères s'élèvent contre le Rapport de la Commission Bergier, surtout sa présentation de la politique envers les réfugiés et des transactions sur l'or. Jamais en Suisse, un ouvrage historique n'a subi pareil déluge! Dans un livre qui se veut accessible à tout un chacun, Frank Bridel, ancien rédacteur de la *Gazette de Lausanne* et officier d'état-major général, fait la synthèse et l'analyse de ces travaux, ce qui lui permet de mettre en évidence la perfidie de la Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale¹. Dans les sciences humaines, l'autoflagellation peut devenir délétère.

Même son président, feu le professeur Jean-François Bergier, a pris ses distances, dénonçant la partialité et l'absence de démarches scientifiques chez des membres de la Commission, des historiens suisses *critiques*. Il met donc en cause des travaux qui ont pourtant coûté vingt-trois millions de francs au contribuable suisse.

Des insuffisances et une partialité criantes

La Commission applique des normes admises à la fin du XX^e siècle mais

inexistantes dans les années 1930 (droit à l'asile, à la sécurité sociale, ingérence humanitaire), ce qui l'amène à des appréciations inacceptables et à des jugements anachroniques. A propos de l'extermination des juifs, les idéologues de service en son sein ne veulent pas admettre que l'horreur racontée, mais non constatée *de visu*, dépasse la capacité d'imagination, de perception de la réalité, et qu'il faut tenir compte de ce fait, même au niveau du Conseil fédéral. D'autre part, la Commission ignore les graves menaces pesant sur la Suisse, elle semble obéir à un impératif catégorique, démontrer la culpabilité de la Confédération, même au prix d'une historiographie nihiliste et révisionniste. Elle refuse d'établir des comparaisons systématiques entre l'attitude de la Suisse et celle des autres Etats.

La Commission, bien que désignée par un Conseil fédéral paniqué – Flavio Cotti en tout premier – par les attaques malhonnêtes de l'administration démocrate américaine, du Congrès juif mondial, du sénateur républicain D'Amato à propos des fonds juifs en déshérence dans les banques suisses, n'a pas de raison d'être! Depuis des décennies, des chercheurs travaillent sur les réfugiés et

¹ *Pour en finir avec le Rapport Bergier*. Genève Slatkine, 2009. 149 pp.



Dans l'étude de la Suisse entre 1940 et 1945, il faut tenir compte du fait que la Suisse est encerclée par l'Allemagne et l'Italie.

les transactions sur l'or, dont deux *grosses pointures*, les professeurs André Lasserre² et Philippe Marguerat³. Leurs travaux ne seront pas pris en compte par la fameuse Commission et ils n'y siégeront pas. Celle-ci refuse par ailleurs d'entendre nombre de personnalités ayant vécu la Seconde Guerre mondiale, dont plusieurs ont joué à l'époque un rôle important. Son président traitera de haut le Groupe de travail Histoire vécue⁴.

Les lois, les décisions officielles et leur application, les refoulements

La Suisse a-t-elle, pendant la Seconde Guerre mondiale, une politique d'asile aussi restrictive que le soutient la Com-

mission indépendante d'experts, dont les membres souffrent d'une méfiance générale envers les chiffres? Le 13 août 1942, Berne décide la fermeture totale de la frontière mais, jamais depuis le début du conflit, le pays n'accueille autant de réfugiés: 45 en 1939, 47 en 1940, 120 en 1941, 8436 en 1942 (dont 7373, en grande majorité juifs, pour les quatre derniers mois de l'année)! A cause de la pression aux frontières, des protestations intérieures et de l'aide clandestine dans les zones frontière, les décisions fédérales ne sont que très partiellement appliquées. De cela la Commission Bergier ne souffle mot, mais elle donne le chiffre de 24398 refoulements, confondant *refoulements* et *refoulés*. Il y a pourtant une différence importante,

²*La Suisse des années sombres. Courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale.* Lausanne, Payot, 1989. Et surtout *Frontières et camps. Le refuge en Suisse de 1939 à 1945.* Lausanne, Payot, 1995.

³*La Suisse face au III^e Reich, Réduit national et dissuasion économique, 1940-1945.* Lausanne, 24 Heures, 1991. *L'économie suisse entre l'Axe et les Alliés, 1939-1945.* Neuchâtel, Alphil, 2006.

⁴Editeur entre autres de *La Suisse face au chantage, son attitude en 1939-1945. Critiques des rapports Bergier.* Yens Cabédita, 2002, ainsi que de *La Suisse au pilori? Témoignages et bilan à la suite du Rapport Bergier.* Yens, Cabédita, 2006.

car des malheureux tentent à plusieurs reprises de franchir la frontière suisse, subissent plusieurs refoulements; dans certains cas, ils sont finalement acceptés. Les demandeurs d'asile illégaux ont, selon le professeur Jean-Christian Lambelet, 84% de chances d'être admis, les juifs 90%. Les juifs refoulés – il y en a quelque 8300 pendant le conflit – ne sont pas systématiquement arrêtés et envoyés dans les camps de la mort, les noms figurant dans les trains de déportation ne dépassent pas le 10% d'entre eux...

A titre de comparaison, les Etats-Unis n'accueillent que 21000 réfugiés pendant la guerre, l'Espagne franquiste 7500, 20000-30000 autres obtenant l'autorisation de traverser le pays pour gagner le Portugal. En 1942, la Suède admet environ 2000 juifs. En France, où quelque 330000 juifs vivent en 1939, 80000 mourront en déportation entre 1939 et 1945. Dans d'autres domaines, les comparaisons apparaissent aussi intéressantes. Entre 1939 et 1945, la Suisse n'a jamais accepté de transits de



La politique d'asile de la Suisse n'a pas été aussi scandaleuse que ne le prétend le Rapport Bergier.

troupes étrangères sur son territoire alors que, sous la menace, la Suède signe avec l'Allemagne un accord aux termes desquels 670000 hommes de la *Wehrmacht* transitent dans le pays. Un couloir aérien est réservé à la *Luftwaffe*, des navires de la *Kriegsmarine* sillonnent les eaux territoriales de la Suède, qui fournit également au *Reich* le 40% de ses besoins annuels en minerai de fer et qui reçoit 30 tonnes d'or belge et néerlandais refondu par les Allemands. Pourquoi la Commission refuse-t-elle d'établir des comparaisons entre la Suisse et les Etats étrangers? Parce que cela donnerait une image plus positive de la politique des autorités fédérales?

Acquisition d'or par la Banque nationale suisse, échanges avec l'Allemagne nazie

Pendant toute la guerre, le franc suisse est convertible, ce qui signifie que la Banque nationale doit fournir en tout temps de l'or en échange de francs suisses aux banques nationales étrangères. Cette convertibilité apparaît comme un atout essentiel pour la survie économique de la Confédération. En période de conflit, il s'avère facile d'exporter des biens, mais difficile d'en importer. Or, la Suisse, malgré le plan Wahlen, doit faire venir de l'étranger la moitié des produits alimentaires indispensables, son industrie a besoin de matières premières. C'est un franc convertible qui permet de payer ces importations; pour qu'il reste convertible, il faut que la Banque nationale dispose d'un stock d'or suffisant.

Celle-ci, au début du conflit, transfère la moitié de sa réserve aux Etats-Unis, hors de la portée de la *Wehrmacht*. En juin 1941, les Américains, avant même d'en-

trer en guerre (ils se disent neutres), bloquent tous les avoirs étrangers, dont l'or suisse. Dès lors, il faut réalimenter la réserve. «La seule source, écrit le professeur Jean-Christian Lambelet⁵, ou institution disposée à vendre de l'or à la BNS contre des francs était la *Reichsbank*» qui peut ainsi financer des importations indispensables. Dans ce domaine, la Suisse se trouve dans un «état de nécessité ou de contrainte générale».

Passant pratiquement sous silence le fait que, depuis juin 1940 jusqu'en été 1944, la Suisse se trouve encerclée par les puissances de l'Axe, la Commission Bergier prétend qu'elle favorise l'Allemagne par ses achats d'or, ses crédits au clearing et ses exportations. Jean-Christian Lambelet démontre qu'au contraire elle réussit à tenir un certain équilibre entre les deux camps belligérants. Dans ces domaines également, des comparaisons avec l'étranger apparaissent éclairantes. Aux Etats-Unis qui ne sont pas encerclés par les puissances de l'Axe, la filiale allemande de Ford utilise des travailleurs forcés, General Motors, sa concurrente, fait partie intégrante de l'effort de guerre nazi, alors que les Etats-Unis sont encore neutres. En construisant des milliers de moteurs d'avions pour la *Luftwaffe*, elle s'avère plus importante que la Suisse pour l'effort de guerre allemand. En 1939, ces deux entreprises couvrent plus de 70 % du marché allemand. Standard Oil collabore secrètement avec IG Farben pendant toute la guerre, permettant au *Reich* d'acquérir du caoutchouc artificiel et de produire des millions de tonnes d'essence syn-

thétique. Quant à IBM, ses cartes perforées rendent plus efficace l'industrie de l'Holocauste.

Comment dès lors admettre la conclusion de la Commission Bergier, «les autorités suisses ont contribué – intentionnellement ou non – à ce que le régime national-socialiste atteigne ses objectifs.» Elle ne relève nulle part chez les décideurs le désir de soutenir le nazisme. L'insinuation infamante est donc parfaitement gratuite. Et Frank Bridel de conclure sa revue de nombreuses études concernant la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale: « (...) sans échapper à la honte collective d'une civilisation qui n'a pas pu empêcher les horreurs totalitaires, et sans nous faire d'illusion sur les compromis auxquels tous les Etats ont dû se résoudre en ces temps de violence», on peut se rallier à Jean-Jacques Langendorf qui soutient qu'entre 1939 et 1945, la Suisse a été «la meilleure des Suisses possibles⁶.»

Les sentiers de la gloire, le film de Kubrik, avec ses situations authentiques, sa démonstration des ressorts de l'offensive à tout prix pendant la Première Guerre mondiale et les vilénies de la hiérarchie militaire française à tous les niveaux, fait plaisir aux antimilitaristes et à la gauche; toutefois l'accumulation des abus devient telle qu'elle neutralise la vraisemblance du tableau d'ensemble et rend incompréhensible la volonté de l'écrasante majorité des poilus d'en venir à bout des boches. N'en va-t-il pas de même du Rapport Bergier⁷?

H. W.

⁵«La Commission Bergier a-t-elle fait œuvre scientifique? Quelques commentaires sur son Rapport final concernant les transactions sur l'or de la BNS», *Les conditions de la survie*. Lausanne, Cahiers de la Renaissance vaudoise, 2002.

⁶*La Suisse dans les tempêtes du XX^e siècle*. Genève, Georg, 2001.

⁷Marc Ferro: *Cinéma et Histoire*. Nouvelle édition refondue. Paris, Gallimard, 1993, p. 220.

Appel aux anciens membres d'organisations de résistance en Suisse (1940-1990)

Militärhistorische Stiftung

Entre 1940 et 1990, les organisations suivantes ont préparé en toute légalité, la résistance en territoire suisse occupé par l'ennemi:

- Les radios de l'équipe du major Hagen et du caporal Frey 1940-1945
- Le Service spécial du Service territorial 1948-1967
- Le Service spécial du Service de renseignement (UNA/Astt 420.3) 1968-1981
- Le Projet 26 (P-26) 1982-1990

La *Militärhistorische Stiftung*, avec l'accord du conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du Département de la défense et celui des anciens chefs de l'Etat-major général, les commandants de corps Hans Senn, Heinz Hasler et Arthur Liener, cherche à interviewer les hommes et les femmes qui ont travaillé dans ces organisations. Il s'agit d'éclairer cinquante ans d'une histoire très peu connue! A la demande des intéressés, les interviews peuvent être rendus anonymes. S'ils le désirent les vétérans de ces organisations peuvent rencontrer leurs collègues qu'ils ne connaissaient pas, cloisonnement oblige... La première rencontre sera prise en charge par la *Militärhistorische Stiftung*. Les personnes intéressées peuvent s'adresser par écrit, par téléphone ou par e-mail à:

Militärhistorische Stiftung, Seestrasse 31, **8806 Bäch**, tél. 044 786 17 86
E-mail resistance.suisse@bluewin.ch, en indiquant:

Grade		Fonction dans l'association	
Nom:		Prénom:	
Nom de couverture:		Adresse:	
Numéro postal:		Localité:	
Début et fin de l'engagement:		Région d'engagement:	
Téléphone:		E-mail:	

Nous joignons à cet appel la lettre, dans sa version originale, adressée par le chef du Département de la défense au président de la *Militärhistorische Stiftung*.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Der Chef des Eidgenössischen Departements für Verteidigung,
Bevölkerungsschutz und Sport VBS

Lieber Felix

Mit Freude verfolge ich seit Jahren Deine Bestrebungen, das materielle Erbe jener historischen Organisationen zu sichern, welche seit den Tagen des Zweiten Weltkrieges und bis ans Ende des Kalten Krieges selbst nach einer Besetzung der Schweiz durch den Feind das Selbstbestimmungsrecht des Landes mit der Waffe zu behaupten bestimmt waren. Die Bewahrung dieses Kulturgutes ist eine verdienstvolle Tätigkeit, für die ich Dir als Bürger wie als Magistrat Dank weiss.

Ein Zürcher mit familiären Wurzeln im Kanton Bern wird besonders aufmerksam, wenn er bei unseren gleichermassen grossen, aber ihrer Orientierung nach so verschiedenen Schriftstellern wie Jeremias Gotthelf und Gottfried Keller eine frappante Übereinstimmung in der Würdigung einer Haltung findet. Nun, wer *Eis*, *die seltsame Magd* und *Verschiedene Freiheitskämpfer* hintereinander liest, wird unschwer feststellen, dass hier nicht ein Konservativer und ein Radikaler geschrieben haben, sondern zwei grosse Schweizer Dichter! Der Wille, die Freiheit gegen Zumutungen zu behaupten, gehört nun einmal zum innersten Kern alles Eidgenössischen.

Die Männer und Frauen, die unter grossem persönlichem Einsatz und bereit, notfalls das letzte Opfer zu bringen, in den Jahren des Zweiten Weltkrieges und des Kalten Krieges diesem Land gedient haben, verdienen unseren Dank und unsere Anerkennung! Ich werde diesen Dank stets in mir tragen und ihm bei passender Gelegenheit öffentlich und privat Ausdruck zu geben wissen. Um aber sicher zu gehen, dass er möglichst viele Menschen erreicht, die ihn persönlich verdient haben, ermächtige ich Dich hiermit ausdrücklich, diese Zeilen in Kopie Veteraninnen und Veteranen, von denen, wie ich weiss, Du einige kennst, zu überreichen.

Mit den besten Wünschen auch für persönliches Wohlergehen und mit freundlichen Grüssen

Ueli Maurer
Bundesrat

Membre d'une famille transfrontalière...

Le général alsacien Xavier-Augustin Richert (1879-1975)

Col Hervé de Weck

Nos lecteurs jurassiens d'un âge plus ou moins certain se souviennent de l'abbé Roger Richert, curé de Soulce de 1964 à 1987¹, ainsi que de Raymond Richert, libraire à Porrentruy. Les Richert (ou Richard), famille répandue dans le Sundgau, descendraient de confédérés catholiques venus de Suisse pour repeupler la région dévastée par la Guerre de Trente ans. Certains, après la Première Guerre mondiale, se sont établis en Ajoie, entre autres Jean à Bressaucourt, François-Joseph et Jean-Ulrich à Dampfreux, Fortuné à Fontenais. Ces Richert, qui ont acquis la nationalité suisse, ont un lien de parenté avec le général de brigade Xavier-Auguste Richert, un fameux baroudeur, célibataire endurci, appartenant à la Légion étrangère, qui y a introduit le fameux képi blanc².

Xavier-Augustin naît le 29 août 1879 dans une vieille famille paysanne de Saint-Ulrich (canton de Dannemarie), en Alsace annexée depuis 1871 à l'Em-

pire allemand. Par ses ascendances paternelles, il a des liens avec la Suisse; par sa mère, Anna Maria Liebert, il semble descendre d'un mercenaire finlandais qui, pendant la Guerre de Trente ans, servait dans l'armée de Bernard de Saxe-Weimar. Blessé au siège de Ferrette, il se serait établi à Saint-Ulrich.

De Saint-Ulrich à la Légion étrangère

Après son école primaire, le jeune Xavier-Augustin âgé de quatorze ans, qui ne sait que l'allemand, va suivre la filière latin-grec du Collège Saint-Benoît à Delle, tenu par des bénédictins repliés de Suisse, vraisemblablement pour cause de *Kulturkampf*. C'est à Delle qu'il commence à apprendre le français. Un de ses condisciples s'appelle Maurice Feltin, futur cardinal et archevêque de Paris³, il restera lié d'amitié avec lui toute sa vie. A dix-huit ans, Xavier-Augustin se fait renvoyer de

¹ Vicaire à Porrentruy, Bienne, Bâle, curé de la paroisse de Soulce-Undervelier. Aumônier aux régiments d'infanterie 9 et 46, à la brigade frontrière 3.

² Nous exploitons le dossier Richert 14 Y^d 665 du Service historique de la défense à Vincennes, ainsi que les trois articles de Pierre Kraft, «Un illustre Sundgauvien: le général Xavier-Augustin Richert», *L'Alsace*, 13, 15, 16 mai 1984. Merci à Antoine Barthe de Porrentruy, qui a des liens de parenté avec les Richert, de nous avoir aiguillé sur cet intéressant sujet. A propos du général Richert, voir également «Autobiographie», *Annuaire de la Société d'histoire du Sundgau*, 2005, 2006-2007, 2008.

³ Le cardinal Maurice Feltin a été propriétaire du prieuré de Grandcourt en Ajoie.

son collègue pour avoir fait le mur et être allé danser avec la fille du maire de Delle, il passe donc son baccalauréat à Besançon.

Sa mère souhaite en faire un prêtre, son père un homme d'affaires, et lui a un goût poussé pour l'action. Un de ses cousins, qui s'était engagé à la Légion étrangère, est mort à vingt-et-un ans en opération au Tonkin. Pour lui, c'est un héros; à l'époque de nombreux jeunes Alsaciens s'engagent à la Légion étrangère, puisque leur région fait partie de l'Empire allemand. Xavier-Augustin Richert se sent cette vocation.

Seul fils de paysan à se présenter au concours d'entrée à l'École militaire de Saint-Cyr, il passe l'obstacle et en sort sous-lieutenant, 241^e sur 546, dans la promotion *In Fanah* (1899-1901). Ses deux mois de vacances avant sa première incorporation, il ne peut les passer chez ses parents, car les autorités allemandes le considèrent comme un réfractaire, il séjourne donc chez des amis de la famille à Porrentruy. Déception, Xavier-Augustin ne peut entrer d'emblée à la Légion étrangère, il doit passer deux ans dans un régiment métropolitain à Châlon-sur-Marne, avant de recevoir, en 1904, l'affectation souhaitée et de débarquer à Sidi-Bel-Abès, commandant de la 19^e compagnie de la Légion étrangère, formée surtout d'Alsaciens. Il fait le baroud dans le Sud-Oranais, une région infestée de bandes armées puis, dès 1907, de la pacification au Maroc oriental, sous les ordres du général Lyautey.

Nommé en 1910 professeur d'allemand à l'École militaire de Saint-Maixent, il prépare le concours de l'École supérieure de guerre où il entre en 1911.

Voyant la guerre venir, il pousse ses parents à acheter un domaine à Reppe et à se replier en France, afin d'échapper à d'éventuelles représailles allemandes.

Xavier-Augustin Richert en bref

1914	Capitaine.
1915	Chevalier de la Légion d'honneur, médaille remise par le généralissime Joffre.
1918	Commandant.
1920	Officier de la Légion d'honneur.
1927	Lieutenant-colonel.
1931	Colonel.
1933	Commandeur de la Légion d'honneur.
1936	Général de brigade.
1938	Grand officier de la Légion d'honneur.

Capitaine breveté d'état-major, Xavier-Augustin Richert, qui sera deux fois blessé et une fois gazé pendant le conflit, commence la guerre à la 63^e division; elle fait partie de l'armée Pau qui libère Mulhouse en août 1914. On le trouve ensuite à la bataille de la Marne où il reçoit sa première citation. En janvier 1915, il participe aux combats meurtriers de l'Aisne; blessé, il fait cinq mois d'hôpital, avant de participer, en 1916 et 1917, à la bataille de Verdun. On le trouve provisoirement à la tête d'un régiment de réserve, avant qu'il soit affecté, en 1918, comme officier de liaison auprès de l'armée américaine, avec la mission d'instruire les régiments formés de noirs à la guerre des tranchées.



Armoiries de la famille Richert.

« Fonctionnaire des mines » en Sarre

Sa parfaite connaissance de la langue allemande prédestine le commandant Richert à travailler en Sarre occupée où, sous la couverture de fonctionnaire des mines domaniales, il s'occupe de propagande et de contrôle de l'application du traité de Versailles. Devenu un peu malgré lui agent secret, il dirige en fait un service de renseignement! Un policier allemand ayant dévoilé ses activités occultes, il *se met au vert*, ce qui ne l'empêche pas d'effectuer des missions à Cologne, Hambourg, Berlin, Varsovie, Cracovie, Budapest, Bratislava, Vienne et Munich.

En 1921, il entre en contact avec des personnalités de la droite bavaroise, qui souhaitent un rapprochement avec la France, afin de remettre un Wittelsbach

sur la trône et de recréer en Allemagne un régime fédéral, à une époque où incidents et émeutes se multiplient à Munich.

Le commandant Richert, incognito, suit les meetings, entre autres ceux d'un agitateur du nom d'Adolph Hitler. En décembre 1922, le temps semble venu de déclencher le coup d'Etat royaliste en Bavière, le Français, toujours avec l'accord du commandement militaire, accompagne à Paris les principaux meneurs. L'occupation de la Ruhr, en janvier 1923, met fin à ces projets: les têtes pensantes du coup d'Etat se font arrêter par la police, le commandant Richert échappe de peu à l'arrestation et regagne la France, où le journal français *L'Intransigeant* publie par le menu son travail de l'ombre en Bavière. Au Palais-Bourbon, le président Poincaré le désavoue. Un agent secret détecté ne peut pas compter sur l'appui des autorités politiques! Lors de leur procès en Allemagne, les putschistes le chargent de toutes les responsabilités... Heureusement pour lui, ses supérieurs militaires lui accordent une promotion et l'affectation de son choix.

Entre l'Alsace, la Lorraine et le Maroc

Il se retrouve à Colmar au 15^e régiment d'infanterie jusqu'en juillet 1925, lorsque le ministre de la Guerre l'envoie au Maroc pour la durée de la guerre du Rif; il y retrouve une vieille connaissance, le futur général Corap, une figure légendaire de la Légion étrangère, et fait la connaissance d'un jeune capitaine, Jean de Lattre de Tassigny. La guerre du Rif s'achève en mai 1926 par la reddition d'Abd-El-Krim. Le commandant Richert,

chef d'état-major de la 1^{re} division marocaine de marche, a joué un rôle décisif lorsqu'il a lancé, de sa propre autorité, l'avant-garde de la 1^{re} DMM contre le chef-lieu rifain, malgré l'interdiction de franchir sans autorisation la frontière du Rif espagnol, conquérant dans la foulée son galon de lieutenant-colonel.

Le 19 juin, il est cité à l'ordre de l'armée: « *Officier de haute valeur et d'une grande énergie, pendant l'hiver 1925-1926 a exécuté en avant de nos lignes d'audacieuses reconnaissances dont il a rapporté des renseignements d'un grand intérêt (...). Au cours des derniers engagements s'est distingué par son activité de chef d'état-major de la 1^{re} division de marche (...). La présente citation comporte l'attribution de la Croix de guerre des T.O.E. avec palme.* » Devenu commandant du Cercle du Haut-Leban, il se montre un excellent administrateur.

En 1930, il prend le commandement du 2^e régiment étranger au Maroc. Pour lui, ce sont désormais les opérations contre les dissidents, la vie rêvée de nomade, dans les camps et sous la tente, qui convient à son tempérament d'aventurier. La pacification de l'Atlas s'achève en 1933 et, avec elle, l'épopée marocaine du colonel Richert. Il revient en métropole et prend en 1935 le commandement de la brigade nord-africaine de Toul, qui effectue chaque année des travaux sur la ligne Maginot. Il reçoit ses deux étoiles de général de brigade en 1936, ce qui ne l'empêche pas, au risque de déplaire au commandement, de critiquer la défense insuffisante de la zone Nord, par où devraient passer les Allemands en cas de guerre. Il songe un moment à quitter l'armée et à offrir ses services au général chinois Tschang Kai-chek...

En mai 1936, il est à la disposition du résident général au Maroc et, en juillet,

Créateur du légendaire képi blanc de la Légion étrangère

Tout le monde connaît le légendaire képi blanc de la Légion, dont le port permanent est pourtant relativement récent. Avant 1914, la tenue de campagne du légionnaire comporte le képi (bleu ou rouge), avec un couvre-nuque blanc qui devient kaki en 1917. L'usage de ce protège-nuque, plutôt encombrant, commence à se perdre. Le 30 avril 1931, à l'occasion de la commémoration des cent ans de la Légion et de la conquête de l'Algérie, jour de la traditionnelle célébration de Camerone, les 1^{er} et 4^e régiments étrangers défilent à Sidi-Bel-Abbès en képi rouge. Ce jour-là, le képi blanc fait son apparition dans la tenue du légionnaire. Le 2^e régiment étranger du lieutenant-colonel Richert, alors en garnison à Meknès, participe à cette commémoration, « ce d'autant plus que mes légionnaires s'étaient particulièrement distingués lors des durs combats de pacification dans le Haut-Atlas. C'est alors que j'avais eu une idée pour le défilé: afin de mieux démarquer mon régiment des autres, j'avais demandé à tous mes hommes de porter par dessus leur képi une housse blanche immaculée. Le 2^e Etranger fut particulièrement remarqué et très applaudi. A la réception qui suivit, cela me valut, en outre, les félicitations particulières du maréchal Franchet-Desperay. »

Ce ne fut, d'ailleurs, ni la première, ni la dernière des extravagances, plaisanteries, incartades et autres exploits à la hussarde accomplis par le fougueux officier sundgauvien, ce qui ne lui valut pas que des compliments... Toujours est-il que, depuis lors, le képi blanc a été officiellement adopté par l'ensemble des régiments de la Légion étrangère.

il prend le commandement de la région de Fès. C'est de nouveau la lutte contre les nationalistes marocains et l'effervescence le long de la zone espagnole, due à la guerre civile entre républicains et nationalistes. Peynouton, résident général français au Maroc, démis par le Front populaire, cède sa place au général Noguès qui, depuis des lustres, est en mauvais termes avec Xavier-Augustin Richert. Celui-ci se fait retirer ses fonctions d'administrateur, pour ne conserver que le commandement de ses troupes. Le 29 août 1939, il est viré dans la section de réserve.

A la mobilisation de septembre 1939, il crée à Oran, la 86^e division nord-africaine qui va partir pour la Syrie. Lorsqu'en mai 1940, l'Italie entre en guerre, le général Richert met sur pied, à Béja en Tunisie, une nouvelle formation indigène, la 180^e division d'infanterie avec les dépôts algériens et marocains qu'il commande face à la Tripolitaine. A l'armistice de juin 1940, le général Richert, l'un des premiers à refuser de croire à la défaite, se heurte à nouveau au général Noguès, partisan de Vichy, qui le fait mettre à la retraite, sans lui octroyer, selon l'usage, sa troisième étoile dans le cadre de réserve. Un cas unique dans l'armée française!

Dans la résistance

Le général Richert retourne alors à Fez et organise la résistance contre les puissances de l'Axe. Il entre en contact, en août 1940 déjà, avec des officiers gaullistes débarqués clandestinement à Agadir, pour tenter un soulèvement visant à rallier le Maroc aux Forces fran-

çaises libres. Il rencontre le général de Gaulle à Gibraltar et se prépare à se rendre en Angleterre, lorsqu'il apprend la mort de son frère à Reppe et revient en France régler ses affaires de famille. Il parcourt le pays et prend contact avec des organisations de résistance en Zone libre. De retour au Maroc en novembre 1940, il apprend l'arrestation des officiers gaullistes débarqués au Maroc et songe à se rendre en Angleterre, lorsque des émissaires américains lui conseillent de rester en Afrique du Nord où sa présence peut être plus utile qu'ailleurs. Au cours de l'hiver 1940-41, il participe à la préparation du débarquement anglo-américain, malgré la surveillance des organisations vichyssoises.

En 1941, il revient clandestinement en France prendre contact avec la Résistance. En mars 1942, il sillonne l'Afrique du Nord pour fédérer les groupements de résistants et rallier des régiments de Tabors et de Goums. Quinze jours avant le débarquement en Afrique du Nord (8 novembre 1942), c'est lui qui, à la demande des Américains, rédige les recommandations aux troupes qui vont arriver. Deux fois arrêté en novembre 1942 sur ordre du résident général, il est mis à l'écart au profit du ... général Noguès. Les intrigues de la *camarilla* dans l'entourage du général de Gaulle désespèrent le général Richert qui quitte définitivement l'armée où il avait fait, par ses propres moyens et toujours sans compromission, une carrière exemplaire. Il mourra à Dannemarie le 17 janvier 1975, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

H. W.

Pub FIDUCIAIRE WANNIER

Le capitaine Jolidon et le colonel Jean-Richard

Deux Bruntrutains à la Légion étrangère

De nombreux Suisses ont servi dans la Légion étrangère en toute illégalité (Constitution fédérale oblige), parfois légalement, lorsqu'ils avaient obtenu la nationalité française après quatre ou cinq années de service. C'est le cas pour Jean-Pierre Jolidon et Roland Jean-Richard, tous deux Bruntrutains.

Depuis sa création par le roi Louis-Philippe en 1831, la Légion étrangère a compté des Suisses dans ses rangs; sous l'Ancien Régime déjà, les rois de France appréciaient leur valeur et surtout leur fidélité. En 1914, un officier suisse rejoint la Légion étrangère: il s'agit d'Albert de Tscharnier, d'une famille patricienne bernoise qui a servi les Bourbons. Après la guerre, il reste au 3^e Régiment étranger d'infanterie et fait la campagne du Maroc. C'est une grande figure de la Légion qui obtient le grade de lieutenant-colonel, le plus élevé pour un Suisse depuis 1831. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Albert de Tscharnier sert comme colonel dans l'armée suisse, un temps comme commissaire à l'internement.

Jean-Pierre Jolidon de Porrentruy peut apparaître comme une *victime* de la communication! Quand on lui demande pour quelles raisons il a quitté sa patrie pour entrer à la Légion, après son école de recrues et avant son école de sous-officiers, il répond avec un certain sourire: « Par réaction contre la campa-



Le lieutenant-colonel Albert de Tscharnier (1875-1948), commandeur de la Légion d'honneur, 16 campagnes, 11 citations, 7 blessures.

gne anti-Légion faite en Suisse vers 1958. Très précisément à cause d'un article paru dans un illustré romand; je me suis dit en voyant ces images de combat: c'est exactement ce qu'il me faut.» Homme sérieux, cultivé, il sert notamment au 5^e Régiment mixte du Pacifique et, dans les années 1970, à la maison-mère à Aubagne. Il appartient à la compagnie des services de la Légion étrangère, commandée à l'époque par le capitaine... Jean-Richard.



Roland Jean-Richard, sous-officier...

Roland Jean-Richard s'engage par hasard à la Légion

Roland Jean-Richard dit Bressel naît à Porrentruy le 30 octobre 1929. Son père Charles, d'une famille originaire de La

Sagne, figure dans la liste des contribuables de 1937 comme « employé » (il est encaisseur à la Banque Populaire Suisse à la rue du Temple), puis comme laitier dans celle de 1954. Il a également été le tenancier du Cercle de l'Union. Après son école primaire et son progymnase à l'Ecole cantonale, Roland fait pendant trois ans un apprentissage à la Municipalité de Porrentruy, suivant les cours de l'Ecole professionnelle commerciale dirigée alors par le professeur Ali Rebetez, colonel de milice. Il finit son apprentissage « libre de tout engagement », selon le certificat signé par Xavier Billieux, secrétaire municipal.

L'un de ses meilleurs camarades, Antoine Barthe le fait engager chez Lucien Vallat, agent Ford à Porrentruy, puis il part à l'école de recrue. Là se joue le destin d'un jeune homme qui « s'est consenti des avances sur salaire imprévues par les patrons ». Il traverse la frontière, puis se retrouve à Paris, sans un



... Il vient à Porrentruy présenter sa future épouse à ses parents.



A la tête de sa compagnie, le capitaine Jean-Richard défile aux Champs-Élysées le 14 juillet.

sou. Alors qu'il divague en bord de Seine, il rencontre un agent de police à qui il demande: « La Légion, c'est où? » Aujourd'hui, encore, Roland Jean-Richard, du haut de ses quatre-vingts ans, est incapable de préciser l'origine de cette question: livre, film ou l'*Alpone* Chavannes, employé au garage Ford, ancien légionnaire?

Rendu au fort de Vincennes le 22 février 1949, il est viré parce que trop jeune (dix-neuf ans dans quatre mois). Il se représente le 23 et demande à voir le directeur... En fait, c'est un capitaine qui le reçoit et lui fait signer une demande d'engagement provisoire. Puis c'est le bas-fort Saint-Nicolas à Marseille et Sidi-Bel-Abès. Test auto, transmission, dactylo où il *brille*. Incorporé à la compagnie d'accueil comme dactylo puis muté dans un bureau de l'état-major, sans avoir fait le moindre jour d'instruction militaire! Deux ans plus tard, un

lieutenant, qui remplace le chef de bureau en permission, lui demande où il a fait son instruction. La réponse ne l'empêche pas de proposer Roland Jean-Richard pour le peloton des élèves-caporaux. Celui-ci, doutant de sa réussite car il ne connaît rien au métier, termine le stage et, contre toute attente, en sort premier. Affecté d'office au peloton d'élèves-sous-officiers, il est sergent quatre mois plus tard, à la fin 1952.

Dans la foulée, Roland Jean-Richard est convoqué chez le capitaine, chef du Bureau statistique de la Légion étrangère, en clair la Sécurité militaire «Légion». Un carton portant «O» (A observer) «car susceptible de désertre» est présenté au nouveau sergent par le capitaine qui lui demande: «As-tu toujours envie de désertre?» L'intéressé répond qu'il n'a pas fait le peloton pour désertre. Le capitaine lui dit alors qu'il

La carrière de Roland Jean-Richard en style militaire

- Sur sa demande expresse, incorporation au bataillon de marche N° 1 de la Légion étrangère en renfort dans le massif des Aurès (janvier 1955).
- Novembre 1955, promu sergent-chef et désigné comme commandant d'un poste isolé (effectifs 2 sous-officiers, 30 caporaux-chefs, caporaux et légionnaires, dont 1 Suisse, 1 Espagnol et... 30 Allemands).
- Début 1956, affectation au Bureau statistiques d'Alger.
- Fin 1957, retour en opérations (5^e compagnie du 3^e Régiment étranger d'infanterie), Croix de guerre avec citation à l'ordre de la brigade.
- 1960, sous-officier de carrière, affecté à la Sécurité militaire de la zone du Nord-Algérois. Putsch du général Challe, Roland Jean-Richard est affecté dans le Jura à Lons-le-Saunier au 60^e Régiment d'infanterie.
- 1963, admis à l'Ecole de l'infanterie, adjudant en octobre, sous-lieutenant le 1^{er} août 1964. Retour à sa demande au 60^e Régiment d'infanterie pour y payer son galon.
- Lieutenant le 1^{er} août 1966, il rejoint le 3^e Régiment étranger d'infanterie à Madagascar. En cours de séjour, il commande un détachement en Grande Comore. De retour sur la Grande île, il est désigné comme directeur de stage « Snipers » puis, pendant un an à Mayotte, comme chef de section.
- Sur les conseils de son colonel, l'âge étant là – trente-huit ans – il s'oriente vers les services administratifs et financiers des éléments organiques de la 4^e Brigade motorisée à Beauvais comprenant une compagnie de QG, une compagnie légère de transmissions, un escadron de transport et une compagnie de réparation. Le colonel, susceptible de prendre le commandement de la Légion, avait ajouté qu'il envisageait de donner le commandement d'une compagnie à Roland Jean-Richard, dès sa promotion au grade de capitaine.
- En 1971, après avoir assuré en Corse la reconversion d'un groupe de snipers sur le fusil *FRFI*, promu capitaine le 1^{er} août, il commande la compagnie des services du 1^{er} Etranger aux effectifs de 340 dont 220 présents à la centrale. Le départ d'un commandant du 1^{er} Etranger, chef des services administratifs et financiers, amène le commandement à confier cette fonction à Jean-Richard (mi-1974 – mi-1975), son expérience dans le domaine administratif et financier à Beauvais est à l'origine de cette décision. Dans la même fonction, il est muté à la 13^e Demi-brigade de la Légion étrangère à Djibouti (1975-1977) et, en 1978, à l'Ecole de l'infanterie à Montpellier. Quatre plus tard (1^{er} octobre 1982), promotion au grade de lieutenant-colonel.
- Mi-1983, le général commandant la Légion étrangère lui demande de créer et d'animer le poste d'officier chargé de la communication à l'issue d'un stage au Centre de formation des journalistes de Paris.



Le lieutenant Jean-Richard reçoit la médaille de chevalier dans l'Ordre du mérite des mains du général Henry.

est prévu pour le Bureau statistique de Saïgon et que sa fiche est supprimée.

En 1985, Roland Jean-Richard quitte l'active. Promu au grade de colonel dans le cadre technique et administratif, section Etat-major, le 1^{er} octobre 1989, il reçoit l'honorariat de ce grade le 1^{er} avril 1990. Il bénéficie d'une retraite de colonel 2^e échelon et est pensionné de guerre pour des affections contractées en Indochine. Totalisant trente-six ans et six mois de service, dont vingt-deux au sein de la Légion étrangère, titulaire de la Médaille militaire, officier dans l'Ordre national du Mérite, Croix de la valeur militaire avec citation à l'ordre de la brigade, Croix du combattant volontaire...

Selon le colonel Roland Jean-Richard, seule la Légion étrangère, institution

française multiraciale, permet, quelles que soient les origines sociales, culturelles ou professionnelles de l'intéressé, de gravir les échelons de l'échelle des responsabilités, grâce à l'encadrement et à la conduite d'officiers français les meilleurs du monde militaire. D'autres pays ont tenté l'expérience d'une *Légion* sans jamais connaître le succès. Concernant les quatorze années passées dans l'armée française *régulière*, Roland Jean-Richard souligne le bonheur qu'il a eu, à trois reprises, de servir au 60^e Régiment d'infanterie à Lons-le-Saunier avec des appelés du cru, des Jurassiens, excellents soldats. A l'Ecole de l'infanterie, la qualité des cadres civils et militaires est reconnue de tous.

R. V.

Pub ALLIANZ ASSURANCES

OSSOLA MENAGER

En 1914, pourquoi l'armée française fait-elle de l'offensive à outrance ?

Col Hervé de Weck

De la manœuvre napoléonienne à l'offensive à outrance. La tactique générale de l'armée française 1871-1914, la thèse de Dimitry Queloz, soutenue en 2006 à l'Université de Neuchâtel, obtient la mention *Summa cum laude*¹; elle éclaire une des grandes questions de l'histoire militaire: comment l'armée française en est-elle arrivée en 1914 à entrer en guerre avec une tactique générale des grandes unités outrancièrement offensive et manœuvrière, qui va provoquer de lourdes pertes au début de la guerre, elle qui, à la fin du Second Empire, célébrait le culte des « bonnes positions » et qui, au début de la III^e République, pratiquait la défensive et se montrait respectueuse du feu ?

Une des causes de la défaite de la France en 1870, c'est une aversion de la majorité des cadres de l'armée envers toute forme de littérature et d'activité intellectuelle, le maréchal Mac-Mahon se disant même prêt à éliminer de la liste d'avancement les officiers dont il a vu le nom apparaître sur la couverture d'un livre... Renouveau intellectuel après la défaite! L'Ecole supérieure de guerre, créée en 1876, doit corriger cette grave lacune et combler le retard par rapport à l'armée allemande. Elle développe la doctrine dite de la ma-

nœuvre napoléonienne qui reste en vigueur jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, même si elle est mal comprise et fortement critiquée à partir du début du XX^e siècle. Cette doctrine est remplacée quelques mois seulement avant le début des hostilités par une nouvelle, que l'histoire a retenue sous le nom d'*offensive à outrance*.

L'offensive et la « manœuvre napoléonienne »

Sous l'impulsion d'officiers-penseurs-enseignants, comme Jules Louis Lewal, L. Maillard, Henri Bonnal, Maxime Cherfils, Hippolyte Langlois et Ferdinand Foch, se développent une méthode historique fondée sur une analyse biaisée des campagnes napoléoniennes et de la guerre de 1870, ainsi qu'une « méthode positive » débouchant sur une théorie de la *manœuvre napoléonienne* qui prône l'offensive, la bataille en tant que lutte entre deux volontés opposées, l'attaque décisive, la prépondérance du chef et du moral. Cherfils défend la suprématie du choc sur le feu; Langlois, qui développe pourtant la doctrine d'emploi du fameux canon de

¹Paris, Economica, 2009. 564 pp. Ouvrage publié avec le soutien financier de la Commission des publications de l'Université de Neuchâtel, de la Fondation Semper Fidelis et de l'EPHE. La thèse de Dimitry Queloz a reçu en 2007 les prix de la Société jurassienne des officiers ainsi que de l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires.

75, accorde la prépondérance aux facteurs moraux, reléguant le feu au second plan; Foch manifeste une tendance à l'offensive à outrance, allant jusqu'à soutenir que, «plus on est faible, plus on attaque». On privilégie la mission, qu'il faut remplir coûte que coûte, par rapport à l'appréciation de la situation, la *Beurteilung der Lage* de la *Kriegsakademie* de Berlin.

Ces penseurs – on peut adresser le même reproche au commandement de l'armée – ne font pas la différence entre les différents niveaux de la tactique et ne les distinguent pas de la stratégie. En effet, le combat d'un bataillon n'est pas celui d'un corps d'armée en plus petit!

Ardant du Picq, dont les œuvres sont publiées dans la seconde moitié des années 1870, a une forte influence sur l'École de la *manœuvre napoléonienne*; il atteint au sommet de sa notoriété vers 1900. Sa pensée s'articule autour de l'importance des forces morales, de la puissance de feu et de la manœuvre, conséquence de la puissance de feu. «L'homme ne va pas au combat pour la lutte, mais pour la victoire. Il fait tout ce qui dépend de lui pour supprimer la première et assurer la seconde.» Ardant du Picq définit une tactique qui accorde une importance prépondérante au feu et rejette le choc des masses.

En 1895, la théorie de la *manœuvre napoléonienne* devient la doctrine officielle de l'armée française, mais il existe d'importantes divergences entre les penseurs de l'École de guerre, dont les conceptions évoluent jusque dans les années 1900, et les disciples qui ne se montrent pas forcément *orthodoxes*. Avec la révolution dans l'artillerie et l'apparition de la poudre sans fumée,

certains contestent la théorie développée à l'École de guerre. Un Lucien Cardot mise tout sur les facteurs moraux, donc la vitesse et le choc: «Vaincre c'est avancer! Avancer c'est vaincre!». Les thèses, peu connues, d'un Philippe Pétain verront leur justesse confirmée au moment de leur application pendant la Première Guerre mondiale. Vers 1900, il apparaît que les bases historiques, sur lesquelles s'appuie l'École napoléonienne, sont sans valeur réelle... Il y a un véritable *bouillonnement* chez les penseurs militaires français entre 1900 et 1914, et la pensée militaire française se caractérise par son éclatement. Les penseurs militaires français n'ignorent pas les progrès techniques, ils manifestent une attitude réaliste face à la mitrailleuse ou à la nouvelle Arme, l'aviation, mais il n'en va pas de même au niveau de la troupe.

En revanche, le commandement ne tire pas toutes les leçons des conflits récents, en dépit d'études poussées, dont on ne conclut toutefois rien en raison des querelles de chapelles et du manque de centralisation du pouvoir. La Première Guerre mondiale montre, par exemple, à quel point – au début du moins – la fortification de campagne est peu populaire et non maîtrisée par l'armée française. La doctrine offensive joue un rôle important dans le retard pris dans l'artillerie lourde; celui-ci remonte également à la très grande qualité du matériel léger et de la doctrine d'engagement, notamment la fameuse pièce de 75... Des problèmes budgétaires, la mauvaise organisation des services, les trop rares appels à l'industrie privée empêchent une production suffisante et la mise au point d'une doctrine d'emploi claire des nouveaux matériels. Quelle est l'attitude des militaires fran-



Dimitry Queloz intervenant à un colloque à Prague, en 1997.

çais face aux armes et aux matériels nouveaux? L'historiographie a mis en évidence leur rejet du modernisme, une affirmation qui doit être très sérieusement nuancée. Ce sont surtout des facteurs structurels, économiques, démographiques qui freinent le développement d'innovations pourtant acceptées avec enthousiasme par la plupart des penseurs. C'est, en revanche, la troupe qui se montre le plus rétrograde.

Pas d'unité de doctrine...

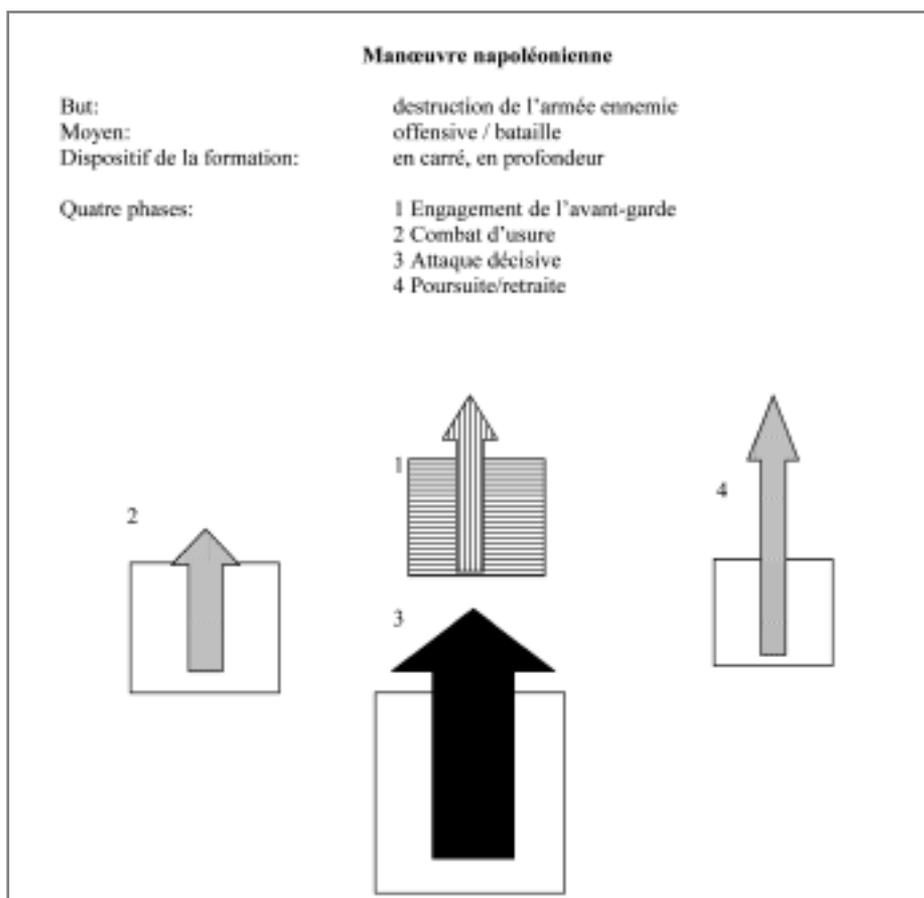
Les structures multicéphales du haut commandement voulues par le pouvoir politique, l'absence d'un véritable centre doctrinal après 1900 empêchent le choix d'une doctrine unique et claire. L'Ecole supérieure de guerre ne se trouve en concurrence ou en confrontation constructive, ni avec un ministère de la Guerre dont les têtes ne font que passer,

ni avec l'Etat-major général, très cloisonné par Arme et par Service. L'Ecole a d'autant plus d'impact qu'elle forme chaque année des dizaines de stagiaires. Toutefois, à partir du début du XX^e siècle, après le départ de la première génération d'enseignants, elle perd de son aura, la *manœuvre napoléonienne* est critiquée.

Les cadres de l'Ecole supérieure de guerre sont libres de penser et de parler, dans la mesure où ils ne contestent pas le régime politique ou la hiérarchie militaire; il y a donc différentes chapelles dans l'Ecole de la *manœuvre napoléonienne*. De plus, d'autres courants de penser apparaissent à partir de 1900. Le trio Pétain, Debeney, Maud'huy montre bien les divergences qui existent entre les cours de l'Ecole supérieure de guerre et la doctrine contenue dans les règlements. Ceux-ci sont par ailleurs nombreux et manquent de cohérence. De plus, ils sont appliqués de manières très différentes selon les Grandes Unités et les corps de troupe, puisque les commandants des corps d'armée et les colonels jouissent dans ce domaine d'une grande indépendance. Il ne suffit donc pas d'analyser les règlements pour déterminer la manière dont l'armée combat réellement!

La doctrine de l'« offensive à outrance »

L'armée française manifeste un esprit offensif depuis la défaite de 1870, et l'attrait pour les forces morales date de cette époque. Les penseurs de l'Ecole napoléonienne, entre autres un Foch, transmettent à la génération du colonel de Grandmaison la croyance en la primauté de ces forces, de l'exécution sur



la conception, de la mission sur le facteur « Ennemi », de la volonté sur l'intelligence.

Grandmaison développe ses thèses sur l'offensive à outrance dans ses célèbres conférences de 1911, traitant de la tactique des grandes unités et non de celle des corps de troupe. Ses idées passent dans la doctrine officielle à la veille des hostilités avec la *Conduite des grandes*

unités du 28 octobre 1913, le *Service des armées en campagne* du 2 décembre 1913 et le *Règlement d'infanterie* du 20 avril 1914. Ces règlements, mieux structurés que les précédents, ne provoquent plus la confusion entre la tactique, la tactique générale et la stratégie. Il faut admettre que la doctrine de *l'offensive à outrance*, contrairement à celle de la *manœuvre napoléonienne*, établit un équilibre entre l'offensive et la

défensive, entre l'emploi du feu et du mouvement, sa conception du combat est bien moins schématique. Son caractère offensif est à peine plus marqué que celui de la doctrine précédente. A noter qu'en Allemagne, la doctrine est également très offensive.

Vu leurs dates de parution, les nouveaux règlements ne peuvent pas être appliqués dans les troupes en août 1914! «La doctrine de Grandmaison n'est pas responsable des hécatombes de l'automne 1914. (...) elle ne contenait pas la plupart des grands défauts qu'on lui a attribués (...)» Il faut rechercher les causes des hécatombes de l'automne 1914 dans l'application de la théorie de la *manœuvre napoléonienne* au cours de la décennie qui a précédé le début du conflit!

«(...) le degré général d'instruction de l'armée française était faible à la veille de la Première Guerre mondiale, tant en ce qui concerne les cadres que la troupe»; les revers sanglants subis par l'armée française au début du conflit s'expliquent par des pratiques défectueuses, qui relèvent de la méconnaissance et de la non-application de la technique de combat, de la doctrine, et pas de la doctrine elle-même. L'armée

manifeste un esprit offensif, mais ne possède pas les procédés adaptés qui permettraient de mener les offensives de manière efficace et peu coûteuse en hommes.

Les problèmes rencontrés par l'armée française en 1914 tiennent donc moins à ses armements, à la doctrine de *l'offensive à outrance*, d'ailleurs souvent mal définie par les historiens, qu'à des interprétations contestables de la *manœuvre napoléonienne* par les troupes, à une mauvaise instruction, à un corps d'officiers dont la valeur laisse à désirer. Les mauvaises pratiques des troupes, plus que le contenu des règlements, sont responsables des hécatombes des débuts de la Première Guerre mondiale.

Tout cela ressort des cours de l'Ecole supérieure de guerre, de l'énorme corpus des ouvrages et articles écrits à une époque où, selon Georges-Henri Soutou, la pensée et la parole militaires étaient libres. De cette énorme masse, la thèse de Dimitry Queloz tire des réponses claires et très souvent nouvelles, ce qui lui vaut l'honneur d'être publiée à Paris.

H. W.

Pub ENTREPRISE COMTE

Une « ambassade » de la Résistance française en Suisse (1943-1944)

Col Hervé de Weck

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la France légale de Vichy et la France gaulliste ont des antennes en Suisse, qui brillent par leur discrétion comme si, pour elles, la Confédération ne représentait aucun intérêt. En 1943 les mouvements de la Zone Sud, qui viennent de donner naissance aux Mouvements Unis de la Résistance (MUR), implantent à Genève une Délégation qui sera à la base de l'« Affaire suisse », l'une des crises les plus graves de la Résistance française.

Pour ces mouvements, il ne s'agit pas de *s'acoquiner* avec les Américains mais d'accéder à un financement de Washington qui palliera le soutien insuffisant fourni par la France libre, de recevoir des armes et des matériels, de transmettre plus rapidement et sûrement des renseignements aux Alliés, d'organiser des filières de passage. Franchir la frontière franco-suisse permet de franchir d'autres frontières! Pour les MUR et pour le jeune capitaine Henri Frenay, patron de Combat, le mouvement le plus important et le mieux structuré dans la Zone libre, il s'agit également de conserver une indépendance politique et tactique face au général de Gaulle, tout en se ralliant au symbole qu'il représente. A Berne, Allen Dulles, patron de l'OSS en Suisse et représentant personnel du président Roosevelt, soutient l'initiative. Tout cela à un moment où la méfiance marque les relations entre de Gaulle et les Etats-Unis.

Délégation générale de la Résistance en Suisse

Cette *ambassade* suscite l'hostilité radicale de Jean Moulin, chargé d'unifier la Résistance sous la seule autorité du général de Gaulle. Il parle de « trahison » et tente de torpiller la Délégation mise en place à l'initiative d'Henry Frenay. L'« Affaire suisse » suscite de violents débats au sein la Résistance et des organes de la France libre. Henri Frenay et Combat accusent Jean Moulin de « crime », dès que celui met en danger l'existence de la Délégation. Une profonde incompréhension existe entre la Résistance intérieure, qui s'est développée de manière endogène sur le sol de la patrie, sans référence au gaullisme, et la France combattante du général de Gaulle, à Londres, représentée en France par Jean Moulin. La résistance rêve de refaire la France seule, de Gaulle veut atteindre le même objectif sans la Résistance...

Le soupçon s'installe au cœur de la Résistance; aujourd'hui, l'épisode suscite encore la polémique. Robert Belot, professeur à l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, et Gilbert Karpman, spécialiste en cryptologie, donnent un nouvel éclairage à cette douloureuse question en exploitant le fonds privé et inédit du général Javet, chef de la Délégation à Genève, ainsi que l'ensemble des messages partiellement ou



Le professeur Robert Belot au colloque de Lucelle en 2006.

totalemment chiffrés de la Résistance, échangés entre la Suisse et la France. Jean Moulin et les services gaullistes ne sortent pas grandis de cette longue investigation qui a commencé lorsque Robert Belot a publié *La France sans de Gaulle*.

Le général d'aviation Jules Davet, plutôt monarchiste, l'avocat Philippe Monod, homme de gauche appartenant à Combat, Pierre de Bénouville, venu de l'extrême droite et recruté par Frenay, forment le *noyau dur* de la Délégation. Bénouville, homme-clé de la France résistante en Suisse, futur bras droit de l'avionneur Marcel Dassault. Avant-guerre, il travaillait à la *Revue Hebdomadaire*, il connaît donc Bernard Barbey, chef de l'état-major particulier du général Guisan, jusqu'en 1939 secrétaire général de cette revue. C'est Barbey qui le présente à Roger Masson...

Bénouville est, aujourd'hui encore, associé à la trahison à l'origine de l'arrestation de Jean Moulin, devenu le héros absolu après sa panthéonisation. La Délégation est donc bien connue des autorités suisses, comme le comte Pierre de Leusse, représentant du général de Gaulle en Suisse dès la fin de l'année 1942. De nombreux réseaux français sont également implantés sur territoire suisse, comme le réseau Bruno dirigé par le commandant Pourchot attaché militaire à l'ambassade de France à Berne.

La Suisse, un « sanctuaire » pour la Résistance

Pouvoir passer la frontière franco-suisse et travailler sur territoire suisse représentent un enjeu stratégique pour la Résistance française de l'intérieur qui doit absolument établir des liens avec l'extérieur, avoir un accès au monde libre. Bien que le général de Gaulle n'évoque la Suisse qu'à quatre reprises dans ses *Mémoires de guerre*, et seulement à propos des opérations militaires de 1944, la Confédération sert de *sanctuaire* et de relais à la Résistance.

Les liaisons radio depuis la France sont difficiles à cause du manque de matériel et de la redoutable radiogoniométrie allemande. La presse suisse, la seule relativement libre en Europe, permet aux résistants de mieux apprécier la situation internationale et la collaboration du régime de Vichy avec l'Allemagne. Des paquets de journaux romands passent régulièrement la frontière. Les services américains transfèrent des fonds à la Résistance avec la complicité de certaines banques suisses. Des résistants brûlés en France trouvent en Suisse un refuge mais également une base d'où ils

peuvent continuer le combat. Des gens des maquis proches de la frontière, dans le Jura, en Savoie, en Haute-Savoie et dans l'Ain, viennent se mettre quelque temps au vert. Des proches de résistants, des membres de familles très menacées en France, entre autres des frères, sœurs et cousins du général de Gaulle, Pierre Mendès-France et ses parents, trouvent refuge en Suisse.

Tout cela nécessite des passages clandestins de la frontière dans les deux sens, donc des filières et des passeurs-contrebandiers qui agissent souvent à l'insu des autorités cantonales et fédérales. En revanche, la collaboration entre les gardes-frontière suisses et le SR lais-



Emission de radio depuis les hauteurs de Roche-d'Or à destination des membres du réseau Bruno Kléber. Philippe Allemann « grillé » coordonne depuis la Suisse les activités du réseau, réceptionne agents et informations.

se beaucoup à désirer, les premiers ne manquant pas une occasion d'arrêter *d'honorables correspondants* des services dirigés par le colonel brigadier Roger Masson, au risque de les brûler.

Le SR a besoin d'informations

C'est la *neutralité bienveillante*, la volonté de ne pas voir manifestée par de nombreux fonctionnaires, l'appui d'autorités suisses à tous les niveaux, mais particulièrement du Service de renseignement, qui rendent ces activités possibles. Le commandement de l'armée et le Conseil fédéral ont un besoin impérieux d'informations sur l'Allemagne et la France occupée, sur les mouvements de la *Wehrmacht* dans un rayon de trois cents kilomètres depuis la frontière, sur les intentions des chefs politiques et militaires allemands. Il s'agit parfois d'obtenir des matériels introuvables en Suisse, entre autres du bort ou des compresseurs d'avion.

La Division « France » du SR suisse, aux ordres du colonel Cuénoud, coopère activement avec la Résistance. Le capitaine Clément, chef de l'antenne genevoise du SR suisse, et Roger Farquet collaborent avec Bénouville. A la frontière, les services suisses se chargent du courrier non confidentiel à destination de la Délégation à Genève, mais ils doivent attendre ce que les Américains ou le général Javet veulent bien leur communiquer. Il y a donc une tentation très forte d'ouvrir les enveloppes, de faire des copies, voire de saisir certains documents, de faire ce que la Délégation appelle de « discrets pillages ». A la frontière franco-genevoise, l'abbé Desclouds et ses scouts, Gilbert Ceffa assurent le passage de personnes et de courrier.



seignements, résistants, réfugiés et articles de contrebande.

Robert Belot, avec *L'Affaire suisse. La Résistance a-t-elle trahi de Gaulle (1943-1944)*, apporte, sans le vouloir, de très sérieuses corrections aux affirmations partiales du Rapport Bergier qui tait soigneusement le fait que de nombreux Suisses et le Service de renseignement de Roger Masson ont fait la guerre du côté allié! Année après année, des critiques de plus en plus sévères s'élèvent contre le Rapport de la Commission Bergier, jamais en Suisse, un ouvrage historique n'a subi pareil déluge!

A Porrentruy, le Simplon, tenu par Charles Sigrist, accueille des résistants, abrite des réunions de chefs de la Résistance, alors qu'un état-major suisse occupe une partie de l'hôtel!

H. W.

A Porrentruy, le premier-lieutenant Denys Surdez, au civil instituteur à Bassecourt et militairement chef du Bureau «Ajoie», autorise le Belfortain Albert Meyer, membre du réseau Bruno et futur général, dont la filière va sauver plus de mille personnes, à passer la frontière à Boncourt ou à Damvant, sans se faire contrôler par les douaniers. Meyer fournit à Surdez des informations sur l'ordre de bataille allemand en France jusqu'en été 1942, moment où le capitaine Clément, à Genève, le prend en charge. La famille Quain de la Queue au Loup à Boncourt, en particulier Yvonne, qui a fait ses classes à Lebétain dans le Territoire de Belfort et est mariée à un Français, ainsi que les Monnod à trois cent mètres de là, en France, font passer ren-



Suzanne Krick, alias Régina, amène au Simplon les clandestins à qui elle a fait passer la frontière.